

ONUSIDA/PCB(20)/07.3  
14 mai 2007

**20<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme  
de l'ONUSIDA  
Genève, Suisse  
25-27 juin 2007**

Point 2 de l'ordre du jour provisoire :

**Budget-plan de travail intégré 2008-2009 et Rapport financier :**

**Budget-plan de travail intégré 2008-2009**

## Résumé

Le Budget-plan de travail intégré (BPTI) de l'ONUSIDA proposé pour 2008-2009 a pour objectif de maximiser l'impact du leadership de l'ONUSIDA aux niveaux mondial et régional, et l'efficacité de l'assistance fournie par le Programme commun aux parties prenantes nationales pour qu'elles enregistrent des résultats et un impact significatifs à l'échelon des pays. Comme lors du précédent exercice biennal, le BPTI 2008-2009 rassemble au sein d'un cadre unique les activités de lutte contre le sida des dix coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, sans oublier les travaux conjoints interinstitutions qui couvrent de multiples composantes du Programme commun

Le Budget-plan de travail intégré 2008-2009 est basé sur le *Cadre stratégique 2007-2010 pour le soutien de l'ONUSIDA aux efforts des pays en vue de la réalisation de l'accès universel* approuvé par le Conseil de Coordination du Programme lors de la 19<sup>ème</sup> réunion en décembre 2006. 'Faire travailler l'argent disponible' constitue un thème prédominant du BPTI 2008-2009 qui prévoit un appui technique coordonné et intensifié aux pays pour accélérer les progrès en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. La clarté, la simplicité, la transparence et le suivi de la performance de l'ONUSIDA ont été améliorés dans le BPTI 2008-2009 grâce à un examen de mi-exercice permettant d'évaluer les résultats et l'impact des efforts du Programme commun dans le cadre du Budget-plan de travail intégré.

Le montant devant être mobilisé par l'ONUSIDA pour financer le BPTI proposé pour 2008-2009 s'élève à US\$ 469 millions. Celui-ci inclut le budget de base de US\$ 429 millions, le budget supplémentaire du Secrétariat de US\$ 15 millions, le budget supplémentaire interinstitutions de US\$ 20 millions et le budget supplémentaire du fonds de prévoyance de US\$ 5 millions.

La proposition de Budget-plan de travail intégré 2008-2009 inclut un montant de US\$ 135 millions à partager entre les dix coparrainants, un montant de US\$ 182 millions pour le Secrétariat de l'ONUSIDA, un montant de US\$ 147 millions pour les activités interinstitutions et un montant de US\$ 5 millions pour le fonds de prévoyance.

### Documents supplémentaires pour ce point :

- i. Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2006-2007 et mise à jour financière au 30 avril 2007 (*UNAIDS/PCB(20)/07.4*)
- ii. Proposition au CCP en vue de conférer une nouvelle autorité discrétionnaire au Directeur exécutif concernant la programmation et le décaissement de fonds reçus en dépassement du niveau approuvé du budget (*UNAIDS/PCB(20)/07.15*)
- iii. Rapport d'activité de mi-exercice : Budget-plan de travail intégré 2006-2007 (*document de conférence*)

### Suite à donner à cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- i. Avaliser les stratégies et approches proposées dans le Budget-plan de travail intégré 2008-2009.
- ii. Approuver le Budget-plan de travail intégré 2008-2009 et la répartition proposée des ressources comme suit : US\$ 135 millions à partager entre les dix coparrainants, US\$ 182 millions pour le Secrétariat de l'ONUSIDA, US\$ 147 millions pour les activités interinstitutions et US\$ 5 millions pour le fonds de prévoyance.
- iii. Prendre note du budget supplémentaire prévu des coparrainants et du budget prévu des ressources mondiales/régionales.
- iv. Avaliser l'examen de mi-exercice pour accroître la flexibilité du BPTI comme indiqué en page 16 du document sur le Budget-plan de travail intégré.
- v. Approuver l'autorité conférée au Directeur exécutif de l'ONUSIDA d'augmenter ou de diminuer les fonds de 10 % maximum entre les Effets directs principaux du BPTI sous réserve des conditions stipulées en page 16 du document sur le Budget-plan de travail intégré.

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>Résumé d'orientation</b> .....	5
<b>I. Introduction et vue d'ensemble</b> .....	6
1. Elaboration du Budget-plan de travail intégré 2008-2009 .....	7
2. Nouvelles caractéristiques importantes du BPTI .....	8
3. Objectifs stratégiques du BPTI 2008-2009 .....	10
4. Financement du BPTI 2008-2009.....	11
5. Budget.....	12
6. Garantir en permanence la pertinence du BPTI.....	15
7. Responsabilisation .....	16
<b>II. Budget intégré par effet direct principal</b> .....	19
1. Leadership et mobilisation des ressources.....	20
2. Planification, financement, assistance technique et coordination .....	22
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation .....	24
4. Ressources humaines et capacités des systèmes.....	25
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination....	28
6. Populations les plus à risque.....	30
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire .....	31
<b>III. Plans de travail – Coparrainants, Secrétariat et activités interinstitutions</b> .....	32
1. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ( <b>HCR</b> ).....	32
2. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ( <b>UNICEF</b> ).....	34
3. Programme alimentaire mondial ( <b>PAM</b> ) .....	36
4. Programme des Nations Unies pour le Développement ( <b>PNUD</b> ) .....	38
5. Fonds des Nations Unies pour la population ( <b>UNFPA</b> ) .....	39
6. Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime ( <b>ONUDC</b> ).....	41
7. Organisation internationale du Travail ( <b>OIT</b> ).....	43
8. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture ( <b>UNESCO</b> ) .....	44
9. Organisation mondiale de la Santé ( <b>OMS</b> ) .....	46
10. Banque mondiale .....	48
11. Secrétariat de l'ONUSIDA .....	49
12. Activités interinstitutions.....	51
<b>IV. Notes techniques</b> .....	53
<b>Annexe 1</b> : Allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité .....	55
<b>Annexe 2</b> : Allocations budgétaires – Coparrainants, Secrétariat et activités interinstitutions.....	83
<b>Annexe 3</b> : Allocations budgétaires aux niveaux mondial et régional .....	113

## Avant-propos

1. La création de l'ONUSIDA a marqué le premier pas vers une amélioration de la coordination, de la cohérence et de l'impact des efforts du système des Nations Unies pour combattre l'épidémie de sida.
2. Le Budget-plan de travail intégré (« BPTI ») de l'ONUSIDA rassemble au sein d'un cadre unique les activités de lutte contre le VIH des dix coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le BPTI 2008-2009 tient à la fois compte des leçons tirées par le Programme commun à l'issue de ses dix premières années d'action ainsi que des tendances importantes et des nouveaux défis de cette épidémie mondiale.
3. L'exercice biennal 2008-2009 représente une étape pivot dans la riposte mondiale au sida. L'appui politique et financier à la lutte contre l'épidémie n'a jamais été aussi important et nous disposons comme jamais de données concrètes pour agir efficacement. Pour atteindre des résultats qui sont aujourd'hui réalisables pour la première fois, les efforts concertés de l'ensemble de la communauté mondiale doivent se concentrer pour 'faire travailler l'argent disponible' dans les pays alors qu'ils élargissent et intensifient leurs actions pour parvenir à un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en harmonisant et en renforçant les actions collectives à l'appui des plans et des stratégies mis en œuvre par les pays. Alors que l'on enregistre des progrès considérables dans le développement de l'accès au traitement ces dernières années, des efforts d'ampleur comparable sont également nécessaires pour promouvoir à grande échelle la prévention du VIH.
4. Le BPTI 2008-2009 décrit les activités planifiées de l'ONUSIDA pour l'exercice biennal mais le système des Nations Unies n'entreprend pas seul ses efforts de lutte contre le VIH. Dans chaque aspect de notre travail, l'ONUSIDA s'appuie sur une foule de partenaires sans lesquels le combat contre le sida ne serait pas possible.
5. En mettant le Budget-plan de travail intégré 2008-2009 à la disposition des coparrainants, des Groupes thématiques des Nations Unies contre le VIH/sida et des partenaires au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays, nous espérons qu'il contribuera à favoriser une meilleure cohérence et une plus grande efficacité de la riposte du système des Nations Unies au sida.

Dr Peter Piot  
Directeur exécutif

## Résumé d'orientation

6. L'axe central du Budget-plan de travail intégré 2008-2009 est d'appuyer la réalisation de progrès significatifs en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Pour accélérer l'élargissement et l'intensification des efforts vers un accès universel, le BPTI 2008-2009 a pour objectif de maximiser l'impact du leadership de l'ONUSIDA aux niveaux mondial et régional, et l'efficacité de l'assistance fournie par le Programme commun aux parties prenantes nationales.

7. Les activités proposées dans le BPTI 2008-2009 ont été définies par rapport au *Cadre stratégique 2007-2010 pour le soutien de l'ONUSIDA aux efforts des pays en vue de la réalisation de l'accès universel* approuvé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 19<sup>ème</sup> réunion en décembre 2006. Le BPTI 2008-2009 respecte le Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique et les recommandations de la *Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida*. L'un des objectifs prédominants du BPTI 2008-2009 est de 'faire travailler l'argent disponible' en améliorant la coordination et l'impact des actions de lutte contre le VIH.

8. Pour améliorer l'harmonisation des travaux de l'ONUSIDA avec les efforts plus larges de développement, le BPTI 2008-2009 a adapté la nomenclature de la Direction pour la coopération au développement de l'OCDE et présente le Budget-plan de travail intégré par *Effet direct principal* et *Produit clé*. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, l'ONUSIDA s'est fixé pour mission d'atteindre sept effets directs principaux et 33 produits clés. La transparence et la précision ont été améliorés du fait d'une description plus claire, dans le budget, des contributions individuelles de chaque coparrainant et du Secrétariat, conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique. Des indicateurs de performance axés sur l'impact démontrable des actions à l'échelon des pays ont été élaborés en nombre limité pour chaque effet direct principal et produit clé, et un examen de mi-exercice permettra d'évaluer les progrès de l'ONUSIDA dans le cadre du BPTI 2008-2009.

9. Le financement du Budget-plan de travail intégré 2008-2009 provient de nombreuses origines. Le Fonds de l'ONUSIDA, qui est exclusivement financé par des contributions volontaires de donateurs (y compris les coparrainants de l'ONUSIDA et la Banque mondiale), fournit des ressources pour le budget de base des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les coparrainants financent également la lutte contre le sida par le biais de leurs propres mécanismes budgétaires et de planification.

10. Le montant devant être mobilisé par l'ONUSIDA pour financer le BPTI proposé pour 2008-2009 s'élève à US\$ 469 millions. Ce total inclut un montant de US\$ 135 millions à partager entre les dix coparrainants, un montant de US\$ 182 millions pour le Secrétariat de l'ONUSIDA, un montant de US\$ 147 millions pour les activités interinstitutions et un montant de US\$ 5 millions pour le fonds de prévoyance.

11. Sur le budget proposé de US\$ 469 millions pour les coparrainants, le Secrétariat, les activités interinstitutions et le fonds de prévoyance<sup>1</sup>, on estime que 74 % (US\$ 347 millions), seront alloués à l'appui au plan régional et à l'échelon des pays et que 26 % (US\$ 122 millions) seront alloués au niveau mondial.

---

<sup>1</sup> On suppose que le fonds de prévoyance sera alloué dans les mêmes proportions que les budgets des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions.

## I. Introduction et vue d'ensemble

12. Le Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA constitue un instrument unique dans le système des Nations Unies. Réunissant les efforts de lutte contre le sida de dix organismes des Nations Unies (les dix coparrainants) et d'un Secrétariat, le BPTI biennal de l'ONUSIDA a pour objectif de maximiser la cohérence, la coordination et l'impact de la riposte de l'ONU au sida.<sup>2</sup>

13. Le BPTI 2008-2009 de l'ONUSIDA intervient à un moment pivot de la riposte mondiale au sida. Encouragé par l'augmentation des ressources financières allouées pour combattre l'épidémie et par les succès concrets du développement de l'accès au traitement, le monde s'est lancé dans un effort sans précédent pour aller vers un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH d'ici à 2010. L'axe central du BPTI 2008-2009 est d'appuyer la réalisation de progrès significatifs en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui en rapport avec le virus.

14. Cependant, cette avancée vers un accès universel bute sur différents obstacles. En raison, notamment, de la perte de personnels clés du fait du VIH, de nombreux pays ont des difficultés à transformer des ressources nouvelles et substantielles en des programmes d'action élargis et intensifiés. Bien que des pas de géants aient été faits pour développer l'accès au traitement, plus de 70 % des personnes ayant besoin de ces traitements en décembre 2006 ne pouvaient pas les obtenir. Et bien que les mesures de prévention du VIH disponibles puissent prévenir plus de 60 % des nouvelles infections que l'on prévoit à horizon 2015, la couverture de la prévention reste minime dans la plupart des pays.

15. Le BPTI 2008-2009 met la famille de l'ONUSIDA en position pour *être unie dans l'action* au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays pour répondre aux défis posés par l'épidémie. Le Budget-plan de travail intégré 2008-2009 prévoit :

- Une action **Unifiée** et coordonnée sur des priorités déterminées en commun, conformément au *Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique*<sup>3</sup> et tenant compte de l'avantage comparatif de chaque membre du Programme commun,
- Un **Budget** axé sur des priorités et des résultats communs, maximisant l'impact des ressources disponibles, et
- Un **Plan** de travail qui fournit un cadre pour une mise en œuvre commune, transformé en des plans opérationnels clairs et responsables à l'échelon des pays.

---

<sup>2</sup> Les 10 coparrainants de l'ONUSIDA sont : le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale. Les travaux de lutte contre le sida de ces dix organismes sont soutenus par le Secrétariat qui dispose de personnel professionnel dans plus de 75 pays.

<sup>3</sup> En 2005, la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida a demandé à l'ONUSIDA de clarifier et d'évaluer le coût d'une présentation des responsabilités spécifiques de chacun au sein du Programme commun pour la fourniture d'appui technique. En novembre 2005, l'ONUSIDA a publié le *Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique* qui attribuait à chacun des membres de la famille de l'ONUSIDA un rôle d'organisme responsable de la coordination de l'appui technique sur des thèmes spécifiques (ex : prévention de la TME, traitement antirétroviral et gestion, surveillance du VIH). Le document recense en outre les membres de la famille de l'ONUSIDA chargés de travailler avec l'organisme responsable pour fournir un appui technique dans chaque domaine.

16. En affinant l'axe stratégique du Programme commun, le BPTI 2008-2009 cherche à aider les pays à 'faire travailler l'argent disponible'. En aidant les pays à élargir et à intensifier des stratégies et des programmes d'action nationaux harmonisés et ciblés, l'ONUSIDA vise pour 2008-2009 à garantir la pleine mise en œuvre de la *Déclaration d'engagement sur le VIH/sida* et la *Déclaration politique sur le VIH/sida* ainsi qu'à respecter les recommandations de la *Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida*. Comme lors du précédent exercice biennal, l'ONUSIDA poursuivra ses travaux dans cinq domaines transversaux : leadership, coordination et plaidoyer, information stratégique, suivi et évaluation, participation de la société civile et partenariats, et mobilisation des ressources.

## 1. Elaboration du Budget-plan de travail intégré 2008-2009

17. Lors de sa 18<sup>ème</sup> réunion de juin 2006, le Conseil de Coordination du Programme a demandé à l'ONUSIDA d'élaborer un cadre stratégique pour son aide aux pays sur la période 2007-2010 afin de répondre aux engagements pris dans la *Déclaration d'engagement sur le VIH/sida* et la *Déclaration politique sur le VIH/sida*. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un *Cadre stratégique 2007-2010 pour le soutien de l'ONUSIDA aux efforts des pays en vue de la réalisation de l'accès universel* qui a été avalisé par le Conseil de Coordination du Programme. Le BPTI 2008-2009 est basé sur le *Cadre stratégique 2007-2010* qui souligne cinq orientations stratégiques pour le Programme commun :

- Fourniture d'orientations pour l'agenda mondial, accroissement de la participation et suivi des progrès accomplis,
- Soutien technique et renforcement des capacités pour 'faire travailler l'argent disponible' pour parvenir à un accès universel,
- Droits de la personne, relations entre les sexes et diminution de la vulnérabilité des personnes les plus exposées au risque,
- Renforcement de l'accent sur la prévention du VIH, ainsi que sur le traitement, la prise en charge et l'appui, et
- Renforcement de l'harmonisation et de l'alignement sur les priorités nationales.

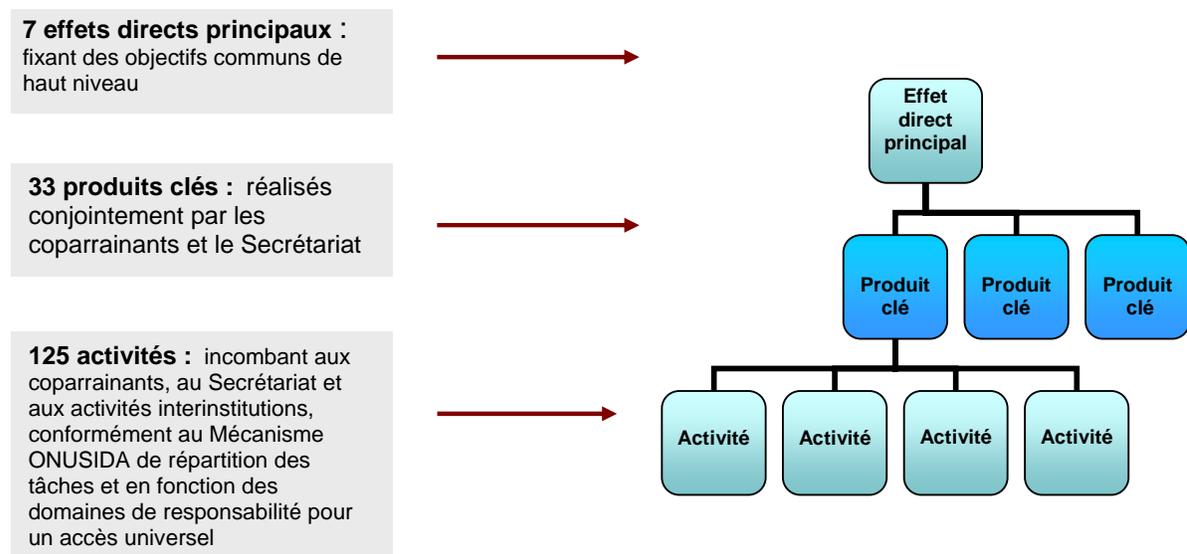
18. Alors que le *Cadre stratégique* était en cours d'élaboration, les coparrainants et le Secrétariat ont mis sur pied des groupes de travail pour commencer à préparer le Budget-plan de travail intégré 2008-2009. Les coparrainants et le Secrétariat ont défini sept *effets directs principaux* pour ce dernier. Pour chaque effet direct principal, ils ont formulé des *produits clés* en travaillant en équipe avec les organismes désignés. Le BPTI 2008-2009 articule les grandes activités incombant aux coparrainants et au Secrétariat, qui viendront appuyer la réalisation de chaque effet direct principal et produit clé.

19. Les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA se sont réunis en février 2007 pour entreprendre un examen par les pairs de l'ensemble collectif des effets directs principaux, des produits clés et des activités planifiées pour chacun des coparrainants et le Secrétariat. L'examen par les pairs n'a pas seulement contribué à améliorer la qualité, la clarté et la cohérence du BPTI mais a aussi aidé à éviter d'éventuels chevauchements et duplications, et garantit que les activités prévues pour 2008-2009 respectent strictement les dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches.

20. En mars 2007, les résultats du processus d'examen par les pairs ont été intégrés dans le BPTI 2008-2009 et les modifications appropriées ont été apportées aux effets directs principaux, produits clés et activités convenus. Les responsables des organismes coparrainants ont unanimement avalisé le budget-plan de travail intégré 2008-2009 révisé lors de leur réunion annuelle d'avril 2007. En avril et en mai 2007, l'ONUSIDA a partagé les résultats du processus d'élaboration du BPTI avec les partenaires et les parties prenantes clés, notamment les donateurs et la société civile.

21. Comme indiqué à la Figure 1, trente-trois produits clés ont globalement été élaborés pour appuyer la réalisation de sept effets directs principaux. Le Programme commun mettra en œuvre cent vingt-cinq activités pour garantir la réalisation des produits clés prévus.

**Figure 1 : La structure du BPTI est axée sur les résultats**



22. L'élaboration du BPTI 2008-2009 reflète un processus de planification du Programme commun qui a considérablement mûri. Fort de plus d'une décennie d'expérience, le Programme commun personnifie aujourd'hui un partenariat de travail synergétique et collaboratif dans le cadre duquel les rôles, les responsabilités et les attentes sont clairement définis pour chacun des membres de la famille de l'ONUSIDA.

## 2. Nouvelles caractéristiques importantes du BPTI

23. Le BPTI 2008-2009 intègre des améliorations significatives par rapport aux budgets biennaux précédents. Parmi les nouvelles caractéristiques du BPTI 2008-2009, citons :

- *Harmonisation.* Pour promouvoir l'harmonisation du Budget-plan de travail intégré avec les autres instruments utilisés dans le domaine du développement, le BPTI 2008-2009 a adapté la nomenclature de la Direction pour la coopération au développement de l'OCDE et présente le Budget-plan de travail intégré par *effet direct principal* et par *produit clé*.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Voir le document du Comité d'aide au développement de l'OCDE intitulé *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dataoecd/29/21/2754804.pdf>.

- *Simplification.* Le BPTI 2008-2009 reflète une plus grande clarté et une plus grande simplicité dans l'articulation et la présentation des effets directs et des produits stratégiques. Le nombre d'objectifs prédominants a été réduit de seize résultats principaux en 2006-2007 à sept effets directs principaux dans le BPTI 2008-2009. Les trente-trois produits clés du Budget 2008-2009 sont moins nombreux que les quarante-neuf résultats clés qui figuraient dans le BPTI 2006-2007 et que les quatre cent soixante-dix-huit résultats clés que comptait le BPTI 2004-2005.
- *Cohérence.* Les rôles de rassemblement et de leadership sont définis conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches. A l'échelon des pays, le nombre croissant d'équipes communes des Nations Unies sur le sida et de programmes communs d'action continuera d'améliorer la cohérence de l'assistance apportée par le système des Nations Unies aux pays.<sup>5</sup>
- *Processus et budget régis par le concret.* Le processus et l'élaboration du BPTI 2008-2009 ont été conduits par des accords sur des objectifs stratégiques prédominants et des allocations ont été faites au sein de la famille de l'ONUSIDA sur la base des effets directs, des produits et des activités.
- *Programmation commune.* Le BPTI 2008-2009 reflète un niveau sans précédent de programmation commune et de planification systématique de travaux en collaboration au sein de la famille de l'ONUSIDA. Alors qu'en 2006-2007, les coparrainants et le Secrétariat avaient recensé quarante-neuf résultats clés spécifiques pour les organismes, dans le prochain exercice biennal, le Programme commun travaillera ensemble pour atteindre sept effets directs principaux communs via la réalisation de trente-trois produits clés définis conjointement. Les produits clés seront atteints grâce à des actions en collaboration et une mise en commun des efforts des coparrainants et du Secrétariat, visible au niveau de leurs grandes activités. Par exemple, pour atteindre le *produit clé sur le renforcement des capacités à l'échelon des pays pour un élargissement et une intensification des programmes complets de prévention de la transmission mère-enfant du VIH*, quatre coparrainants de l'ONUSIDA (UNICEF, PAM, UNFPA et OMS) ont élaboré des activités et des produits spécifiques reflétant les contributions spécialisées et complémentaires des organismes et ces activités et produits-ci constituent, ensemble, un dispositif d'appui aux pays dans le domaine de la prévention de la TME.
- *Responsabilisation.* L'accent a été mis pour améliorer la manière dont l'impact des travaux de l'ONUSIDA est suivi, évalué et communiqué. En particulier, des indicateurs spécifiques de résultat et de réalisation sont élaborés pour chaque effet direct principal et produit clé du plan de travail 2008-2009. Les indicateurs – qui sont aussi bien qualitatifs que quantitatifs – seront axés sur les interventions dans les pays et l'impact attendu à l'échelon national, et seront mesurés à ce niveau. Les sources des données standard pour chaque indicateur seront précisées et des bases de départ seront établies. Le suivi des informations relatives aux indicateurs de résultat et de réalisation sera complété par des études d'évaluation et des rapports d'activité individuels des coparrainants et du Secrétariat.

---

<sup>5</sup> En décembre 2006, des équipes communes des Nations Unies avaient été mises en place dans 68 des 83 pays dotés d'un bureau ONUSIDA. Les équipes des Nations Unies de 38 pays avaient élaboré des programmes communs d'action de lutte contre le sida.

- *Flexibilité.* Le BPTI 2008-2009 accroît la flexibilité du Programme commun, prévoyant un examen de mi-exercice des progrès des indicateurs de performance et la création d'un fonds de prévoyance pour permettre une réallocation à mi-exercice des ressources pour faire face aux problèmes émergents. Dans le respect de limites spécifiques, le Directeur exécutif aura toute latitude pour réallouer des ressources au sein du Programme commun.

### 3. Objectifs stratégiques du BPTI 2008-2009

24. Les sept effets directs principaux du BPTI 2008-2009 reflètent les priorités absolues de l'action mondiale en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Les effets directs principaux représentent les aspirations finales du Programme commun pour décembre 2009 et sont listés ci-dessous accompagnés d'un résumé des produits clés. Les allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité sont indiquées dans l'Annexe 1.

*Effet direct principal 1 : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques.*

25. L'ONUSIDA continuera de catalyser une riposte mondiale plus soutenue et durable, et de mobiliser des ressources suffisantes pour un élargissement et une intensification de l'action dans les pays. Le Programme commun intensifiera ses travaux pour améliorer l'engagement politique et le leadership ainsi que la coordination et l'harmonisation des ripostes nationales, et pour renforcer les capacités des ONG et des personnes vivant avec le VIH à participer en tant que partenaires à part entière à la riposte au sida.

*Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux, pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national.*

26. L'ONUSIDA appuiera les pays dans l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux ciblés qui aident à intégrer la riposte au sida dans des efforts de développement plus larges. Des initiatives spécifiques viseront à garantir que les ripostes nationales répondent aux besoins des populations les plus à risque.

*Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation de la riposte au sida via une mise à disposition et une utilisation plus importantes d'informations stratégiques, y compris en matière de suivi et d'évaluation, de surveillance et de suivi des ressources.*

27. L'ONUSIDA aidera les pays à construire des systèmes d'information sur le VIH pour leur permettre de 'connaître leur épidémie'. Le Programme commun améliorera les capacités d'analyse à tous les niveaux et travaillera pour améliorer les efforts d'évaluation afin de promouvoir une plus grande responsabilisation des acteurs de la lutte contre le sida.

*Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.*

28. Pour accélérer les progrès en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH, l'ONUSIDA aidera les pays et les partenaires clés à renforcer leurs capacités pour un élargissement et une intensification de l'action. Les domaines ciblés pour le renforcement des capacités incluent la gestion des approvisionnements et des fournitures au niveau national, l'optimisation d'une utilisation stratégique des règles régissant les échanges commerciaux mondiaux pour élargir l'accès aux biens essentiels, et le renforcement des capacités humaines dans les systèmes de santé et les autres secteurs.

*Effet direct principal 5 : Renforcement de politiques et d'approches tenant compte des différences entre les sexes et respectueuses des droits de la personne qui réduisent la stigmatisation et la discrimination.*

29. Une action coordonnée s'efforcera de lutter contre les dynamiques de l'épidémie. L'ONUSIDA travaillera pour renforcer les cadres juridiques nationaux, promouvoir l'égalité entre les sexes et renforcer les capacités et l'engagement des divers partenaires en s'attaquant aux aspects de l'épidémie relatifs aux droits de la personne et à la sexospécificité.

*Effet direct principal 6 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux professionnel(le)s du sexe.*

30. L'ONUSIDA aidera les pays à atteindre les populations les plus à risque avec des services essentiels de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui en rapport avec le VIH. On promouvra une participation active des populations les plus affectées à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et des programmes nationaux.

*Effet direct principal 7 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.*

31. L'ONUSIDA promouvra un élargissement programmatique et un développement des politiques pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme.

#### **4. Financement du BPTI 2008-2009**

32. Le Fonds de l'ONUSIDA, qui est exclusivement financé par des contributions volontaires de donateurs (notamment les coparrainants du Programme commun et la Banque mondiale), fournit des ressources pour le budget de base des coparrainants, les budgets de base et supplémentaire du Secrétariat et des activités interinstitutions, et pour le budget supplémentaire du fonds de prévoyance.

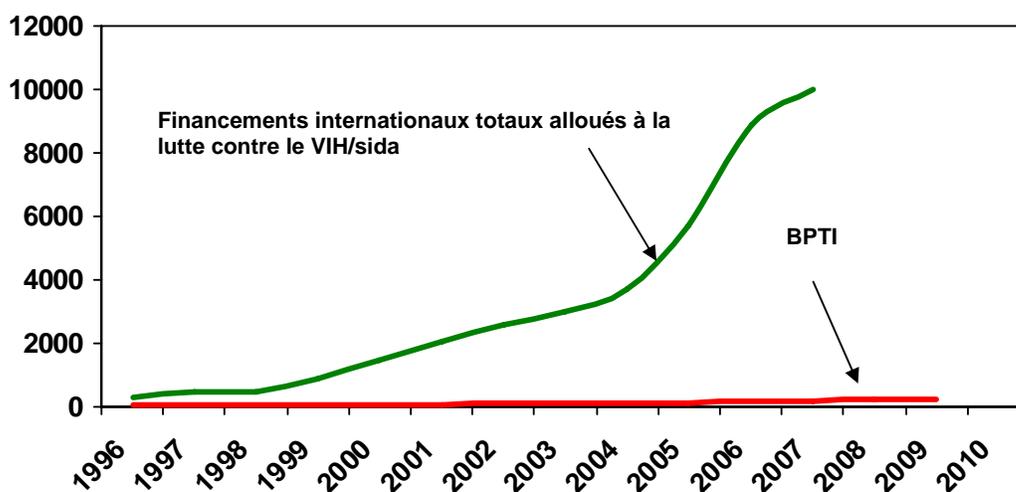
33. Les coparrainants financent également la lutte contre le sida via leurs propres mécanismes budgétaires et de planification. En fonction des opérations et des pratiques budgétaires de chaque coparrainant, ils incluent :

- des ressources mondiales et régionales fournies via le budget régulier de chaque coparrainant,
- des ressources « supplémentaires » des coparrainants qui sont financées par des contributions volontaires mobilisées par chaque organisme et acheminées par le biais des propres mécanismes budgétaires des organismes, et

- des ressources des coparrainants à l'échelon des pays qui sont fournies via la combinaison de contributions budgétaires régulières et volontaires en fonction de la nature et des pratiques en vigueur dans chaque organisme (ou, s'agissant de la Banque mondiale, par le biais de son programme de prêt).

34. Au cours de la dernière décennie, les dépenses mondiales allouées aux programmes de lutte contre le VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire ont été plus que multipliées par trente-trois grâce, notamment, au plaidoyer soutenu de l'ONUSIDA au plus haut niveau. Comme la Figure 2 le montre, le BPTI ne représente qu'un faible pourcentage des dépenses totales allouées pour combattre le virus, qui devraient atteindre US\$ 10 milliards en 2007. Le BPTI de l'ONUSIDA est par nature conçu pour jouer un rôle de catalyseur, mettant à contribution un investissement relativement modeste pour appuyer efficacement la transformation de financements considérablement accrus en de larges efforts de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui en rapport avec le VIH à travers le monde entier.

**Figure 2 : Le budget de l'ONUSIDA représente un faible investissement comparé aux fonds internationaux alloués à la lutte contre le sida (en millions de US\$)**



## 5. Budget

35. Le montant devant être mobilisé par l'ONUSIDA au titre du BPTI proposé pour 2008-2009 s'élève à US\$ 469 millions (Tableau 1).

**Tableau 1 : Allocation du BPTI 2008-2009 par effet direct principal**

<b>Effets directs principaux</b>	<b>Budget proposé pour 2008-2009</b>
1. Leadership et mobilisation des ressources	205 047 374 <sup>6</sup>
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	106 761 487
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	30 520 600
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	45 615 495
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	27 467 935
6. Populations les plus à risque	16 090 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	32 317 109
Fonds de prévoyance	5 000 000
<b>Total</b>	<b>468 820 000</b>

36. Cela correspond à une augmentation de 7 % par rapport au BPTI 2006-2007 en tenant compte des montants additionnels approuvés par le Conseil de Coordination du Programme, comme indiqué dans les Tableaux 2 et 3.

**Tableau 2 : Comparaison du BPTI 2006-2007 et du BPTI 2006-2007 avec les allocations spéciales approuvées par le CCP**

	<b>BPTI 2006-2007 approuvé CCP en juin 2005</b>	<b>BPTI 2006-2007 + allocations spéciales approuvées CCP</b>
Coparrainants	120 670 000	120 670 000
Secrétariat	140 400 000	173 400 000 <sup>7</sup>
Interinstitutions	105 600 000	145 600 000 <sup>8</sup>
<b>Total</b>	<b>366 670 000</b>	<b>439 670 000</b>

<sup>6</sup> Inclut une provision de US\$ 100 millions sur le budget interinstitutions pour les salaires de tous les personnels de l'ONUSIDA dans les pays ainsi que pour les charges opérationnelles de plus de 80 bureaux ONUSIDA dans les pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain.

<sup>7</sup> Ce montant inclut US\$ 33 millions d'allocations spéciales approuvées par le CCP – dont US\$ 21 millions pour des initiatives et des investissements stratégiques prioritaires, et US\$ 12 millions reportés du précédent exercice biennal. Les US\$ 33 millions sont inclus pour permettre une meilleure comparaison.

<sup>8</sup> Ce montant inclut la nouvelle ligne budgétaire supplémentaire approuvée par le CCP dans la section interinstitutions d'un montant de US\$ 40 millions pour la fourniture d'appui technique aux pays.

**Tableau 3 : Comparaison du BPTI 2006-2007 avec les allocations spéciales approuvées par le CCP et du BPTI proposé pour 2008-2009**

	<b>BPTI 2006-2007 + allocations spéciales approuvées CCP</b>	<b>BPTI proposé pour 2008-2009</b>	<b>% de variation par rapport à 2006-2007</b>
Coparrainants	120 670 000	134 670 000	12 %
Secrétariat	173 400 000	182 400 000	5 %
Interinstitutions	145 600 000	146 750 000	1 %
Fonds de prévoyance		5 000 000	
<b>Total</b>	<b>439 670 000</b>	<b>468 820 000</b>	<b>7 %</b>

37. L'augmentation est due au rôle élargi que l'on a demandé à l'ONUSIDA de jouer à l'appui d'un élargissement mondial de l'action en direction d'un accès universel et pour aider les pays à 'faire travailler l'argent disponible' de manière plus efficace, comme stipulé dans les effets directs principaux.

38. La proposition de BPTI pour 2008-2009 inclut US\$ 135 millions à partager entre les dix coparrainants, US\$ 182 millions pour le Secrétariat de l'ONUSIDA, US\$ 147 millions pour les activités interinstitutions et US\$ 5 millions pour le fonds de prévoyance.

39. On estime que sur le budget proposé de US\$ 469 millions pour les coparrainants, le Secrétariat, les activités interinstitutions et le fonds de prévoyance<sup>9</sup>, 74 % (US\$ 347 millions) seront alloués à l'appui au plan régional et à l'échelon des pays, et 26 % (US\$ 122 millions) seront alloués au niveau mondial. Sur l'allocation du Secrétariat de US\$ 182 millions, on estime que 63 % (US\$ 115 millions) seront alloués au plan régional et à l'échelon des pays, et que 37 % (US\$ 67 millions) seront alloués au niveau mondial. Sur les US\$ 182 millions du Secrétariat, on estime que 61 % (US\$ 47 millions) des charges de personnel de US\$ 77 millions seront alloués à l'appui au plan régional et à l'échelon national, et que 39 % (US\$ 30 millions) le seront au niveau mondial. Le budget du Secrétariat inclut également un investissement en technologies de l'information de US\$ 11 millions pour soutenir les services aux niveaux mondial, régional et des pays. Ce budget prévoit aussi des investissements et de la formation, que l'ONUSIDA a dû entreprendre, en raison de la mise en place d'un nouveau système ERP (*Enterprise Resource Planning*) par l'OMS (qui prévoit des services administratifs et financiers pour l'ONUSIDA). Sur le budget interinstitutions de US\$ 147 millions, 98 % (US\$ 144 millions) devraient être directement alloués à des activités à l'échelon des pays.

<sup>9</sup> On suppose que le fonds de prévoyance sera alloué dans les mêmes proportions que les budgets des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions

40. Le Tableau 4 présente une vue d'ensemble des fonds du BPTI devant être mobilisés par l'ONUSIDA ainsi que des informations sur l'allocation de ces fonds aux coparrainants en 2008-2009. Le Tableau 5 présente les fonds supplémentaires devant être mobilisés séparément par les coparrainants.

**Tableau 4 : Fonds devant être mobilisés par l'ONUSIDA**

Organisme	Budget de base	Budget supplémentaire	Total
HCR	6 400 000		6 400 000
UNICEF	20 800 000		20 800 000
PAM	7 000 000		7 000 000
PNUD	13 760 000		13 760 000
UNFPA	18 200 000		18 200 000
ONUDC	9 500 000		9 500 000
OIT	9 500 000		9 500 000
UNESCO	10 600 000		10 600 000
OMS	26 500 000		26 500 000
Banque mondiale	12 410 000		12 410 000
Secrétariat	167 400 000	15 000 000	182 400 000
Interinstitutions	126 750 000	20 000 000	146 750 000
Fonds de prévoyance		5 000 000	5 000 000
<b>Total</b>	<b>428 820 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>468 820 000</b>

**Tableau 5 : Fonds devant être mobilisés par les coparrainants**

Organisme	Budget supplémentaire coparrainants	Ressources mondiales/régionales des coparrainants
HCR	1 320 000	7 845 000
UNICEF	33 408 000	38 493 000
PAM	1 600 000	14 051 000
PNUD	21 700 000	12 000 000
UNFPA	38 800 000	28 590 000
ONUDC	39 600 000	13 200 000
OIT	16 000 000	4 400 000
UNESCO	12 500 000	11 500 000
OMS	71 600 000	31 200 000
Banque mondiale	11 135 000	23 457 000
<b>Total</b>	<b>247 663 000</b>	<b>184 736 000</b>

**6. Garantir en permanence la pertinence du BPTI**

41. En réponse à la décision 9.10 de juin 2005 du CCP visant à accroître la flexibilité du Budget-plan de travail intégré, le BPTI 2008-2009 contient trois dispositions supplémentaires spécifiquement conçues pour garantir en permanence sa pertinence :

1. Le Directeur exécutif peut augmenter ou diminuer les ressources entre les effets directs principaux, sous réserve des conditions suivantes :
  - a. les transferts peuvent représenter jusqu'à 10 % du montant budgétisé pour l'effet direct principal concerné,
  - b. les transferts portant sur plus de 10 % ne peuvent avoir lieu qu'après consultation du Comité des Organismes coparrainants, de la Présidence et de la Vice-présidence du Conseil de Coordination du Programme,
  - c. les transferts peuvent avoir lieu dans le cadre de l'examen de mi-exercice ou autrement si le Directeur exécutif considère que c'est nécessaire.
2. Un examen de mi-exercice du Budget-plan de travail intégré sera réalisé à l'issue de la première année de l'exercice biennal. L'examen sera coordonné par le Secrétariat et tiendra compte des développements intervenus depuis l'approbation du BPTI par le Conseil de Coordination du Programme, notamment de l'émergence de problèmes prioritaires, des mobilisations de fonds effectives et prévues, et de la mise en œuvre des actions.
3. Un fonds de prévoyance de US\$ 5 000 000 a été prévu dans le cadre du budget supplémentaire.

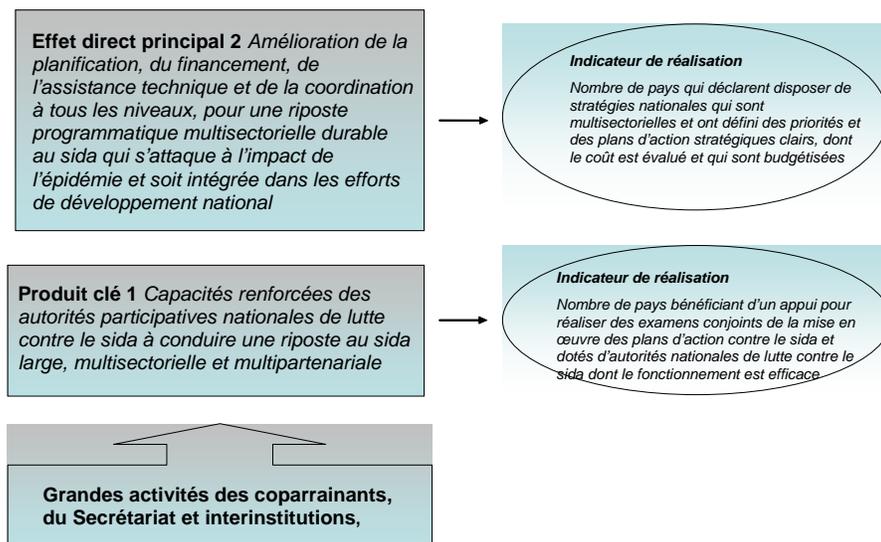
## **7. Responsabilisation**

42. Le BPTI 2008-2009 dispose d'une structure axée sur les résultats considérablement améliorée qui fournit une plate-forme plus efficace pour le suivi des performances, la responsabilisation et la transparence au sein du Programme commun. Parallèlement, ce dernier est confronté à des obstacles importants dans le domaine du suivi et de l'évaluation des performances. Les efforts de suivi et d'évaluation de l'ONUSIDA doivent collecter et évaluer des données sur les activités à plusieurs niveaux (national, régional et mondial), dans différents pays et venant de sources multiples afin de capter et d'évaluer les nombreuses manières dont le Programme commun contribue à la riposte au sida.

43. Le Cadre de suivi de la performance du BPTI 2008-2009 s'appuie sur les améliorations de la structure du budget-plan de travail intégré, tient compte de l'expérience de suivi de la performance du BPTI 2006-2007 et a pour objectif de lutter contre les nombreux obstacles aux efforts de suivi de la performance. Le Cadre 2008-2009 bénéficiera d'un certain nombre d'améliorations :

- Dans le cadre du BPTI 2008-2009, le nombre d'indicateurs de résultat et de réalisation a été réduit – de trente-cinq indicateurs de réalisation pour les résultats principaux en 2006-2007 à quatorze indicateurs de réalisation pour les effets directs principaux en 2008-2009. De un à deux indicateurs de réalisation seront élaborés pour chacun des trente-trois produits clés – ce qui correspond, à nouveau, à une diminution considérable par rapport aux cent vingt-six indicateurs de réalisation utilisés pour les quarante-neuf résultats clés en 2006-2007.

**Figure 1. Illustration de la structure de suivi de la performance du BPTI**



- Afin d'améliorer la qualité et la portée des informations de suivi de la performance, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront utilisés dans le Cadre de suivi de la performance 2008-2009.
- Les efforts pour évaluer l'impact à l'échelon des pays sont renforcés, les indicateurs étant en majorité basés sur les interventions dans les pays et évalués au niveau national.
- Des sources de données pour les indicateurs ont été définies et des bases de départ établies pour permettre un suivi des progrès.
- Le lien entre le suivi financier et le suivi de l'avancement de la mise en œuvre des activités planifiées sera encore renforcé.
- Les données de suivi sur les indicateurs seront complétées par des évaluations périodiques de l'impact dans certains domaines.
- La base de données de performance permettra d'établir des rapports personnalisés pour différents destinataires et groupes constitutifs.

44. Il existe un lien fort entre le suivi des performances du BPTI au niveau des effets directs principaux et le suivi des progrès en direction des objectifs de l'UNGASS, de l'Objectif 6 de la Déclaration du Millénaire pour le Développement (relatif au combat contre le sida, le paludisme et d'autres maladies), des progrès vers un accès universel aux programmes de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH, de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida et d'autres engagements. Les comptes-rendus sur les indicateurs des effets directs principaux seront basés sur des sources de données standard, notamment les rapports de l'UNGASS venant des pays, les rapports sur l'Indice composite des politiques nationales, l'outil d'évaluation de l'alignement et de l'harmonisation de l'action des pays, les rapports de pays de l'ONUSIDA ainsi que des rapports spécifiques des coparrainants, tels que les données du HCR sur les situations d'urgence ou les données de l'OMS concernant le traitement du sida. Ces liens transversaux communs aux grands engagements mondiaux permettront d'établir une approche consolidée de la collecte des données, réduiront davantage le poids de la mission de compte-rendu et les coûts associés de transaction, et garantiront la présentation de rapports mondiaux cohérents sur la riposte au sida.

45. Les indicateurs des trente-trois produits clés ont été élaborés en se concentrant sur les activités spécifiques des coparrainants et du Secrétariat qui contribuent et sont liées à chaque produit clé. Les principales sources de données pour les comptes-rendus sur les produits clés seront les rapports de pays de l'ONUSIDA ainsi que les informations fournies par les coparrainants et le Secrétariat.

46. Le Cadre de suivi de la performance s'appuie aussi sur le suivi (financier et de fond) et l'évaluation que chaque coparrainant et le Secrétariat opèrent pour leurs grandes activités spécifiques. Cela contribuera à une meilleure responsabilisation de chaque coparrainant et du Secrétariat, et à une plus grande cohérence et harmonisation dans le suivi, l'évaluation et l'activité de compte-rendu des dix coparrainants et du Secrétariat.

47. Pour mettre en œuvre le Cadre de suivi de la performance pour 2008-2009, l'ONUSIDA s'appuiera sur un large éventail de ressources, notamment le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants, les bureaux et les départements de suivi et d'évaluation des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, le Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation, l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le sida au niveau mondial, et les experts en suivi et évaluation de l'ONUSIDA dans plus de quarante pays. Le Cadre considère également les équipes communes des Nations Unies dans les pays comme une composante centrale du suivi des travaux de l'ONUSIDA à l'échelon des pays. Les rapports annuels de pays de l'ONUSIDA préparés et examinés par les équipes communes des Nations Unies sur le sida dans les pays sont l'une des principales sources de données de suivi.

48. Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants de l'ONUSIDA est un instrument clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de suivi de la performance du BPTI. Il est composé de spécialistes des programmes et d'experts en suivi et évaluation des dix coparrainants et du Secrétariat. Le groupe s'occupe de la collecte, de l'analyse et de la communication des données de performance de l'ONUSIDA. Il facilite l'harmonisation du suivi et du compte-rendu de la performance au sein du Programme commun et appuie l'échange d'expériences en matière de suivi et d'évaluation. Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants a été établi et fonctionne sous les auspices du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA, lequel est composé d'un large éventail de partenaires – gouvernements, universités et instituts de recherche, organisations non gouvernementales, fonds, donateurs. Cela offre un point d'entrée à toutes les parties prenantes au niveau de la gouvernance de l'ONUSIDA pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation de la performance du BPTI.

49. L'ordre du jour des réunions des Coordonnateurs mondiaux sur le sida et du Secrétariat de l'ONUSIDA prévoit des examens réguliers de la performance du Programme commun, à la fois de chaque organisme à titre individuel et de manière collective. Des rapports officiels sur la performance du BPTI seront préparés chaque année. Après l'examen et l'approbation par les Coordonnateurs mondiaux sur le sida et le Comité des Organismes coparrainants (COC), les rapports sur la performance du BPTI concernant la mise en œuvre du Budget-plan de travail intégré 2008-2009 seront soumis au Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA lors de ses réunions de juin 2009 et 2010.

50. Outre les rapports annuels, un examen de mi-exercice sera associé à une évaluation des besoins émergents et des nouvelles priorités, et tiendra également compte des informations préliminaires sur la performance de l'ONUSIDA pendant la première année de l'exercice biennal.

51. Des informations détaillées sur les responsabilités de suivi et d'évaluation, sur les indicateurs de résultat et de réalisation, sur les sources de données identifiées et sur les bases de départ établies seront présentées dans un document distinct – le Cadre de suivi de la performance du Budget-plan de travail intégré.

52. La base de données sur Internet du BPTI favorisera un meilleur archivage des informations sur le suivi de la performance, permettra un accès plus aisé aux données et facilitera la création de rapports sur mesure sur des thèmes particuliers destinés à des publics spécifiques. La base de données contiendra des liens hypertextes vers les sites sur le suivi et l'évaluation des dix coparrainants et du Secrétariat.

## II. Budget intégré par effet direct principal

53. L'ONUSIDA a recensé un ensemble de sept (7) effets directs principaux qui reflètent l'**impact collectif anticipé du Programme commun** sur la riposte au sida pendant l'exercice biennal 2008-2009.

54. L'investissement nécessaire s'élève à un montant de US\$ 469 millions devant être mobilisé par l'ONUSIDA. Les fonds levés par les coparrainants dans le cadre de leur budget supplémentaire (US\$ 247 millions) sont mis à disposition dès que mobilisés et sont consacrés, avec les ressources régionales et mondiales des coparrainants (US\$ 185 millions) aux travaux en rapport avec le sida réalisés par ces derniers.

55. Les coparrainants mobilisent également un montant estimé à US\$ 1 950 millions qu'ils mettent en œuvre à l'échelon des pays.

56. Les effets directs principaux représentent la contribution du Programme commun à la réalisation des objectifs décrits dans la *Déclaration d'engagement sur le VIH/sida* et réaffirmés dans la *Déclaration politique sur le VIH/sida* adoptée lors de la Réunion de Haut niveau sur le sida de 2006.

57. Cette section résume les activités prévues dans le cadre de chaque effet direct principal. Des descriptions résumées des activités sont mentionnées sous chaque produit clé spécifique. Une liste figure entre parenthèses pour chaque produit clé recensant des membres du Programme commun qui ont un rôle prévu à jouer pour atteindre ledit produit. Les effets directs principaux, les produits clés et les activités sont récapitulés parallèlement à leurs allocations budgétaires dans l'Annexe 1.

**Tableau 3 : Répartition par effet direct principal**

Effets directs principaux	Fonds devant être mobilisés par l'ONUSIDA	Budget supplémentaire des coparrainants	Ressources régionales et mondiales des coparrainants
Leadership et mobilisation des ressources	205 047 374 <sup>10</sup>	10 910 352	10 499 342
Planification, financement, assistance technique et coordination	106 761 487	35 658 696	33 577 216
Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	30 520 600	25 304 976	22 183 096
Ressources humaines et capacités des systèmes	45 615 495	108 056 656	66 684 001
Droits de la personne, sexes, spécificité, stigmatisation et discrimination	27 467 935	19 307 000	10 954 000
Populations les plus à risque	16 090 000	23 800 000	11 730 000
Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	32 317 109	24 625 320	29 108 345
Fonds de prévoyance	5 000 000		
<b>Total</b>	<b>468 820 000</b>	<b>247 663 000</b>	<b>184 736 000</b>

### 1. Leadership et mobilisation des ressources

**Effet direct principal 1** : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques

58. L'ONUSIDA cherchera à s'appuyer, en 2008-2009, sur la dynamique croissante en faveur d'une riposte forte contre le sida, en accélérant les progrès vers la réalisation des objectifs de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et en renforçant l'élan au profit d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Cet effet direct principal reconnaît l'importance du lien qui existe entre leadership dans le combat contre le sida et mobilisation des ressources pour lutter contre l'épidémie. Pour financer une riposte complète à l'épidémie, l'ONUSIDA estime que de US\$ 20 milliards à US\$ 23 milliards seront nécessaires en 2010 – plus du double des US\$ 10 milliards que l'on prévoit d'allouer aux programmes en rapport avec le VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire en 2007.

59. Le budget de l'effet direct principal 1 de US\$ 205 millions traduit l'engagement du Programme commun à obtenir des résultats à l'échelon des pays. Il inclut une provision de US\$ 100 millions sur le budget interinstitutions pour les salaires de tous les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays, des Conseillers de programme, des Conseillers en matière de mobilisation sociale, des Conseillers en matière de suivi et d'évaluation et de leur personnel de soutien, ainsi que pour les charges opérationnelles de plus de 80 bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain.

<sup>10</sup> Inclut une provision de US\$ 100 millions sur le budget interinstitutions pour les salaires de tous les personnels de l'ONUSIDA dans les pays ainsi que pour les charges opérationnelles de plus de 80 bureaux ONUSIDA dans les pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain.

60. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 1, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement cinq produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Ordre du jour mondial pour une riposte complète et efficace au sida qui soit clairement défini et soutenu par des politiques, des normes et des directives mondiales.**

61. L'ONUSIDA coordonnera l'élaboration de politiques et d'orientations pour riposter contre une épidémie en évolution permanente, fournir un leadership dans la mise en œuvre d'une riposte à long terme contre le sida et maximiser l'impact des événements clés, y compris la Conférence internationale sur le sida, le lancement du *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida* et l'examen complet par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2008 de la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida. *(L'OMS, les activités interinstitutions, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Engagement politique et leadership renforcés parmi les gouvernements, la société civile, les partenaires non étatiques, le secteur privé, le monde du travail et d'autres parties prenantes clés à tous les niveaux pour garantir des ripostes au sida durables, multisectorielles et participatives.**

62. L'ONUSIDA travaillera pour intégrer des efforts visant à renforcer la riposte au sida dans l'ordre du jour plus large de la réforme des Nations Unies, en faisant un usage efficace des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour le VIH/sida et en promouvant un environnement qui favorisera une riposte puissante contre le sida. Des efforts ciblés seront concentrés sur un renforcement de l'engagement du monde du travail dans la riposte au sida ainsi que sur une amélioration et un élargissement de la collaboration entre les partenaires nationaux et internationaux pour une intensification accélérée des programmes nationaux axés sur les enfants et le sida. *(Les activités interinstitutions, l'UNICEF, l'OIT, l'UNESCO, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Ressources financières mobilisées de manière plus efficaces et en temps voulu pour répondre aux besoins de ressources prévus pour une riposte élargie et intensifiée.**

63. L'ONUSIDA intensifiera ses efforts pour mobiliser des ressources dans tous les secteurs pour qu'une riposte élargie et intensifiée puisse répondre aux besoins prévus, y compris ceux des programmes axés sur les besoins des enfants affectés par le sida et ceux des services d'aide alimentaire et nutritionnelle. Des efforts accrus seront concentrés sur l'intégration de la question des populations en situation de crise humanitaire dans les politiques nationales contre le sida, les plans stratégiques et les propositions des donateurs. *(Le HCR, l'UNICEF, le PAM, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 4 : Leadership et capacités renforcés des personnes vivant avec le VIH et des groupes de personnes vivant avec le VIH, de la société civile et des organisations à assise communautaire à participer de manière significative aux ripostes contre le sida à tous les niveaux.**

64. L'ONUSIDA aidera à renforcer les capacités de la société civile en réunissant des partenariats novateurs, en promouvant des ripostes multisectorielles au sida et en assistant les organisations pour mobiliser des ressources. Les programmes de leadership seront spécifiquement axés sur la nécessité de renforcer encore les réseaux de personnes vivant avec le VIH et d'autres groupes de la société civile. *(Le PNUD, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 5 : Leadership coordonné et harmonisé du système des Nations Unies sur le sida, avec des capacités et des compétences renforcées en matière de lutte contre le sida aux niveaux mondial, régional et national.**

65. Une action conjointe interinstitutions renforcera et suivra la coordination et l'efficacité du système des Nations Unies à l'échelon des pays, via les efforts des Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/sida et les équipes et programmes conjoints de l'ONU, et en travaillant avec le système du Coordonnateur résident des Nations Unies. L'ONUSIDA intensifiera son appui technique pour un élargissement de l'action, en utilisant de manière optimale des canaux tels que les Fonds d'accélération programmatique et en respectant les dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique pour renforcer l'aide technique dans des domaines spécifiques. Des efforts ciblés amélioreront la coordination des parties prenantes du secteur de l'éducation et des entités et organisations luttant contre le VIH parmi les populations en situation de crise humanitaire. *(Les activités interinstitutions, le HCR, le PNUD, l'UNESCO, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**2. Planification, financement, assistance technique et coordination**

**Effet direct principal 2 :** Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux, pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national.

66. Une stratégie de lutte contre le sida multisectorielle fondée sur des preuves éclairées représente la pierre angulaire d'une riposte nationale efficace. En janvier 2007, 73 pays avaient élaboré des cadres nationaux de lutte contre le sida à l'issue de processus multipartenariaux et participatifs. Cependant, les pays sont confrontés à d'importants obstacles pour mettre ces cadres en œuvre. Sur les 73 pays dotés de cadres nationaux, 51 seulement englobent les contributions de tous les partenaires, et 35 seulement disposent de mécanismes de suivi et d'évaluation pour collecter et rendre compte des activités de toutes les parties prenantes. Seuls 40 cadres nationaux de lutte contre le sida ont été transformés en des plans opérationnels dont le coût a été évalué.

67. L'une des idées maîtresses du BPTI 2008-2009 est d'améliorer la qualité des cadres stratégiques nationaux. Les stratégies et les plans d'action nationaux doivent avoir défini des priorités, être basés sur le concret (pour permettre une adaptation des efforts aux caractéristiques et aux tendances locales), avoir fait l'objet d'une évaluation de leur coût, avoir défini les responsabilités et être assortis de plans de suivi et d'évaluation rationalisés. Une planification stratégique de haut niveau de qualité aidera à s'assurer de la pérennité de la riposte au sida, à garantir que les fonds sont utilisés de la manière la plus stratégique possible et à améliorer l'impact des interventions. Pour aider les pays à élargir et à intensifier l'action vers un accès universel, l'ONUSIDA a créé les services Stratégie et plan d'action en matière de lutte contre le sida (ASAP), installés à la Banque mondiale, pour répondre aux demandes d'appui technique des pays.

68. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 2, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement cinq produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Capacités renforcées des autorités participatives nationales de lutte contre le sida à conduire et coordonner une riposte large, multipartenariale et multisectorielle, à organiser des processus participatifs pour élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux de riposte au sida dont les coûts sont évalués, qui sont**

**participatifs, durables, crédibles et éclairés par des données scientifiques concrètes et des données épidémiologiques et sociales, et à superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre national convenu de suivi et d'évaluation de la lutte contre le sida.**

69. Le plaidoyer, l'appui technique et les conseils en matière de politiques de l'ONUSIDA renforceront les capacités des institutions nationales et de la société civile à mettre en œuvre et à superviser des ripostes coordonnées au sida. L'appui technique et les conseils en matière de politiques amélioreront les capacités de mise en œuvre à l'échelon des pays. Les pays recevront un appui pour élaborer des systèmes de suivi et d'évaluation puissants et complets, et pour élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux dont les priorités sont définies, les coûts évalués et qui sont basés sur le concret. Des secteurs clés, tels que le monde du travail, seront aidés à jouer leur propre rôle au sein d'une riposte multisectorielle au sida. *(Les activités interinstitutions, le PNUD, l'OIT, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Stratégies, priorités et plans annuels d'action nationaux de lutte contre le sida intégrés dans des processus plus larges de planification et budgétaires, tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les plans de développement national, les budgets nationaux, les cadres de dépenses à moyen terme et les plans sectoriels.**

70. L'ONUSIDA fournira un appui technique aux pays pour intégrer la riposte au sida dans des instruments de développement national. L'appui aux secteurs de la santé promouvra des financements durables alors qu'un plaidoyer ciblé et une assistance technique faciliteront l'intégration des programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle et des dynamiques démographiques dans les stratégies et les plans d'action nationaux et d'autres instruments de développement. On promouvra des liens entre VIH et santé sexuelle et reproductive. Une assistance sectorielle spécifique sera également fournie au monde du travail, y compris une stratégie de sensibilisation ciblant l'économie informelle. *(Le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'OIT, l'OMS, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Appui technique et financier accru, harmonisé et aligné pour élargir et intensifier les financements et la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le sida.**

71. L'ONUSIDA fournira des orientations et un appui aux pays pour élargir et intensifier l'action vers un accès universel, y compris une assistance ciblée pour dépasser les obstacles à l'intensification de l'action. L'assistance technique et l'appui managérial promouvoir le succès des programmes financés via la Banque mondiale, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et d'autres initiatives mondiales de financement. Le plaidoyer, l'appui technique et les conseils en matière de politiques amélioreront la coordination et l'harmonisation des donateurs. *(Les activités interinstitutions, le PNUD, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 4 : Intégration des besoins des groupes les plus à risque, affectés et vulnérables dans les stratégies et plans d'action nationaux de lutte contre le sida, sans oublier de leur allouer des ressources appropriées.**

72. L'ONUSIDA renforcera les capacités institutionnelles des partenaires apportant des services aux principales populations vulnérables (y compris les femmes vivant avec le VIH, les professionnel(le)s du sexe, les consommateurs de drogues injectables, les prisonniers et les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains) pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes et les services en rapport avec le VIH. L'ONUSIDA appuiera l'élaboration de

plans nationaux complets basés sur le concret qui intègrent un mixte d'interventions ciblant la prévention du VIH parmi les adolescents, en accordant une attention spécifique aux adolescents particulièrement vulnérables et les plus à risque. *(L'UNICEF, l'UNFPA, l'ONUSIDA, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 5 : Capacités renforcées des partenaires des pays à évaluer et élaborer des programmes pour atténuer l'impact socioéconomique du sida.**

73. L'ONUSIDA apportera un soutien et facilitera la recherche pour évaluer et atténuer l'impact socioéconomique de l'épidémie. Le Programme commun promouvra l'élaboration de stratégies d'adaptation pour les travailleurs affectés par le VIH et l'intégration des secteurs de l'éducation et associés aux ripostes nationales au sida. *(Le PNUD, l'OIT, l'UNESCO, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

**Effet direct principal 3 :** Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation de la riposte au sida via une mise à disposition et une utilisation plus importantes d'informations stratégiques, y compris en matière de suivi et d'évaluation, de surveillance et de suivi des ressources.

74. Les informations stratégiques fournissent aux pays des données actualisées nécessaires pour leur permettre de prendre des décisions éclairées au niveau national. Pour développer des actions nationales contre le sida valables et durables, les pays doivent 'connaître leur épidémie', ce qui nécessite l'existence de mécanismes fiables de collecte et d'analyse d'informations pertinentes en rapport avec le VIH. Les systèmes d'évaluation de l'impact des initiatives programmatiques et d'évaluation des progrès nationaux améliorent la responsabilisation des acteurs de la riposte au sida et permettent aux partenaires nationaux d'adapter les stratégies et les plans d'action nationaux afin d'en améliorer l'efficacité. Alors que les efforts s'intensifient pour réduire les insuffisances menaçantes au niveau du financement des actions en rapport avec le VIH, il restera essentiel de suivre l'ampleur et la nature des flux de ressources.

75. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 3, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement trois produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Coordination et harmonisation améliorées des approches et des systèmes de suivi et d'évaluation de la lutte contre le sida.**

76. L'ONUSIDA apportera un appui aux pays et aux régions pour élaborer des systèmes puissants et harmonisés d'information qui suivent les progrès et évaluent l'impact des efforts nationaux de riposte au sida. Une assistance sera fournie pour faciliter une meilleure ventilation des données par âge, sexe et autres caractéristiques, en accordant une attention prioritaire aux statistiques ventilées concernant les enfants dans le cadre des systèmes d'évaluation mondiaux, régionaux et nationaux. Des efforts ciblés seront axés sur l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation pour les composantes d'aide alimentaire et nutritionnelle des programmes de soins, de traitement et d'appui en rapport avec le VIH, tout en cherchant à identifier les approches présentant un rapport coût/efficacité optimal. *(L'UNICEF, le PAM, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Données, informations et analyses fiables disponibles sur les tendances mondiales, régionales et nationales de l'épidémie de sida, son impact et les ripostes nationales, et estimations affinées des besoins de ressources de la lutte contre le sida au niveau mondial et à l'échelon des pays parallèlement à un meilleur suivi des flux financiers.**

77. L'ONUSIDA appuiera une surveillance mondiale du VIH, des comportements à risque associés, des infections sexuellement transmissibles et de la résistance aux médicaments du VIH et de leur toxicité. Des efforts ciblés permettront d'améliorer les informations sur les flux de ressources, les ripostes nationales (y compris les progrès en direction d'un accès universel), les dépenses allouées aux actions axées sur le thème enfants et sida, l'impact de l'épidémie sur le monde du travail et les programmes destinés aux populations en situation de crise humanitaire. *(Le HCR, l'UNICEF, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Ordres du jour de la recherche biomédicale, socio-comportementale et opérationnelle développés et promus pour favoriser un élargissement et une intensification de la riposte via des programmes, des pratiques et des politiques améliorés dans les domaines de la prévention, du traitement, des soins et de l'appui.**

78. Le Programme commun stimulera, facilitera et coordonnera un large éventail de recherches sur la riposte au sida du secteur de la santé, en diffusant les constatations et en fournissant des orientations sur les nouvelles constatations de la recherche. *(L'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

#### **4. Ressources humaines et capacités des systèmes**

**Effet direct principal 4 :** Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.

79. Les limites capacitaires entravent les efforts visant à élargir et intensifier l'action vers un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. L'Afrique subsaharienne, où habitent près des deux tiers des personnes vivant avec le VIH, ne compte que 3 % des travailleurs de santé du monde. Dans les pays lourdement touchés en particulier, l'épidémie affaiblit les systèmes éducatifs, le secteur de la santé, les services civils et les entreprises, soulignant le besoin urgent qu'il y a à prévenir les nouvelles infections dans des secteurs clés, à améliorer l'accès aux services de prévention de la transmission mère-enfant du virus, à atténuer l'impact de l'épidémie et à renforcer les ressources humaines essentielles. Les efforts en direction d'un accès accru aux biens essentiels en rapport avec le VIH doivent relever à la fois les défis posés par les limites des systèmes nationaux de gestion des achats et des fournitures, et par le problème de l'accessibilité financière des antirétroviraux de deuxième ligne et autres biens.

80. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 4, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement neuf produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour la fourniture de services essentiels de prévention du VIH, y compris la prévention de la transmission sexuelle et le développement de nouvelles techniques de prévention du virus.**

81. Des orientations techniques, des travaux d'analyse et un examen des dépenses publiques appuieront les efforts nationaux engagés pour élargir les services essentiels de prévention, y compris les nouvelles approches de prévention telles que la circoncision masculine. Les liens entre le VIH et la santé sexuelle et reproductive seront renforcés. *(L'UNFPA, l'OMS, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour élargir et intensifier des programmes complets de prévention de la transmission mère-enfant du virus.**

82. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'UNICEF et l'OMS ont conjugué leurs activités dans le domaine de la prévention de la transmission mère-enfant. Le plaidoyer, les orientations normatives et l'assistance technique du Programme commun accéléreront la mise en œuvre de programmes nationaux basés sur le concret et dont le coût est évalué ciblant une prévention complète de la transmission mère-enfant et un élargissement des soins et du traitement pédiatriques, et qui ont intégré des services d'aide alimentaire et nutritionnelle. Un appui financier et matériel sera fourni pour accélérer la mise en œuvre de programmes de prévention de la TME, y compris l'élaboration de politiques de soutien et un renforcement des capacités. L'ONUSIDA appuiera également les efforts nationaux en synthétisant les données concrètes, en recensant les priorités et en diffusant des statistiques sur la fourniture de tels programmes au niveau mondial. *(L'UNICEF, le PAM, l'UNFPA, l'OMS, les activités interinstitutions, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour élargir et intensifier la fourniture de services de traitement et de soins en rapport avec le sida, y compris un traitement antirétroviral, une prévention et une gestion des infections opportunistes et d'autres situations liées au VIH, une prévention pour les personnes séropositives, des services d'aide nutritionnelle, de soins palliatifs et de fin de vie, et des services d'éducation associés.**

83. L'ONUSIDA promouvra et facilitera l'adoption de politiques visant à promouvoir les soins et le traitement pédiatriques du VIH. Le Programme commun soutiendra également les efforts pour renforcer les capacités du secteur de la santé à mettre en place des approches appropriées et intégrées de prise en charge et de traitement des femmes enceintes, des femmes infectées par le VIH, des enfants exposés et infectés par le virus. D'autres efforts seront axés sur l'amélioration de la qualité des soins destinés aux adultes et aux enfants, sur un accroissement des capacités de laboratoire et sur la mise en œuvre de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation pour prendre la mesure des progrès vers l'élargissement et l'intensification de l'action. Une assistance ciblée aidera les pays à dépasser les obstacles à l'élargissement du traitement et garantira l'intégration de services d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de soins et de traitement du sida. *(L'UNICEF, le PAM, l'OMS, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 4 : Capacités renforcées des pays à assurer un accès équitable aux services de conseil et de test du VIH qui garantissent la confidentialité, un consentement éclairé et un conseil.**

84. L'ONUSIDA fera une synthèse des données concrètes et fournira des orientations techniques et un appui pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une série intégrée d'approches du conseil et du test du VIH, y compris un test à l'initiative du client et du fournisseur et des conseils pour adultes, enfants et familles, ainsi que le développement de diagnostics du VIH de haut niveau de qualité. *(L'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 5 : Capacités renforcées des pays à élargir et intensifier la planification conjointe de la lutte contre le VIH/la tuberculose, la formation, l'achat et la fourniture de services harmonisés de lutte contre le VIH/la tuberculose, y compris la fourniture d'un ensemble de services de prévention, de soins, et d'appui en rapport avec la tuberculose liée au VIH.**

85. L'ONUSIDA entreprendra toute une gamme d'activités – y compris orientations techniques et appui – pour renforcer les capacités des pays à élargir et intensifier des services harmonisés en rapport avec le VIH/la tuberculose. Des efforts seront ciblés pour s'assurer que des services d'aide alimentaire et nutritionnelle seront inclus dans des services complets en rapport avec le VIH/la tuberculose et d'autres seront axés sur la fourniture de services harmonisés dans les prisons, les centres de traitement des toxicomanes et les centres de détention de populations immigrées. *(Le PAM, l'ONU DC, l'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 6 : Systèmes nationaux renforcés pour la gestion des achats et des fournitures concernant les médicaments du VIH, les diagnostics, les préservatifs et d'autres biens essentiels de haut niveau de qualité en rapport avec le virus.**

86. L'ONUSIDA travaillera en partenariat avec le groupe de travail sur la gestion des achats et des fournitures, qui se compose de quatre coparrainants de l'ONUSIDA et du Fonds mondial, pour fournir des orientations normatives, une pré-qualification des médicaments du VIH et d'autres normes de qualité, un renforcement des capacités, des informations stratégiques et un appui technique afin de renforcer les systèmes nationaux de gestion des achats et des fournitures. Outre les médicaments du VIH, des efforts visant à renforcer les capacités de gestion des achats et des fournitures seront axés sur les médicaments pour le traitement des infections sexuellement transmissibles, et sur les kits de test de diagnostic. Une initiative mondiale multidimensionnelle pour promouvoir le préservatif (la *Global Condom Initiative*) – incluant notamment le renforcement des capacités, les médias grand public, le plaidoyer, la coordination et le suivi/l'évaluation – sera mise en œuvre et ciblera à la fois les préservatifs masculins et féminins. *(L'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, la Banque mondiale, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 7 : Capacités renforcées des autorités nationales et régionales dans les pays en développement à tirer profit de la souplesse des accords commerciaux mondiaux pour promouvoir un accès plus large aux produits pharmaceutiques et aux biens de prévention en rapport avec le VIH financièrement abordables.**

87. Des orientations en matière de politiques, des orientations normatives et un appui technique aideront les pays à tirer profit de manière optimale de la souplesse de l'accord sur les Aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et à exploiter autrement des politiques et des approches qui garantissent un accès durable aux médicaments du sida. *(Le PNUD, l'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 8 : Capacités renforcées à l'échelon des pays en matière de planification des ressources humaines, de formation, de rémunération et de fidélisation des personnels dans tous les secteurs concernés par la riposte au VIH/sida.**

88. Des mesures de renforcement des capacités promouvoir la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies et de programmes d'éducation, de communication et d'information basés sur les droits pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH. Une initiative ciblée et multifacettes appuiera un élargissement et une intensification de l'action en direction de l'accès universel grâce à un renforcement des ressources humaines dans le secteur de la santé, y compris des efforts pour garantir un accès des travailleurs de santé à la prévention, au traitement et aux soins en rapport avec le VIH. *(L'OIT, l'OMS, l'UNESCO, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 9 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour fournir un accès équitable, via le lieu de travail, à des services complets de prévention, de traitement et de soins en rapport avec le VIH.**

89. Des orientations en matière de politiques et un appui technique seront fournis aux employeurs, travailleurs et ministères du Travail avec pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de programmes sur le lieu de travail complets, sexospécifiques et durables. Une assistance sera fournie aux partenaires de l'ONUSIDA pour mettre en œuvre et/ou élargir les programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail. *(Le HCR, l'OIT, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

**Effet direct principal 5 :** Renforcement de politiques et d'approches tenant compte des différences entre les sexes et respectueuses des droits de la personne qui réduisent la stigmatisation et la discrimination.

90. Des rapports de groupes de la société civile de 30 pays publiés en 2006 indiquent que la stigmatisation et la discrimination restent des obstacles considérables à une riposte participative et efficace au sida. Bien que 61 % des pays sondés par l'ONUSIDA en 2005 déclarent être dotés de lois protégeant les personnes séropositives au VIH contre la discrimination, ces lois sont rarement appliquées dans leur totalité ou avec rigueur. De même, alors que 82 % des pays sont dotés de lois qui garantissent un accès égal pour les hommes et les femmes à la prévention et aux soins du VIH, des problèmes subsistent quant à la mise en œuvre et à l'application effective de ces mesures.

91. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 5, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement cinq produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Promotion coordonnée de politiques et de programmes de lutte contre le sida équitables, sexospécifiques et basés sur les droits de la personne, et plus grand respect par les gouvernements des traités sur les droits de la personne et autres obligations internationales associées.**

92. L'ONUSIDA renforcera la cohérence et la coordination de l'action des Nations Unies en faveur des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes en 2008-2009. Un appui spécifique sera fourni aux approches sexospécifiques et respectueuses des droits de la personne dans le monde du travail, dans les situations de conflit et de crise humanitaire, et ciblant les prisonniers, les consommateurs de drogues injectables et les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains. *(Le HCR, le PNUD, l'ONUDC, l'OIT, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au sida, et à défendre d'autres questions liées aux droits de la personne, en particulier concernant les populations les plus à risque.**

93. Dans l'objectif de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, l'ONUSIDA travaillera au renforcement des partenariats avec les personnes vivant avec le VIH, les organisations communautaires, les médias, les groupes de femmes, le secteur privé et les chefs religieux. Des services d'éducation et de santé destinés aux populations les plus à risque seront promus et des efforts spéciaux engagés pour atténuer la stigmatisation liée à la consommation de drogues injectables et s'exerçant à l'encontre des personnes vulnérables au trafic d'êtres humains. *(Le PNUD, l'UNESCO, l'ONUSIDA, les activités interinstitutions, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à dépasser les obstacles juridiques et liés aux politiques qui empêchent un accès équitable aux services et aux biens de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH, y compris ceux spécifiquement conçus pour les populations vulnérables et les plus à risque.**

94. Un appui sera fourni pour réformer les lois et pour parvenir à une meilleure application des lois existantes protégeant les droits de la personne et l'égalité des femmes. L'ONUSIDA promouvra un accès équitable des populations les plus à risque aux services et biens en rapport avec le VIH, et aidera à renforcer les capacités des organisations fournissant des services aux populations vulnérables. *(Les activités interinstitutions, le PNUD, l'ONUSIDA, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 4 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à lutter contre l'inégalité des sexes, la violence sexiste et la discrimination contre les femmes et les filles dans la riposte au sida, et pour faire participer les hommes et les garçons à cette riposte.**

95. Le plaidoyer, le conseil technique et l'appui promouvront l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies permettant de s'attaquer aux aspects sexospécifiques de la riposte au sida, y compris les initiatives visant à réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, et à renforcer les réseaux d'hommes et de garçons s'attaquant à la dimension sexospécifique de l'épidémie. L'ONUSIDA facilitera aussi l'intégration de ces aspects sexospécifiques dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle en rapport avec le VIH et intensifiera le plaidoyer via la Coalition mondiale sur les femmes et le sida pour réduire la vulnérabilité de ces dernières. Le plaidoyer et le renforcement des capacités viseront à intégrer la question de l'égalité des sexes dans les programmes de santé sexuelle et reproductive. *(Le PAM, le PNUD, l'UNFPA, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 5 : Compétences renforcées en matière de droits de la personne et de sexospécificité des parlementaires, juges, responsables de l'application des lois, leaders communautaires et traditionnels, et autres acteurs concernés.**

96. Le plaidoyer, les orientations techniques et l'appui viseront à renforcer les compétences en matière de droits de la personne et de sexospécificité des juges et magistrats du travail, et des personnels chargés des décisions judiciaires et de l'application des lois qui sont en contact avec les consommateurs de drogues injectables, les personnes incarcérées et celles qui sont vulnérables au trafic d'êtres humains. *(L'ONUSIDA, l'OIT, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

## 6. Populations les plus à risque

**Effet direct principal 6 :** Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux professionnel(le)s du sexe.

97. Près de la moitié (45 %) des pays qui ont communiqué des données à l'ONUSIDA en 2005 déclaraient être dotés de lois susceptibles d'entraver l'accès des groupes les plus à risque aux services de prévention et de traitement en rapport avec le VIH. En 2005, les services de prévention du virus ne touchaient que 8 % des consommateurs de drogues injectables dans les pays à revenu faible et intermédiaire, 9 % des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et moins de 30 % des professionnel(le)s du sexe. L'analyse du système de comptabilité *National AIDS Accounts* indique que même les pays affectés par des épidémies concentrées parviennent rarement à allouer des ressources significatives aux programmes qui ciblent spécifiquement les besoins des populations les plus à risque d'infection.

98. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 6, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement deux produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 :** Appui accéléré aux gouvernements et à la société civile pour élargir et intensifier la fourniture de services efficaces de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH ciblant les consommateurs de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel(le)s du sexe, y compris dans les milieux carcéraux.

99. Le plaidoyer et l'assistance technique promouvront la fourniture équitable de services aux principales populations à risque, y compris dans les réseaux de professionnel(le)s du sexe, les milieux carcéraux et les milieux sanitaires. L'ONUSIDA s'efforcera d'accélérer la mise en œuvre des politiques et des programmes destinés aux populations vulnérables et de promouvoir une participation accrue de ces groupes de population à la riposte au sida. *(L'UNFPA, l'ONUSIDA, l'OMS, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 :** Diffusion élargie des politiques et des pratiques fondées sur des preuves éclairées et appui renforcé en faveur de leur utilisation, coordination et harmonisation améliorées des approches parmi l'ensemble des partenaires pour s'attaquer aux vulnérabilités et répondre aux besoins des populations les plus à risque.

100. Un appui sera fourni pour l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre d'approches fondées sur des preuves éclairées axées sur le VIH et les professionnel(le)s du sexe, les consommateurs de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, les personnes vivant en milieu carcéral, et les autres populations les plus exposées au risque d'infection. *(L'UNFPA, l'ONUSIDA, l'UNESCO, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

## **7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

**Effet direct principal 7 :** Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.

101. Les femmes représentent 48 % des personnes vivant avec le VIH et les jeunes représentaient 40 % de l'ensemble des nouvelles infections parmi les plus de 15 ans en 2006. On estime à plus de 500 000 le nombre d'enfants de moins de 15 ans qui ont été infectés par le VIH en 2006, la grande majorité de ces infections intervenant pendant la grossesse ou l'accouchement, ou du fait de l'allaitement au sein. Les conflits, les catastrophes naturelles et les déplacements de populations liés peuvent accroître de manière significative la vulnérabilité des individus affectés.

102. Pour relever ces défis et garantir la réalisation de l'effet direct principal 7, l'ONUSIDA entend réaliser collectivement quatre produits clés en 2008-2009 :

**Produit clé 1 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour prévenir le VIH chez les femmes et les filles, réduire leur vulnérabilité ainsi que l'impact du sida sur elles, y compris en réduisant et en éliminant la violence et le trafic d'êtres humains basés sur la sexospécificité.**

103. L'ONUSIDA renforcera la sensibilisation à la poursuite de la féminisation de l'épidémie et à ses racines liées à l'inégalité entre les sexes. Le Programme commun promouvra la mise en œuvre de politiques et de programmes qui luttent contre la vulnérabilité des femmes, promeuvent l'égalité entre les sexes, facilitent la participation des hommes et des garçons à la riposte, atténuent l'impact de l'épidémie et garantissent un accès équitable aux services essentiels en rapport avec le VIH, y compris les services de santé sexuelle et reproductive. Des initiatives ciblées promouvront des programmes tenant compte des différences entre les sexes ciblant les personnes dans des situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, les populations mobiles et migrantes, les consommatrices de drogues injectables ainsi que les femmes et les filles vivant dans des milieux carcéraux. L'appui technique renforcera les capacités des gouvernements et de la société civile à mettre en œuvre des politiques et des programmes tenant compte des différences entre les sexes, et le plaidoyer et d'autres activités de la Coalition mondiale sur les femmes et le sida contribueront à renforcer les engagements nationaux à lutter contre l'impact de l'épidémie sur les femmes et les filles. *(Le HCR, l'UNFPA, l'ONU DC, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 2 : Capacités renforcées à l'échelon des pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces pour prévenir les infections parmi les jeunes, y compris les jeunes les plus à risque d'infection parallèlement au traitement, à la prise en charge et à l'appui.**

104. Avec la pleine participation des jeunes, l'ONUSIDA appuiera la mise en œuvre de programmes complets d'éducation sur le VIH ciblant les jeunes (scolarisés et non scolarisés), l'élargissement et l'intensification de la prévention du VIH, la sensibilisation aux programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle ciblant les jeunes vivant dans des lieux difficiles à atteindre, et l'élargissement de l'accès aux informations et aux services de santé sexuelle et reproductive. *(Le HCR, le PAM, l'UNFPA, l'UNESCO, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 3 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour fournir une protection, des soins et un appui aux enfants affectés par le VIH/sida.**

105. Le plaidoyer, le développement d'outils et l'assistance technique appuieront l'élaboration et le suivi de politiques nationales ainsi que la mise en œuvre d'initiatives dont le coût est évalué, fondées sur des preuves éclairées, élargies et intensifiées pour répondre aux besoins des enfants affectés par le sida. Des initiatives ciblées appuieront l'aide alimentaire et nutritionnelle destinée aux orphelins et aux enfants rendus vulnérables par l'épidémie, et renforceront la sensibilisation aux droits et les compétences psychosociales des jeunes et des enfants, y compris des orphelins et des enfants séparés et non accompagnés. *(Le HCR, l'UNICEF, le PAM, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

**Produit clé 4 : Capacités renforcées et approches coordonnées des gouvernements et des acteurs humanitaires pour mettre en œuvre des politiques et des normes acceptées au niveau international, et des programmes de lutte contre le VIH et le sida multisectoriels, durables et efficaces ciblant les populations en situation de crise humanitaire, y compris les foyers ne bénéficiant pas d'une alimentation sûre, les migrants et les populations mobiles et les groupes de personnels en uniforme.**

106. L'ONUSIDA appuiera et coordonnera une riposte complète au VIH/sida ciblant les populations en situation d'urgence, en fournissant un appui technique pour renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre. Des efforts promouvoir l'intégration d'interventions d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les services de santé sexuelle et reproductive (y compris de prévention de la violence sexuelle) et les services de lutte contre la tuberculose dans les ripostes d'urgence. Avec le concours des organismes concernés, l'ONUSIDA appuiera des politiques internes et transnationales valables et des programmes complets de prévention, de traitement et de soins destinés aux migrants et aux populations mobiles. Le plaidoyer, les orientations en matière de politiques, l'appui technique et l'aide au suivi et à l'évaluation promouvoir des politiques et des programmes qui répondent aux besoins en rapport avec le VIH des services en uniforme et des personnels armés. *(Les activités interinstitutions, le HCR, le PAM, l'UNFPA, l'ONUUDC, l'OIT, d'autres coparrainants et le Secrétariat contribuent à la réalisation de ce produit clé.)*

### **III. Plans de travail – Coparrainants, Secrétariat et activités interinstitutions**

107. Cette section décrit les contributions de chaque coparrainant et du Secrétariat au **plan de travail collectif du Programme commun pour 2008-2009**. Les activités interinstitutions couvrent les efforts communs engagés par plusieurs membres de la famille de l'ONUSIDA en direction de la réalisation des effets directs principaux.

#### **1. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**

108. Le HCR a pour mission de conduire et de coordonner l'action internationale visant à protéger les réfugiés et à résoudre leurs problèmes partout dans le monde. Depuis plus de cinq décennies, on estime que le HCR a apporté son aide à près de 50 millions de personnes pour redémarrer leur vie. Des effectifs de près de 7 000 personnes dans 116 pays apportent actuellement leur soutien à près de 21 millions de personnes. Le HCR s'efforce de s'assurer que les réfugiés ont des conditions de vie dignes, ne font pas l'objet de discriminations, quel que soit leur statut sérologique vis-à-vis du VIH, et de fournir des interventions de base en rapport avec le VIH/sida dans les cas d'urgence. Conformément au Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, le HCR est l'organisme responsable de la lutte contre le VIH parmi les populations déplacées.

109. Les activités planifiées pour le HCR pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

**Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

110. Le HCR plaidera en faveur d'un accroissement des ressources et pour l'intégration de la question des populations déplacées et affectées par des conflits dans les politiques, plans et programmes en rapport avec le VIH. Le HCR coordonnera également ses actions avec celles des coparrainants de l'ONUSIDA et d'autres partenaires et parties prenantes pour lutter efficacement contre le VIH/sida parmi les personnes dont il a pour mission de s'occuper.

**Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

111. Le HCR mettra en œuvre des systèmes complets d'information, de suivi et d'évaluation en rapport avec le VIH dans les situations de conflit et de déplacement de populations, et soutiendra une recherche programmatique dans ces situations. En se basant sur des systèmes d'information améliorés, le HCR recensera et diffusera les meilleures pratiques et les leçons tirées de l'expérience sur le terrain.

**Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

112. Grâce à un plaidoyer et à la fourniture d'une assistance technique, le HCR travaillera au renforcement des capacités des partenaires pour mettre en œuvre ou élargir des programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail.

**Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

113. Le HCR plaidera pour les droits des personnes dont il a pour mission de s'occuper dans le contexte du VIH et appuiera l'intégration de la protection et d'une approche basée sur les droits dans les politiques et programmes de lutte contre le VIH. En particulier, le HCR mettra l'accent sur un accès non discriminatoire aux services en rapport avec le VIH/sida.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

114. Le HCR promouvra, appuiera et coordonnera une riposte efficace contre la violence sexuelle et sexiste dans les situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, y compris des programmes visant à réduire la vulnérabilité des femmes, des filles et des garçons. Le HCR diffusera des matériels d'information, d'éducation et de communication sur le VIH adaptés aux plans culturel et linguistique ciblant les personnes dont il a pour mission de s'occuper et accordera une attention toute particulière à apporter son aide aux jeunes et aux enfants affectés par des conflits et d'autres situations d'urgence. Le HCR appuiera et coordonnera la mise en œuvre de programmes complets de lutte contre le VIH/sida ciblant les populations en situation d'urgence et aidera les partenaires de mise en œuvre à renforcer leurs capacités à concevoir et à appliquer des programmes en rapport avec le VIH dans des situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations.

**Tableau 5 : Résumé du BPTI 2008-2009 du HCR par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	130 000	75 000	295 000	500 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	500 000	150 000	210 000	860 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	50 000	20 000	40 000	110 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	50 000	50 000	100 000	200 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	5 670 000	1 025 000	7 200 000	13 895 000
<b>Total</b>	<b>6 400 000</b>	<b>1 320 000</b>	<b>7 845 000</b>	<b>15 565 000</b>

## 2. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

115. La lutte contre le VIH est l'une des priorités absolues du Plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF pour 2006-2009. Conformément à ce plan, ainsi qu'à la campagne mondiale menée par l'UNICEF intitulée '*Unite for Children, Unite Against AIDS*', l'UNICEF concentre son appui aux pays sur (1) la prévention de la transmission mère-enfant du VIH et le traitement pédiatrique, (2) la fourniture d'un traitement pédiatrique, (3) la protection, la prise en charge et l'appui des enfants affectés par le VIH et (4) la prévention chez les adolescents. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'UNICEF est l'organisme responsable de la gestion des achats et des fournitures, de la prévention de la TME (conjointement avec l'OMS) et de la prise en charge et de l'appui des personnes vivant avec le VIH, des orphelins et des enfants vulnérables, et des foyers affectés.<sup>11</sup>

116. Les activités planifiées pour l'UNICEF pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

<sup>11</sup> Pour garantir une coordination appropriée, l'UNICEF a engagé des discussions avec ses partenaires – l'OMS, le PAM et l'OIT – pour conclure un accord sur le leadership dans des domaines respectifs. Il a été convenu avec les coparrainants et le Secrétariat, lors de la réunion d'examen par les pairs de la planification du budget de février 2007, que :

1. l'OMS resterait l'organisme responsable de la prophylaxie, des soins cliniques et du traitement des personnes vivant avec le VIH, y compris les infections opportunistes (tuberculose comprise), le traitement antirétroviral pour les enfants, les adolescents et les adultes, la gestion des co-morbidités et les soins palliatifs,
2. le PAM resterait l'organisme responsable de l'aide nutritionnelle et alimentaire pour les personnes, les foyers et les communautés affectés par l'épidémie,
3. l'UNICEF serait l'organisme responsable de la prise en charge et de l'appui des orphelins et des enfants vulnérables, et des foyers affectés par l'épidémie, et
4. l'OIT serait l'organisme responsable de la prise en charge et de l'appui dans le monde du travail.

Ces changements seront officiellement intégrés dans le Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique.

### **Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

117. En collaboration avec les partenaires, l'UNICEF réunira les équipes spéciales interinstitutions et les forums partenariaux régionaux et mondiaux sur les enfants et le sida dans l'objectif de suivre le processus de mise en œuvre et de faire des recommandations pour un élargissement et une intensification accélérés des actions sur le thème des enfants et du sida. L'UNICEF élaborera une stratégie de mobilisation/d'exploitation des ressources pour soutenir l'élargissement et l'intensification des programmes nationaux ciblant les enfants affectés par l'épidémie.

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

118. L'UNICEF appuiera les partenaires dans le plaidoyer pour la promotion et la fourniture d'une assistance technique via des approches interinstitutions harmonisées avec les gouvernements et les autres partenaires afin de s'assurer que des plans nationaux complets appuient un mixte d'interventions basées sur le concret pour prévenir le VIH chez les adolescents (jusqu'à 18 ans). Une attention prioritaire sera accordée aux adolescents particulièrement vulnérables et les plus à risque.

### **Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

119. Afin d'évaluer les progrès en direction de la satisfaction des besoins des enfants, l'UNICEF appuiera la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques en rapport avec le VIH ventilées par âge, sexe et autres paramètres démographiques dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation nationaux, régionaux et mondiaux. La priorité sera accordée à la collecte de données sur les comportements à risque et les vulnérabilités des adolescents face au VIH. Des efforts cibleront également l'amélioration du suivi des dépenses allouées au thème enfants et sida.

### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

120. En partenariat avec l'OMS, l'UNICEF entreprendra un plaidoyer, proposera des orientations normatives, une assistance technique et la fourniture d'un appui financier et en matériel pour accélérer l'élargissement et l'intensification des programmes de prévention de la transmission mère-enfant. L'UNICEF appuiera aussi les partenaires pour renforcer leurs capacités à mettre en place des approches appropriées et intégrées des soins et du traitement des femmes enceintes, des femmes séropositives au VIH et des enfants exposés et affectés par le virus. L'appui ciblera aussi le renforcement des capacités et l'élaboration de politiques pour promouvoir des soins et un traitement pédiatriques du VIH. Le plaidoyer et l'appui technique contribueront à renforcer et à soutenir des systèmes de gestion des achats et des fournitures réactifs aux besoins des femmes enceintes infectées par le virus et de leurs enfants, en aidant à l'élaboration d'un plan national, en renforçant les capacités nationales et en plaidant pour des formulations appropriées pour la prévention de la transmission mère-enfant et les soins pédiatriques.

### **Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

121. En collaboration avec les partenaires, l'UNICEF plaidera et fournira des outils et une assistance technique pour appuyer l'élaboration et le suivi de plans élargis, fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué ciblant les enfants affectés par le sida.

**Tableau 6 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l'UNICEF par effet direct principal**

<b>Effets directs principaux</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>	<b>Total</b>
1. Leadership et mobilisation des ressources	1 955 200	3 140 352	3 618 342	8 713 894
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	2 329 600	3 741 696	4 311 216	10 382 512
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	5 657 600	9 086 976	10 470 096	25 214 672
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	7 425 600	11 926 656	13 742 001	33 094 257
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	3 432 000	5 512 320	6 351 345	9 783 345
<b>Total</b>	<b>20 800 000</b>	<b>33 408 000</b>	<b>38 493 000</b>	<b>92 701 000</b>

### **3. Programme alimentaire mondial (PAM)**

122. Le PAM fournit une aide alimentaire d'urgence aux populations qui ont faim à travers le monde depuis 1962. En 2005, l'aide alimentaire fournie par le PAM a touché 96,7 millions de personnes dans 82 pays. Par l'intermédiaire du plaidoyer, de la programmation, de l'assistance technique et de l'élaboration de politiques, le PAM s'assure qu'une riposte mondiale complète au VIH intègre des services d'assistance et d'aide alimentaire et nutritionnelle. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, le PAM est l'organisme responsable de l'élargissement et de l'intensification de l'aide alimentaire et nutritionnelle.

123. Les activités planifiées pour le PAM pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de six effets directs principaux :

#### **Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

124. Via le plaidoyer et l'assistance technique, et en travaillant avec les partenaires de la société civile et d'autres partenaires nationaux, le PAM mobilisera des ressources pour l'aide alimentaire et nutritionnelle considérée comme composante essentielle d'une riposte efficace au sida.

#### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

125. Le PAM s'efforcera de s'assurer de l'intégration de programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué dans les stratégies nationales de lutte contre le sida, les plans d'action et les plans de réduction de la pauvreté.

#### **Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

126. En travaillant avec les parties prenantes, le PAM coordonnera l'élaboration de systèmes pour suivre et évaluer les composantes d'aide alimentaire et nutritionnelle des

programmes de soins, de traitement et d'appui en rapport avec le VIH, avec pour objectif de recenser les meilleures pratiques présentant un bon rapport coût/efficacité.

**Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

127. Par le biais d'une assistance technique et d'initiatives programmatiques, le PAM appuiera l'intégration de l'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de soins et de traitement ciblant les enfants affectés par le VIH, les personnes vivant avec le virus et leur famille. Le PAM s'assurera aussi de l'intégration de services d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de lutte contre le VIH/la tuberculose.

**Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

128. Le PAM intégrera les aspects sexospécifiques du VIH dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

129. Le PAM élargira les efforts de prévention et de sensibilisation en rapport avec le VIH dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle ciblant les jeunes et appuiera aussi l'intégration d'une aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes visant les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH/sida. Le PAM utilisera un outil spécial d'évaluation de la vulnérabilité pour intégrer les problèmes liés au VIH dans toutes ses ripostes d'urgence et pour orienter le ciblage et la programmation de l'aide alimentaire destinée aux enfants affectés, aux personnes sous traitement antirétroviral, aux personnes vivant avec le VIH et à leur famille.

**Tableau 7 : Résumé du BPTI 2008-2009 du PAM par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	485 000	95 000	1 016 000	1 596 000
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	571 000	182 000	755 000	1 508 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	718 000	218 000	1 067 000	2 003 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	2 346 000	510 000	6 302 000	9 158 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	560 000	7 000	1 004 000	1 571 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	2 320 000	588 000	3 907 000	6 815 000
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>14 051 000</b>	<b>22 651 000</b>

#### **4. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

130. Le PNUD est présent sur le terrain dans 166 pays et aide les parties prenantes nationales à lutter contre les obstacles au développement mondial et national. Le PNUD aide les pays à construire et à partager des solutions dans les domaines de la gouvernance démocratique, de la réduction de la pauvreté, de la prévention des crises et du redressement post-crise, de l'énergie et de l'environnement, et du VIH/sida. La protection des droits de la personne et l'émancipation des femmes sont des priorités transversales de l'ensemble des travaux du PNUD. En outre, ce Programme est responsable de la gestion du système du Coordonnateur résident des Nations Unies – lequel réunit différents organismes de l'ONU pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités opérationnelles à l'échelon des pays. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, le PNUD est l'organisme responsable des questions touchant au VIH/sida et au développement, à la gouvernance et à l'intégration, notamment les instruments tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et aux lois habilitantes, aux droits de la personne et à la sexospécificité.

131. Les activités planifiées pour le PNUD pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de quatre effets directs principaux :

##### **Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

132. Par l'intermédiaire du système du Coordonnateur résident, le PNUD appuiera l'établissement et le renforcement d'équipes communes des Nations Unies sur le sida et de programmes communs d'appui. Le PNUD travaillera au renforcement des capacités des groupes et des réseaux de personnes vivant avec le VIH et d'autres organisations communautaires à participer efficacement à la riposte au sida.

##### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

133. Le PNUD fournira un appui et des conseils en matière de politiques aux institutions nationales et à la société civile pour renforcer la coordination et la gouvernance de la riposte au sida. Le PNUD promouvra également, par le biais d'orientations et de l'appui technique, l'intégration de la question du sida dans des efforts et des plans plus larges de développement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'aide technique et l'appui managérial du PNUD amélioreront la mise en œuvre, la coordination et le suivi des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et d'autres sources de financement. Le PNUD fournira des conseils et un appui techniques aux efforts visant à évaluer et à atténuer l'impact socioéconomique de l'épidémie.

##### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

134. Le PNUD fournira des orientations en termes de politiques et un appui technique pour renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des politiques et des programmes commerciaux et sanitaires qui promeuvent un accès durable aux médicaments du sida financièrement abordables.

##### **Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

135. Par le biais du plaidoyer, de l'appui en matière de politiques et de la formulation d'orientations normatives et stratégiques, le PNUD promouvra la cohérence et la coordination de l'action de l'ONU pour la défense des droits de la personne et une programmation sexospécifique. Le PNUD renforcera aussi les partenariats et les capacités des principales

parties prenantes de la société civile à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH. Les conseils techniques faciliteront l'examen des lois et les initiatives en faveur d'une réforme de celles-ci pour protéger les droits de la personne et l'égalité des femmes dans le contexte du VIH. Parallèlement, l'assistance du PNUD promouvra la mise en œuvre de stratégies axées sur les aspects sexospécifiques du sida.

**Tableau 8 : Résumé du BPTI 2008-2009 du PNUD par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	1 750 000	2 100 000	1 500 000	5 350 000
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	5 050 000	12 400 000	5 050 000	22 500 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	950 000	650 000	600 000	2 200 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	6 010 000	6 550 000	4 850 000	17 410 000
<b>Total</b>	<b>13 760 000</b>	<b>21 700 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>47 460 000</b>

## 5. Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

136. L'UNFPA aide les pays à utiliser les statistiques démographiques pour élaborer des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et à s'assurer que chaque grossesse est désirée, que chaque naissance est sans danger, que chaque jeune est libre vis-à-vis du VIH/sida et que chaque fille et chaque femme est traitée avec respect et dignité. Ciblants les objectifs de l'accès universel à la prévention du VIH et à la santé reproductive, et conformément à la priorité accordée aux femmes et aux jeunes dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, l'UNFPA promeut activement les liens entre le VIH et la santé reproductive, appuie les politiques et les programmes bienveillants pour les femmes et les jeunes visant à prévenir le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles, aide à s'assurer que l'on répond aux besoins en matière de santé reproductive des personnes vivant avec le VIH et fournit une assistance en matière de programmation complète des préservatifs masculins et féminins. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'UNFPA est l'organisme responsable de la fourniture de matériels/de services d'information et d'éducation, de la programmation du préservatif, de la prévention des jeunes déscolarisés et des efforts de prévention ciblant les groupes vulnérables (à l'exception des consommateurs de drogues injectables, des prisonniers et des populations réfugiées).

137. Les activités planifiées pour l'UNFPA pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

138. L'UNFPA plaidera et fournira une assistance technique pour intégrer des aspects corrélés des dynamiques démographiques et de l'égalité des sexes, de la santé sexuelle et reproductive, des besoins des jeunes en rapport avec le VIH/sida dans les plans nationaux et sectoriels de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et les cadres de

dépenses. L'UNFPA aidera à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs clés pour faciliter l'élaboration de politiques, le dialogue, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et de services appropriés en rapport avec le VIH. Les entités bénéficieront de l'aide au renforcement des capacités de l'UNFPA, y compris les équipes de pays des Nations Unies, les organisations régionales et nationales fournissant des services aux jeunes, les réseaux et organisations de professionnel(le)s du sexe et les femmes vivant avec le VIH.

#### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

139. L'UNFPA renforcera les liens entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH/sida, en diffusant des outils d'orientation et des pratiques prometteuses, et en promouvant une approche de la santé sexuelle et reproductive respectueuse des droits des personnes vivant avec le VIH. Une attention particulière sera apportée à un élargissement et une intensification des programmes de prévention de la transmission mère-enfant et à la fourniture de biens essentiels, tels que les préservatifs masculins et féminins, les médicaments pour traiter les infections sexuellement transmissibles et les kits de test de diagnostic. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, l'UNFPA mettra en œuvre la *Global Condom Initiative* (initiative mondiale en faveur du préservatif) pour promouvoir et intensifier une programmation complète du préservatif afin de prévenir le VIH.

#### **Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

140. L'UNFPA renforcera le plaidoyer et les capacités en matière d'intégration de la question de l'égalité des sexes dans les programmes de santé sexuelle et reproductive afin de lutter contre la vulnérabilité des femmes et des filles, et d'atténuer l'impact de l'épidémie sur elles.

#### **Effet direct principal 6 : Populations les plus à risque**

141. Par le biais du plaidoyer, de l'appui technique et d'une implication et d'une participation significatives des professionnel(le)s du sexe et des organisations communautaires travaillant en partenariat avec ces derniers/dernières, l'UNFPA promouvra la mise en œuvre de politiques et de programmes valables en rapport avec le VIH et la prostitution. L'UNFPA documentera les meilleures pratiques sur le VIH/sida et la prostitution, et promouvra un élargissement des modèles programmatiques prometteurs.

#### **Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

142. Le plaidoyer de l'UNFPA renforcera la sensibilisation à la poursuite de la féminisation de l'épidémie, et cet organisme catalysera l'action des politiques, fournira un appui technique et diffusera des orientations et les meilleures pratiques pour émanciper les femmes et les filles et réduire leur vulnérabilité, et pour atténuer l'impact de l'épidémie. L'UNFPA s'efforcera aussi d'améliorer l'accès des jeunes à l'information, à l'éducation, aux compétences et aux services en rapport avec le VIH et la santé sexuelle et reproductive, et aura pour objectif de développer les capacités, la coordination et les bases de données concrètes pour de tels programmes. L'intégration du lien entre VIH et santé sexuelle et reproductive sera promue.

**Tableau 9 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l'UNFPA par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	2 500 000	500 000	3 640 000	6 640 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	7 000 000	22 600 000	11 400 000	41 000 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	500 000	-	1 000 000	1 500 000
6. Populations les plus à risque	2 000 000	2 400 000	3 950 000	8 350 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	6 200 000	13 300 000	8 600 000	28 100 000
<b>Total</b>	<b>18 200 000</b>	<b>38 800 000</b>	<b>28 590 000</b>	<b>85 590 000</b>

## **6. Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)**

143. Créé en 1997, l'ONUDC aide les Etats membres dans leurs efforts contre la drogue, le crime et le terrorisme. Les travaux de l'ONUDC en rapport avec le VIH sont principalement concentrés sur le rôle de la consommation de drogues dans la propagation et l'impact de l'épidémie. Outre son siège à Vienne, l'ONUDC dispose de 21 bureaux sur le terrain et d'un bureau de liaison à New York. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'ONUDC est l'organisme responsable de l'élargissement et de l'intensification de la prévention de la transmission du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables et dans les prisons.

144. Les activités planifiées pour l'ONUDC pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

145. L'ONUDC fournira un appui technique aux agences gouvernementales et aux organisations de la société civile pour faciliter la participation des consommateurs de drogues injectables, des personnes vulnérables au trafic d'êtres humains et des prisonniers à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre le sida.

### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

146. En collaborant avec les principaux partenaires, l'ONUDC fournira des orientations et un appui technique pour renforcer les capacités nationales à élargir des services harmonisés de lutte contre le VIH/la tuberculose, y compris la fourniture de services intégrés de prévention, de soins et d'appui dans les prisons, les centres de traitement de la toxicomanie et les centres de détention d'immigrants.

### **Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

147. L'ONUDC aidera les pays à élaborer des politiques et des programmes de lutte contre le sida équitables, tenant compte des différences entre les sexes, basés sur les droits de la personne ciblant les populations vivant en milieu carcéral, les consommateurs de drogues

injectables et les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains. L'ONUSDC contribuera à renforcer les capacités de la société civile à réduire la stigmatisation et la discrimination, et à améliorer l'accès aux services des consommateurs de drogues injectables, des populations carcérales et des personnes vulnérables au trafic d'êtres humains. Concernant ces mêmes populations cibles, des examens des lois et des politiques et un appui technique aideront les gouvernements et la société civile à élaborer des stratégies pour garantir un accès équitable aux services et aux biens de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH.

**Effet direct principal 6 : Populations les plus à risque**

148. L'ONUSDC déploiera tout un éventail de moyens pour aider les pays à élaborer, mettre en œuvre et suivre des services efficaces de prévention, de traitement et de soins destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux populations carcérales et aux personnes vulnérables au trafic d'êtres humains. Des directives et des meilleures pratiques basées sur le concret seront élaborées pour la prévention et les soins en rapport avec le VIH pour ces populations cibles. Une assistance technique fournie aux agences gouvernementales et aux organisations de la société civile promouvra la participation de ces populations cibles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes de lutte contre le sida.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

149. L'ONUSDC élaborera et diffusera un kit d'outils de sécurité (le *Safe Mobility Toolkit*) pour les populations mobiles et migrantes ainsi que des directives et des outils opérationnels tenant compte des différences entre les sexes pour répondre aux besoins des consommatrices de drogues injectables ainsi que des femmes et des filles vivant en milieu carcéral. En collaboration avec des partenaires, l'ONUSDC promouvra la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail pour les personnels en uniforme, y compris les personnels chargés de l'application des lois, le personnel carcéral, les gardes-frontières et le personnel des centres de détention d'immigrants.

**Tableau 10 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l'ONUSDC par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	1 000 000	3 750 000	1 250 000	6 000 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	1 000 000	3 750 000	1 250 000	6 000 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	1 900 000	10 500 000	3 500 000	15 900 000
6. Populations les plus à risque	5 200 000	19 200 000	6 400 000	30 800 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	400 000	2 400 000	800 000	3 600 000
<b>Total</b>	<b>9 500 000</b>	<b>39 600 000</b>	<b>13 200 000</b>	<b>62 300 000</b>

## **7. Organisation internationale du Travail (OIT)**

150. L'OIT promeut la justice sociale et les droits de la personne et du travail reconnus au niveau international. Cet organisme formule des normes pour le travail, fournit une assistance technique approfondie aux parties prenantes du monde du travail et promeut le développement d'organisations indépendantes d'employeurs et de travailleurs. Dans la riposte mondiale au sida, l'OIT a concentré des efforts importants sur la mise en œuvre du Recueil de directives pratiques sur le VIH/sida et le monde du travail du BIT, promouvant l'élaboration de cadres juridiques/de politiques pour lutter contre la discrimination liée au VIH dans le travail et promouvoir des programmes sur le lieu de travail qui permettent d'avancer en direction d'un accès universel. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'OIT est l'organisme responsable des politiques et programmes de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail et de la mobilisation du secteur privé.

151. Les activités planifiées pour l'OIT pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de six effets directs principaux :

### **Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

152. L'OIT aidera les ministères du Travail, les employeurs et les travailleurs à jouer un rôle actif dans la planification nationale de la lutte contre le sida et la mise en œuvre des programmes, en accordant une attention particulière à la participation pleine et entière des personnes vivant avec le VIH.

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

153. Une assistance sera fournie aux autorités nationales de lutte contre le sida pour intégrer les partenaires du monde du travail et du lieu de travail dans les plans et programmes nationaux de lutte contre le sida. L'OIT s'assurera systématiquement que son mécanisme de coordination des activités à l'échelon des pays (c'est-à-dire, les Programmes par pays pour un travail décent) intègre la question du VIH/sida, en faisant le nécessaire pour que les travaux en rapport avec le VIH deviennent une priorité de base pour les bureaux de l'OIT sur le terrain. Cet organisme appuiera l'élaboration de stratégies d'adaptation ciblant les travailleurs affectés par le VIH et leur famille.

### **Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

154. L'OIT collectera et analysera les statistiques relatives à la main d'œuvre et à l'emploi pour clarifier l'impact du sida sur le monde du travail et l'économie nationale.

### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

155. L'OIT fournira des orientations en matière de politiques et un appui technique, aidera à la planification et à la mise en œuvre de programmes sur le lieu de travail complets, tenant compte des différences entre les sexes, durables et ciblant la prévention, les soins, le traitement et l'appui en rapport avec le VIH.

### **Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

156. Par le biais d'orientations techniques et en matière de politiques fournies aux ministères du Travail et à d'autres autorités concernées, l'OIT aidera à garantir des politiques

et un environnement légal porteurs pour une riposte efficace au sida. L'OIT renforcera également les capacités des juges et magistrats du travail à traiter plus efficacement et équitablement les cas liés au VIH/sida, et les inspecteurs du travail à suivre l'application des lois et des politiques.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

157. L'OIT collaborera avec les autorités et les agences concernées pour élaborer des politiques internes et transnationales pour les travailleurs migrants et mobiles. Les efforts de l'OIT auront pour but de s'assurer que ces politiques protègent les droits de ces travailleurs, tiennent compte des différences entre les sexes et promeuvent un accès aux services de prévention et de traitement.

**Tableau 11 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l'OIT par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	1 000 000	500 000	200 000	1 700 000
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	3 500 000	4 500 000	1 700 000	9 700 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	200 000	500 000	300 000	1 000 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	2 800 000	8 500 000	1 200 000	12 500 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	1 500 000	1 000 000	500 000	3 000 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	500 000	1 000 000	500 000	2 000 000
<b>Total</b>	<b>9 500 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>29 900 000</b>

**8. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)**

158. L'UNESCO promeut une coopération internationale entre ses 192 Etats membres et six Membres associés dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Coparrainant de la première heure de l'ONUSIDA, l'UNESCO conduit l'Initiative mondiale VIH/sida et éducation de l'ONUSIDA (EDUCAIDS). Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'UNESCO est l'organisme responsable de la prévention chez les jeunes dans les établissements d'éducation.

159. Les activités planifiées pour l'UNESCO pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de sept effets directs principaux :

**Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

160. L'UNESCO plaidera pour des ripostes éducatives complètes au VIH/sida et leur intégration dans les plans nationaux d'action. L'UNESCO travaillera au renforcement d'une action éducative coordonnée sur l'épidémie, en utilisant les principales initiatives telles qu'EDUCAIDS et l'équipe spéciale interinstitutions sur l'éducation de l'ONUSIDA.

**Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

161. L'UNESCO promouvra la mise en œuvre de ripostes au sida larges et multisectorielles qui intègrent des ressources suffisantes et sont attentives au rôle de l'éducation.

**Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

162. L'UNESCO renforcera des liens participatifs entre les chercheurs, différentes communautés de pratique, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes clés (principalement les personnes vivant avec le VIH) avec pour objectif d'élaborer des politiques et des pratiques fondées sur des preuves éclairées axées sur l'éducation et le VIH/sida.

**Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

163. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, les travaux de l'UNESCO seront axés sur le renforcement des capacités à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies d'information, d'éducation et de communication en rapport avec le VIH.

**Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

164. Pour réduire la stigmatisation et la discrimination, l'UNESCO renforcera des services d'information et de santé adaptés au plan culturel, tenant compte des différences entre les sexes et basés sur les droits, en particulier pour les populations les plus à risque.

**Effet direct principal 6 : Populations les plus à risque**

165. L'UNESCO travaillera à un élargissement de l'accès à des opportunités d'apprentissage de qualité en rapport avec le VIH et ouvertes à tous, en accordant une attention particulière aux populations marginalisées et exclues, et aux programmes qui s'attaquent aux principales vulnérabilités.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

166. Dans le cadre des efforts engagés en direction de l'accès universel, un appui sera fourni pour la mise en œuvre de programmes nationaux complets sur l'éducation et le VIH/sida. Une attention particulière sera accordée aux besoins sexospécifiques des jeunes.

**Tableau 12 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l'UNESCO par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	2 180 000	2 500 000	2 370 000	7 050 000
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	700 000	850 000	750 000	2 300 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	2 100 000	2 350 000	2 250 000	6 700 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	3 650 000	4 400 000	4 000 000	12 050 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	950 000	1 200 000	1 000 000	3 150 000
6. Populations les plus à risque	350 000	400 000	380 000	1 130 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	670 000	800 000	750 000	2 220 000
<b>Total</b>	<b>10 600 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>11 500 000</b>	<b>34 600 000</b>

## 9. Organisation mondiale de la Santé (OMS)

167. Organisme des Nations Unie spécialisé dans le domaine de la santé, l'OMS a pour objectif de permettre à toutes les personnes présentes dans le monde d'atteindre le niveau de santé le plus élevé possible. Coparrainant de l'ONUSIDA de la première heure, l'OMS est régi par 193 Etats membres dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la Santé. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, l'OMS est l'organisme responsable dans les domaines suivants :

- Prévention de la transmission du VIH dans les milieux sanitaires, sécurité transfusionnelle, conseil et test, diagnostique et traitement des infections sexuellement transmissibles, et liaison entre prévention du VIH et services de traitement du sida,
- Prévention de la transmission mère-enfant du VIH (avec l'UNICEF),
- Elargissement et intensification du traitement antirétroviral et des programmes visant à suivre, prévenir et traiter les infections opportunistes (adultes et enfants), et
- Mise en place et mise en œuvre d'une surveillance du VIH via des enquêtes sentinelles/démographiques.

168. Les activités planifiées pour l'OMS pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

### **Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

169. Par le biais du plaidoyer, de la fourniture d'un appui/d'orientations techniques et d'informations stratégiques, l'OMS vise à renforcer la contribution du secteur de la santé à l'élargissement et à l'intensification de l'action en direction d'un accès universel.

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

170. Avec pour objectif de garantir un financement durable pour les services en rapport avec le VIH dans le secteur de la santé, l'OMS élaborera des orientations techniques et des outils d'évaluation des coûts, et fournira un appui technique aux pays et autres parties prenantes.

### **Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

171. L'OMS conduira et facilitera une surveillance du VIH, des comportements à risque associés, des infections sexuellement transmissibles et de la résistance aux médicaments du VIH et de leur toxicité, en faisant le nécessaire pour que les constatations soient rapidement accessibles à toutes les parties prenantes et en travaillant pour renforcer les capacités nationales de suivi et d'évaluation. L'OMS estimera les besoins de ressources du secteur de la santé et suivra les contributions de ce secteur à l'élargissement et l'intensification de l'action en direction d'un accès universel. En outre, l'OMS stimulera, facilitera et coordonnera un large éventail de recherches en rapport avec le VIH couvrant le secteur de la santé, en diffusant les constatations et en élaborant des orientations en matière de politiques basées sur les résultats de la recherche.

### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

172. L'OMS fournira un plaidoyer, des orientations normatives basées sur le concret et un appui technique pour renforcer les capacités des systèmes de santé à riposter contre le VIH/sida. Une attention particulière sera accordée au développement des ressources humaines, au renforcement des capacités de laboratoire, à l'amélioration des systèmes de gestion des achats et des fournitures, à la pré-qualification des médicaments et des diagnostics du VIH, et à l'appui aux pays pour qu'ils tirent pleinement profit de la souplesse des accords commerciaux internationaux. Un appui sera fourni aux interventions du secteur de la santé ciblant la prévention de la transmission du VIH, y compris la prévention de la transmission mère-enfant du virus, la prévention de la transmission sexuelle, la prévention pour les personnes vivant avec le VIH/sida, l'approvisionnement en sang sûr et la mise en œuvre de nouvelles techniques de prévention du VIH, notamment la circoncision des hommes. Des efforts spécifiques seront aussi engagés pour appuyer l'élargissement de l'accès au traitement antirétroviral et aux soins du VIH/sida, le traitement pédiatrique du VIH, le conseil et le test, le développement de diagnostics de qualité du VIH, la gestion des infections opportunistes et l'intégration des services en rapport avec le VIH/sida et la tuberculose.

### **Effet direct principal 6 : Populations les plus à risque**

173. L'OMS appuiera le renforcement des services de santé pour fournir une prévention, un traitement et des soins en rapport avec le VIH (y compris des services pour le traitement des infections sexuellement transmissibles) aux consommateurs de drogues injectables (y compris des services de réduction des risques), aux professionnel(le)s du sexe, aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, aux prisonniers et aux populations en situation de crise humanitaire.

**Tableau 13 : Résumé du BPTI 2008-2009 de l’OMS par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources mondiales et régionales	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	600 000	2 500 000	1 500 000	4 600 000
Planification, financement, assistance technique et coordination	600 000	2 200 000	1 200 000	4 000 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	7 200 000	11 500 000	5 800 000	24 500 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	17 100 000	53 600 000	21 700 000	92 400 000
6. Populations les plus à risque	1 000 000	1 800 000	1 000 000	3 800 000
<b>Total</b>	<b>26 500 000</b>	<b>71 600 000</b>	<b>31 200 000</b>	<b>129 300 000</b>

## 10. Banque mondiale

174. Coparrainant de l’ONUSIDA de la première heure, la Banque mondiale vise à lutter contre la pauvreté et à améliorer les niveaux de vie dans les pays en développement. Travaillant par l’intermédiaire de cinq institutions étroitement liées détenues par des pays membres, la Banque mondiale exécute sa mission en fournissant des subventions, des crédits, des prêts, des conseils en matière de politiques, une assistance technique et des services de partage des connaissances aux pays à revenu faible et intermédiaire. Au cours des cinq dernières années (exercices 2002-2006), la Banque mondiale a engagé près de US\$ 1,7 milliard par le biais de subventions, de prêts et de crédits au profit de programmes nationaux et régionaux de lutte contre le sida. Le programme d’action mondial de lutte contre le VIH/sida de la Banque fournit un appui pour améliorer les stratégies et les plans nationaux de riposte au sida, pour garantir la permanence et la pérennité des financements des programmes nationaux et régionaux de lutte contre le sida, pour accélérer la mise en œuvre des programmes, pour renforcer les activités de suivi et d’évaluation, et de création et d’évaluation de bases de connaissances. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d’appui technique, la Banque mondiale est l’organisme responsable de l’appui aux plans stratégiques nationaux dont les priorités sont définies et les coûts évalués, de la gestion financière, des ressources humaines, du développement des capacités et des infrastructures, de l’atténuation de l’impact et du travail sectoriel.

175. Les activités planifiées pour la Banque mondiale pour l’exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de trois effets directs principaux :

### **Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

176. Par le biais de conseils en matière de politiques et d’un appui technique et financier, la Banque mondiale renforcera les capacités des pays à élaborer des stratégies nationales fondées sur des preuves éclairées, dont le coût est évalué et les priorités définies, et à mettre à œuvre et gérer une riposte efficace contre le sida, y compris via une intégration dans les

principaux secteurs. La Banque mondiale travaillera avec les pays pour améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation et pour intégrer la riposte au sida dans des processus de planification et budgétaires plus larges. En collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR) du gouvernement américain et d'autres parties prenantes, la Banque mondiale améliorera la coordination et l'harmonisation des donateurs. Une recherche sur les programmes et les politiques, et une synthèse épidémiologique de la Banque mondiale promouvront une meilleure connaissance du VIH/sida.

### **Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

177. Pour progresser en direction de la pleine mise en œuvre des 'Trois principes', la Banque mondiale appuiera la coordination et la responsabilisation des partenaires, y compris la maintenance d'un système de suivi et d'évaluation totalement fonctionnel.

### **Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

178. Afin d'appuyer un élargissement et une intensification des programmes de prévention du VIH parmi les populations vulnérables et des services de traitement et de soins du sida, la Banque mondiale entreprendra des travaux d'analyse, examinera les dépenses publiques et aidera les pays à dépasser les obstacles à la mise en œuvre et à l'élargissement des programmes dans les ordres du jour nationaux et les programmes de prêt de la Banque mondiale. En partenariat avec les principales parties prenantes, la Banque mondiale améliorera la gestion de la chaîne des achats et des fournitures de médicaments et de diagnostics du sida.

**Tableau 14 : Résumé du BPTI 2008-2009 de la Banque mondiale par effet direct principal**

<b>Effets directs principaux</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>	<b>Total</b>
. Planification, financement, assistance technique et coordination	8 820 000	7 535 000	15 921 000	32 276 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	875 000	1 500 000	2 086 000	4 461 000
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	2 715 000	2 100 000	5 450 000	10 265 000
<b>Total</b>	<b>12 410 000</b>	<b>11 135 000</b>	<b>23 457 000</b>	<b>47 002 000</b>

## **11. Secrétariat de l'ONUSIDA**

179. Le Secrétariat de l'ONUSIDA coordonne les travaux du Programme commun, y compris les efforts de chaque coparrainant et les activités interinstitutions. Basé à Genève, le Secrétariat emploie du personnel dans plus de 75 pays et anime en outre des bureaux de liaison à Bruxelles, New York et Washington. Conformément aux dispositions du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, le Secrétariat est l'organisme responsable dans les domaines suivants :

- Plaidoyer
- Coordination des efforts de lutte contre le sida du système des Nations Unies
- Politiques, suivi et coordination d'ensemble de la prévention du VIH
- Informations stratégiques, partage des connaissances et responsabilisation
- Appui à la coordination des efforts nationaux
- Construction de partenariats
- Suivi et évaluation, y compris estimation de la prévalence nationale et projection de l'impact démographique
- Renforcement de la riposte au sida dans le contexte de la sécurité, des services de personnels en uniforme et des crises humanitaires.

180. Les activités planifiées pour le Secrétariat de l'ONUSIDA pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de six effets directs principaux :

**Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources**

181. Le Secrétariat coordonnera l'élaboration des politiques et des orientations nécessaires pour lutter contre une épidémie en constante évolution, y compris l'élaboration de scénarios et d'options pour combattre le sida à long terme. L'engagement politique sera mobilisé pour une riposte complète et ciblée. Le Secrétariat renforcera l'efficacité de l'action commune des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national, et travaillera aussi au renforcement des capacités des acteurs non étatiques à lutter efficacement contre l'épidémie.

**Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

182. Le Secrétariat appuiera et renforcera les capacités des ripostes nationales contre le sida afin d'élargir et d'intensifier l'action vers un accès universel, en promouvant l'harmonisation et l'alignement des financements des donateurs en fonction des priorités nationales et la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida.

**Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation**

183. Les pays recevront du Secrétariat de l'ONUSIDA un appui technique et pour renforcer leurs capacités en matière de systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données. Ces systèmes suivront, entre autres choses, les progrès de la riposte nationale contre le sida, évalueront l'impact des programmes nationaux, suivront les flux financiers et estimeront les besoins futurs de ressources.

**Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

184. Le Secrétariat continuera de fournir un leadership en matière de politiques relatives aux droits de la personne et un appui technique aux pays pour réviser et mettre en œuvre des lois et des politiques qui promeuvent et protègent les droits de la personne et atténuent la stigmatisation liée au VIH.

### Effet direct principal 6 : Populations les plus à risque

185. Le Secrétariat promouvra, suivra et analysera les politiques, les partenariats et les meilleures pratiques relativement aux actions visant à répondre aux besoins des populations les plus à risque.

### Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire

186. Le Secrétariat promouvra, suivra et analysera les politiques et les actions programmatiques axées sur la vulnérabilité des femmes, la violence sexiste, l'inégalité entre les sexes, la participation des hommes et des garçons, et d'autres questions en rapport avec la féminisation de l'épidémie. Par le biais de la coordination, des orientations en matière de politiques, de l'assistance technique et du suivi et de l'évaluation, le Secrétariat appuiera les efforts engagés pour lutter contre le VIH parmi les services de personnels en uniforme et armés.

**Tableau 15 : Résumé du BPTI 2008-2009 du Secrétariat par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de base	Budget supplémentaire	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	111 065 000	9 955 000	121 020 000
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	24 560 000	2 200 000	26 760 000
3. Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation	12 180 000	1 090 000	13 270 000
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	2 093 000	187 000	2 280 000
6. Populations les plus à risque	6 920 000	620 000	7 540 000
7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	10 582 000	948 000	11 530 000
<b>Total</b>	<b>167 400 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>182 400 000</b>

### 12. Activités interinstitutions

187. Les activités interinstitutions couvrent des initiatives communes entreprises ensemble par plusieurs membres de la famille de l'ONUSIDA. Ces activités sont habituellement axées sur des initiatives transversales qui contribuent à renforcer la riposte multisectorielle au sida.

188. Les activités interinstitutions planifiées pour l'exercice 2008-2009 viendront appuyer la réalisation de cinq effets directs principaux :

#### Effet direct principal 1 : Leadership et mobilisation des ressources

189. L'action collective du Programme commun appuiera les travaux des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour le VIH/sida et exploitera de manière optimale la Conférence internationale sur le sida et l'examen complet des progrès en direction de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'Assemblée générale des Nations Unies 2008. L'ONUSIDA aidera les entités multipartenariales et intergouvernementales régionales à intégrer la question du sida. Des efforts communs garantiront une action efficace et

coordonnée de l'ONUSIDA et du système des Nations Unies au sens large, y compris à l'échelon des pays, en exploitant de manière optimale les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/sida et les équipes et les programmes communs de l'ONU. Un appui sera apporté au personnel des Nations Unies vivant avec l'infection à VIH.

**Effet direct principal 2 : Planification, financement, assistance technique et coordination**

190. Les activités interinstitutions seront axées sur le renforcement des capacités des autorités nationales de lutte contre le sida à mettre en place une riposte forte contre l'épidémie, y compris en améliorant l'harmonisation, l'alignement et l'efficacité des financements externes. Un appui technique sera fourni aux partenaires nationaux pour dépasser les principaux obstacles à l'élargissement/l'intensification de l'action et à la mobilisation de ressources financières suffisantes.

**Effet direct principal 4 : Ressources humaines et capacités des systèmes**

191. L'ONUSIDA renforcera un plaidoyer coordonné, forgera des partenariats et mobilisera un appui technique pour élargir et intensifier les efforts programmatiques ciblant la transmission mère-enfant du VIH.

**Effet direct principal 5 : Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination**

192. L'ONUSIDA appuiera l'élaboration de politiques et l'action programmatique axées sur les droits de la personne et l'égalité des sexes, en travaillant au renforcement des capacités relatives à ces questions à travers les secteurs. L'action collective du Programme commun renforcera les capacités des populations les plus à risque à participer à une riposte forte au sida.

**Effet direct principal 7 : Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire**

193. L'ONUSIDA établira et aidera au maintien de réseaux mondiaux et régionaux de plaidoyer et de structures de coordination pour répondre aux besoins en rapport avec le VIH des services de personnels en uniforme et armés.

**Tableau 16 : Résumé du BPTI 2008-2009 des activités interinstitutions par effet direct principal**

Effets directs principaux	Budget de Base	Budget supplémentaire	Total
1. Leadership et mobilisation des ressources	65 579 348	10 347 826	75 927 174
2. Planification, financement, assistance technique et coordination	47 444 565	7 486 322	55 930 887
4. Ressources humaines et capacités des systèmes	500 000	78 895	578 895
5. Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	11 848 370	1 869 565	13 717 935

7. Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	1 377 717	217 392	1 595 109
<b>Total</b>	<b>126 750 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>146 750 000</b>

#### IV. Notes techniques

194. **Organismes coparrainants** : fonds, programmes ou organismes spécialisés des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) qui constituent, avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

195. **Ressources mondiales et régionales des coparrainants** : ressources allouées à la lutte contre le VIH et le sida par les organismes coparrainants concernés sur leurs propres ressources. Ces dernières sont souvent fournies via le budget régulier de l'organisme et peuvent être financées par le biais de contributions fixées. Certains coparrainants utilisent l'expression 'ressources régulières' pour décrire ces fonds.

196. **Budget de base** : niveau minimum de financement recensé par l'ONUSIDA comme nécessaire pour financer les activités les plus essentielles incluses dans le plan de travail intégré.

197. **Fonds de l'ONUSIDA** : le Fonds de l'ONUSIDA, qui est géré par le Directeur exécutif du Programme commun, fournit des ressources pour le budget de base des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions, ainsi que pour les budgets supplémentaires du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les ressources du Fonds proviennent entièrement de contributions volontaires, principalement des Etats membres des Nations Unies. Les donations faites au Fonds sont d'abord utilisées pour financer le budget de base. Dans le cas où les fonds mis à disposition pendant l'exercice biennal seraient supérieurs aux besoins du budget de base, les fonds excédentaires seraient alloués par le Directeur exécutif au budget supplémentaire pour les actions recensées dans le plan de travail intégré.

198. **Indicateur** : facteur ou paramètre quantitatif ou qualitatif qui fournit un moyen simple et fiable d'évaluer les avancées, de refléter les changements associés à une intervention ou d'aider à évaluer la performance d'un acteur du développement.

199. **Produit clé** : résultat devant être atteint par l'organisme coparrainant concerné ou le Secrétariat avec les ressources du BPTI. Le plan de travail intégré contient un total de trente-trois produits clés, de trois à six pour chaque coparrainant et le Secrétariat. Chaque produit clé contribue à la réalisation d'un effet direct principal.

200. **Effet direct principal** : résultat devant être atteint grâce aux contributions des différents organismes coparrainants et du Secrétariat. Le plan de travail intégré contient sept effets directs principaux. Les effets directs principaux contribuent à la réalisation des objectifs recensés dans la Déclaration d'engagement de la Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/sida.

201. **Gestion axée sur les résultats** : stratégie de gestion ciblant la performance et l'accomplissement d'effets directs, de produits et d'impacts.

202. **Budget supplémentaire** : ressources pour les organismes coparrainants, le Secrétariat ou les activités interinstitutions, stipulées dans le plan de travail intégré, recherchées par chaque organisme pour élargir les activités financées sur le budget de base. Le Secrétariat est responsable de la mobilisation des ressources supplémentaires

nécessaires pour lui-même et pour les activités interinstitutions via des contributions volontaires. Les ressources supplémentaires des coparrainants sont financées par des contributions volontaires mobilisées par chaque organisme et canalisées via ses propres mécanismes budgétaires et financiers.

203. **Budget intégré** : ensemble complet de budgets qui sont ou peuvent être mis à disposition pour mettre en œuvre le plan de travail intégré. Le budget intégré inclut le budget de base, le budget supplémentaire et les ressources mondiales et régionales des coparrainants. Le budget intégré est biennal, couvrant une période de deux années civiles.

204. **Plan de travail intégré** : gamme complète d'activités en rapport avec le VIH et le sida entreprises aux niveaux mondial et régional, mises en œuvre par les dix coparrainants de l'ONUSIDA, le Secrétariat et les activités interinstitutions. Le plan de travail intégré inclut également les actions à l'échelon des pays menées par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les activités interinstitutions.

**Annexe 1 : Allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité**

<b>Effet direct principal 1 : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Ordre du jour mondial pour une riposte complète et efficace au sida qui soit clairement défini et soutenu par des politiques, des normes et des directives mondiales.</b>			
<b>OMS</b> : Plaidoyer et fourniture d'orientations normatives, d'informations stratégiques et d'appui technique pour renforcer la contribution du secteur de la santé à l'élargissement et à l'intensification de la prévention, des traitements et des soins en rapport avec le VIH/sida en direction d'un accès universel.	600 000	2 500 000	1 500 000
<b>Secrétariat</b> : Elaboration coordonnée de politiques et d'orientations pour faire face aux exigences changeantes de l'épidémie de sida, élaboration de scénarios et d'options pour une riposte à long terme au sida, y compris une responsabilité spécifique concernant les politiques d'ensemble et la coordination de la prévention.	28 410 500	2 546 500	-
<b>Interinstitutions</b> <sup>12</sup> : Activités interinstitutions dans des domaines stratégiques clés, Conférence internationale sur le sida (y compris le Rapport sur l'épidémie mondiale de sida) et Examen complet de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies 2008.	1 888 685	298 017	-
<b>Total Produit clé EDP1/PC1</b>	<b>30 899 185</b>	<b>5 344 517</b>	<b>1 500 000</b>
<b>Produit clé 2 : Engagement politique et leadership renforcés parmi les gouvernements, la société civile, les partenaires non étatiques, le secteur privé, le monde du travail et d'autres parties prenantes à tous les niveaux pour garantir des ripostes au sida durables, multisectorielles et participatives.</b>			
<b>UNICEF</b> : Réunir l'Equipe spéciale interinstitutions et les Forums de partenaires régionaux et mondiaux sur les enfants et le sida pour suivre les progrès de la mise en œuvre et élaborer des recommandations pour un élargissement et une intensification accélérés des actions en rapport avec les enfants et le sida.	748 800	1 202 688	1 385 748
<b>OIT</b> : Services de conseil, orientations en matière de politiques et appui technique des groupes composant l'OIT (ministères du Travail, employeurs et travailleurs) pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la planification de la lutte nationale contre le sida et dans la mise en œuvre des programmes, en garantissant une participation pleine et entière des personnes vivant avec le VIH.	1 000 000	500 000	200 000

<sup>12</sup> Le financement de US\$ 100 millions sur le budget interinstitutions pour couvrir les salaires de tout le personnel de l'ONUSIDA dans les pays, les coûts opérationnels de plus de 80 bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain a été réparti au prorata aux activités interinstitutions.

**Annexe 1 : Allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité**

<b>Effet direct principal 1 : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>UNESCO</b> : Renforcement de l'engagement politique et plaidoyer pour des ripostes complètes du secteur de l'éducation contre le VIH et le sida qui soient pleinement intégrées dans les plans nationaux d'action.	810 000	900 000	870 000
<b>Secrétariat</b> : Plaidoyer et mobilisation de l'engagement politique en faveur d'une riposte ciblée et complète contre le sida, intégrée à d'autres programmes appropriés dans le cadre de la réforme des Nations Unies et utilisant efficacement les travaux des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour le VIH/sida.	29 554 400	2 649 000	-
<b>Interinstitutions</b> : Action collective des Nations Unies dans le cadre de la réforme de l'ONU pour fournir un environnement habilitant afin de développer l'action nationale via un appui aux entités multipartenariales et intergouvernementales régionales pour combattre et intégrer la lutte contre le sida.	570 540	90 026	-
<b>Total Produit clé EDP1/PC2</b>	<b>32 683 740</b>	<b>5 341 714</b>	<b>2 455 748</b>
<b>Produit clé 3 : Ressources financières mobilisées de manière plus efficaces et en temps voulu pour répondre aux besoins de ressources prévus pour une riposte élargie et intensifiée.</b>			
<b>HCR</b> : Plaidoyer pour un accroissement des ressources et intégration du problème des populations déplacées et affectées par des conflits dans les politiques nationales de lutte contre le VIH et le sida, les plans stratégiques et les programmes, ainsi que dans les propositions des donateurs.	50 000	50 000	70 000
<b>UNICEF</b> : Elaboration d'une stratégie de mobilisation/d'exploitation des ressources pour élargir et intensifier les programmes axés sur les enfants et le sida.	1 206 400	1 937 664	2 232 594
<b>PAM</b> : Plaidoyer et assistance technique pour mobiliser des ressources pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tant que composante essentielle de la riposte au sida en travaillant avec des partenaires clés de la société civile et nationaux à tous les niveaux.	485 000	95 000	1 016 000
<b>Total Produit clé EDP1/PC3</b>	<b>1 741 400</b>	<b>2 082 664</b>	<b>3 318 594</b>
<b>Produit clé 4 : Leadership et capacités renforcés des personnes vivant avec le VIH et des groupes de personnes vivant avec le VIH, de la société civile et des organisations à assise communautaire à participer de manière significative aux ripostes contre le sida à tous les niveaux.</b>			
<b>PNUD</b> : Mise en œuvre de programmes de leadership et renforcement des capacités des groupes et des réseaux de personnes vivant avec le VIH et d'organisations de la société civile et à assise communautaire afin de renforcer les partenariats, les capacités organisationnelles et l'engagement dans la riposte au sida.	1 350 000	1 750 000	1 250 000

**Annexe 1 : Allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité**

<b>Effet direct principal 1 : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Secrétariat</b> : Formation de partenariats novateurs, promotion de stratégies multisectorielles de lutte contre le sida et appui à la mobilisation des ressources et au renforcement de capacités durables de gestion, de plaidoyer et de fourniture de services pour et avec les acteurs non étatiques.	34 696 600	3 110 000	
<b>Total Produit clé EDP1/PC4</b>	<b>36 046 600</b>	<b>4 860 000</b>	<b>1 250 000</b>
<b>Produit clé 5 : Leadership coordonné et harmonisé du système des Nations Unies sur le sida, avec des capacités et des compétences renforcées en matière de lutte contre le sida aux niveaux mondial, régional et national.</b>			
<b>HCR</b> : Coordination et collaboration avec les coparrainants de l'ONUSIDA, d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations humanitaires, la société civile, des initiatives sous-régionales/régionales, d'autres systèmes appropriés de coordination et de planification, et les bénéficiaires pour lutter efficacement contre le VIH et le sida parmi les personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper.	80 000	25 000	225 000
<b>PNUD</b> : Plaidoyer et appui via le système du Coordonnateur résident pour une mise en place et un fonctionnement renforcé des Equipes communes des Nations Unies sur le sida à l'échelon des pays et des programmes communs d'appui.	400 000	350 000	250 000
<b>UNESCO</b> : Renforcement de l'action coordonnée parmi les parties prenantes du secteur de l'éducation à tous les niveaux via des initiatives interinstitutions clés, telles que EDUCAIDS et l'Equipe spéciale interinstitutions de l'ONUSIDA sur l'Education, conformément au Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches, en particulier à l'échelon des pays.	1 370 000	1 600 000	1 500 000
<b>Secrétariat</b> : Orientations et suivi à tous les niveaux des progrès en direction d'une plus grande efficacité de la riposte commune au sida au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays.	18 403 500	1 649 500	-
<b>Interinstitutions</b> : Action efficace et coordonnée de l'ONUSIDA et du système des Nations Unies au sens large, y compris via les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays, les Conseillers de programme, les Conseillers en Mobilisation sociale et les Conseillers en Suivi et Evaluation.	51 951 959	8 197 548	-

**Annexe 1 : Allocations budgétaires par effet direct principal, produit clé et activité**

<b>Effet direct principal 1 : Renforcement du leadership et de la mobilisation des ressources pour une large riposte au sida à tous les niveaux, y compris du gouvernement, de la société civile, notamment des personnes vivant avec le VIH, et d'autres partenaires non étatiques.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Interinstitutions</b> : Appui et animation d'une riposte commune au sida à l'échelon des pays – en particulier via les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/sida, les Equipes communes des Nations Unies sur le sida et les Programmes communs d'appui des Nations Unies contre le sida – et renforcement des liens entre les parties prenantes, y compris via la mise en œuvre d'un financement d'appui aux pays utilisant les avantages comparatifs des Fonds d'accélération programmatique (FAP) et des Fonds d'appui au programme.	10 302 515	1 625 643	-
<b>Interinstitutions</b> : Renforcement du leadership et des capacités du personnel du système des Nations Unies à riposter efficacement au sida, y compris un appui au personnel vivant avec le VIH via le groupe UN+.	865 649	136 592	-
<b>Total Produit clé EDP1/PC5</b>	<b>83 373 623</b>	<b>13 584 283</b>	<b>1 975 000</b>
<b>Total Effet direct principal 1</b>	<b>184 744 548</b>	<b>31 213 1788</b>	<b>10 499 342</b>

<b>Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Capacités renforcées des autorités participatives nationales de lutte contre le sida à conduire et coordonner une riposte large, multipartenariale et multisectorielle, à organiser des processus participatifs pour élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux de riposte au sida dont les coûts sont évalués, qui sont participatifs, durables, crédibles et éclairés par des données scientifiques concrètes et des données épidémiologiques et sociales, et à superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre national convenu de suivi et d'évaluation de la lutte contre le sida.</b>			
<b>PNUD</b> : Appui dans le domaine des politiques et services de conseil pour les institutions nationales et la société civile afin de renforcer la coordination et la gouvernance de ripostes au sida nationales et décentralisées.	1 350 000	1 600 000	1 050 000
<b>OIT</b> : Plaidoyer et services de conseil pour les autorités nationales de lutte contre le sida concernant l'intégration du monde du travail et des partenaires sur le lieu de travail aux plans et programmes nationaux de lutte contre le sida.	1 000 000	500 000	200 000
<b>Banque mondiale</b> : Amélioration des capacités de mise en œuvre en (i) élaborant des orientations techniques et des outils destinés à être utilisés par les autorités nationales de lutte contre le sida, y compris en intégrant la riposte au sida dans des secteurs clés, (ii) améliorant la gestion financière et les décaissements, (iii) fournissant des conseils sur les politiques, un appui technique et financier à tous les niveaux, y compris dans le secteur public et le secteur privé ainsi que dans la société civile.	1 420 000	2 600 000	3 196 000
<b>Banque mondiale</b> : Plaidoyer, appui technique, conseil en matière de politiques et renforcement des capacités pour les pays afin qu'ils élaborent des stratégies et des plans d'action nationaux contre le sida qui aient défini leurs priorités, dont les coûts soient évalués et qui s'appuient sur des éléments concrets.	2 000 000	2 485 000	4 804 000
<b>Banque mondiale</b> : Fourniture d'appui technique aux pays sur la manière de concevoir, de construire et d'utiliser des systèmes de suivi et d'évaluation pour améliorer les politiques et les programmes.	2 050 000	500 000	2 444 000
<b>Interinstitutions</b> : Appui à des processus communs d'examen et à des efforts visant à améliorer la conception institutionnelle et les fonctions des autorités nationales de lutte contre le sida afin de parvenir à de meilleurs résultats en termes de gestion, coordination, planification, alignement, élargissement et intensification, suivi et évaluation des ripostes nationales au sida, y compris via l'utilisation d'outils perfectionnés pour la gestion des données (Système d'information sur la riposte des pays).	15 155 276	2 391 365	-
<b>Total Produit clé EDP2/PC1</b>	<b>22 975 276</b>	<b>10 076 365</b>	<b>11 694 000</b>

<b>Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 2 : Stratégies, priorités et plans annuels d'action nationaux de lutte contre le sida intégrés dans des processus plus larges de planification et budgétaires, tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les plans de développement national, les budgets nationaux, les cadres de dépenses à moyen terme et les plans sectoriels.</b>			
<b>PAM</b> : Plaidoyer et assistance technique pour inclure des programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle en rapport avec le VIH dont les coûts sont évalués et basés sur des éléments concrets dans les stratégies nationales de lutte contre le sida, les plans d'action et les programmes de réduction de la pauvreté en travaillant avec les gouvernements et les principales parties prenantes.	571 000	182 000	755 000
<b>PNUD</b> : Elaboration d'orientations techniques et d'outils, et fourniture d'appui technique pour intégrer la priorité en rapport avec le sida dans les plans de développement national et les plans de mise en œuvre des OMD, les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans sectoriels, et pour intégrer la budgétisation et le financement de la riposte au VIH dans les processus des politiques macroéconomiques (y compris via des programmes communs d'intégration des DSRP avec la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA).	2 500 000	2 300 000	2 400 000
<b>UNFPA</b> : Plaidoyer et assistance technique pour l'intégration des interconnexions des dynamiques démographiques et de l'égalité des sexes, de la santé sexuelle et reproductive, des besoins des jeunes et du VIH/sida dans les plans de développement national et les plans sectoriels, les stratégies de réduction de la pauvreté et les cadres de dépenses.	-	500 000	1 000 000
<b>OIT</b> : Intégration de la question du VIH dans les Programmes par pays pour un travail décent, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes sectoriels spécifiques, le cas échéant, et une stratégie de sensibilisation pour l'économie informelle.	1 500 000	3 000 000	1 000 000
<b>OMS</b> : Elaboration d'orientations techniques et d'outils d'évaluation des coûts, et fourniture d'appui technique pour un financement durable des services en rapport avec le VIH/sida dans le secteur de la santé.	600 000	2 200 000	1 200 000
<b>Banque mondiale</b> : Elaboration d'outils et de directives, et formation pour intégrer la lutte contre le sida dans des processus plus larges de planification et de budgétisation, y compris un manuel d'évaluation des coûts pour les DSRP, des directives pour intégrer la question du VIH dans les cadres de dépenses à moyen terme. (Inclut l'initiative commune sur l'intégration de la riposte au sida dans les DSRP en partenariat avec le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA).	750 000	500 000	1 050 000

<b>Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Total Produit clé EDP2/PC2</b>	<b>5 921 000</b>	<b>8 682 000</b>	<b>7 405 000</b>
<b>Produit clé 3 : Appui technique et financier accru, harmonisé et aligné pour élargir et intensifier les financements et la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le sida.</b>			
<b>PNUD</b> : Assistance technique et appui managérial pour une mise en œuvre, une coordination et un suivi de meilleure qualité des subventions du Fonds mondial et des programmes financés par le biais d'autres initiatives de financement mondiales.	300 000	7 000 000	650 000
<b>Banque mondiale</b> : Plaidoyer, appui technique et conseil en matière de politiques pour améliorer la coordination et l'harmonisation des donateurs en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le PEPFAR et d'autres.	450 000	100 000	700 000
<b>Secrétariat</b> : Orientations et appui pour un renforcement des capacités des ripostes nationales au sida afin de les élargir et de les intensifier pour atteindre les objectifs de l'accès universel, harmonisation et alignement des financements des donateurs en fonction des priorités nationales et mise en œuvre d'autres recommandations de la Cellule mondiale de réflexion à l'échelon des pays.	24 560 000	2 200 000	-
<b>Interinstitutions</b> : Appui technique aux partenaires nationaux par le biais de l'équipe commune des Nations Unies sur le sida, des dispositifs d'appui technique, de l'équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et du fonds d'assistance technique, pour dépasser les principaux obstacles à l'élargissement et à l'intensification de programmes complets de lutte contre le sida, et appui à l'obtention de financements, y compris via le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres mécanismes de financement.	32 289 289	5 094 957	-
<b>Total Produit clé EDP2/PC3</b>	<b>57 599 289</b>	<b>14 394 957</b>	<b>1 350 000</b>
<b>Produit clé 4 : Intégration des besoins des groupes les plus à risque, affectés et vulnérables dans les stratégies et plans d'action nationaux de lutte contre le sida, sans oublier de leur allouer des ressources appropriées.</b>			
<b>UNICEF</b> : Contribution au plaidoyer, à la promotion et à l'assistance technique par le biais d'approches interinstitutions harmonisées avec les gouvernements et les partenaires pour s'assurer que des plans nationaux complets appuient un mixte d'interventions basées sur le concret visant à prévenir le VIH chez les adolescents jusqu'à 18 ans. Une attention toute particulière sera notamment accordée aux adolescents spécialement vulnérables et les plus à risque.	2 329 600	3 741 696	4 311 216

<b>Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>UNFPA</b> : Appui au renforcement des institutions et des capacités techniques des bureaux de pays de l'UNFPA, des équipes de pays des Nations Unies, des principales organisations régionales et nationales de groupes de population (ex : organisations de jeunes fournissant des services aux jeunes, réseaux de professionnel(le)s du sexe, femmes vivant avec le VIH) pour faciliter l'élaboration de politiques et le dialogue, et pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des programmes et des services pertinents en rapport avec le VIH.	2 500 000	-	2 640 000
<b>ONUSDC</b> : Fourniture d'une assistance technique aux agences gouvernementales concernées, y compris aux services de santé, aux services chargés de l'application des lois, aux services judiciaires et sociaux, et aux organisations de la société civile pour faciliter la participation des consommateurs de drogues injectables, des personnes vulnérables au trafic d'êtres humain et des prisonniers à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre le VIH/sida.	1 000 000	3 750 000	1 250 000
<b>Total Produit clé EDP2/PC4</b>	<b>5 829 600</b>	<b>7 491 696</b>	<b>8 201 216</b>
<b>Produit clé 5 : Capacités renforcées des partenaires des pays à évaluer et élaborer des programmes pour atténuer l'impact socioéconomique du sida.</b>			
<b>PNUD</b> : Services de conseil et fourniture d'un appui technique pour développer des méthodes, conduire des études et mettre en œuvre des stratégies pour évaluer et atténuer les impacts socioéconomiques du sida.	900 000	1 500 000	950 000
<b>OIT</b> : Politiques, mécanismes et appui technique pour élaborer des stratégies d'adaptation pour les travailleurs affectés par le VIH et leur famille, y compris la création de revenus, la formation/la réorientation professionnelles, l'extension des microfinancements et de l'assurance santé, et la protection contre le travail des enfants.	1 000 000	1 000 000	500 000
<b>UNESCO</b> : Promotion et appui à la mise en œuvre de larges approches multisectorielles de la programmation d'actions nationales de lutte contre le VIH et le sida qui garantissent des ressources et une attention suffisantes à l'éducation et aux secteurs associés dans le cadre des efforts globaux de développement.	700 000	850 000	750 000
<b>Banque mondiale</b> : Contribution à une meilleure connaissance de la prévention, des soins et du traitement du VIH/sida via une recherche sur les politiques et les programmes et une synthèse épidémiologique.	2 150 000	1 350 000	3 727 000
<b>Total Produit clé EDP2/PC5</b>	<b>4 750 000</b>	<b>4 700 000</b>	<b>5 927 000</b>

<b>Effet direct principal 2 : Amélioration de la planification, du financement, de l'assistance technique et de la coordination à tous les niveaux pour une riposte programmatique multisectorielle durable au sida qui s'attaque à l'impact de l'épidémie et soit intégrée dans les efforts de développement national</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Total Effet direct principal 2</b>	<b>97 075 165</b>	<b>45 345 018</b>	<b>34 577 216</b>

<b>Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation de la riposte au sida via une mise à disposition et une utilisation plus importantes d'informations stratégiques, y compris en matière de suivi et d'évaluation, de surveillance et de suivi des ressources.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Coordination et harmonisation améliorées des approches et des systèmes de suivi et d'évaluation de la lutte contre le sida.</b>			
<b>UNICEF</b> : Fourniture d'une assistance technique pour collecter et suivre avec précision des données ventilées qui permettent de faire le point sur les progrès en direction de la réalisation des résultats fixés en rapport avec les enfants.	3 286 400	5 278 464	6 081 894
<b>UNICEF</b> : Contribution au plaidoyer et à l'assistance technique pour générer des données sur l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques contextuelles spécifiques sur le risque, le comportement et les vulnérabilités face au VIH des adolescents jusqu'à 18 ans, dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation mondiaux, régionaux et nationaux.	1 456 000	2 338 560	2 694 510
<b>PAM</b> : Coordination avec les parties prenantes pour élaborer et intégrer des systèmes de suivi dans les composantes d'aide alimentaire et nutritionnelle des programmes de soins, de traitement et d'appui afin de recenser les meilleures pratiques présentant un bon rapport coût/efficacité.	718 000	218 000	1 067 000
<b>Banque mondiale</b> : Elaboration d'approches harmonisées de renforcement des capacités pour appuyer la coordination et la responsabilisation des partenaires (11 composantes d'un système de suivi et d'évaluation du VIH totalement fonctionnel et une fiche de score des résultats).	875 000	1 500 000	2 086 000
<b>Secrétariat</b> : Harmonisation des indicateurs, directives et outils mondiaux et nationaux, et appui aux pays et aux régions pour développer des systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données qui incluent à la fois un suivi des progrès et une évaluation de l'impact.	7 122 900	637 400	
<b>Total Produit clé EDP3/PC1</b>	<b>13 458 300</b>	<b>9 972 424</b>	<b>11 929 404</b>
<b>Produit clé 2 : Données, informations et analyses fiables disponibles sur les tendances mondiales, régionales et nationales de l'épidémie de sida, son impact et les ripostes nationales et estimations affinées des besoins de ressources de la lutte contre le sida au niveau mondial et à l'échelon des pays parallèlement à un meilleur suivi des flux financiers.</b>			
<b>HCR</b> : Mise en œuvre de systèmes d'information sur le VIH et réalisation d'évaluations standardisées, d'une surveillance biologique et comportementale, d'un suivi et d'évaluations, et d'une recherche programmatique dans les lieux affectés par des conflits et où des populations sont déplacées, et élaboration et diffusion des meilleures pratiques, des enseignements appris et des expériences sur le terrain.	500 000	150 000	210 000

<b>Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation de la riposte au sida via une mise à disposition et une utilisation plus importantes d'informations stratégiques, y compris en matière de suivi et d'évaluation, de surveillance et de suivi des ressources.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>UNICEF</b> : Contribution au plaidoyer et à l'assistance technique pour renforcer les mécanismes qui suivent les dépenses allouées aux actions ciblant le sida et les enfants.	915 200	1 469 952	1 693 692
<b>OIT</b> : Rassemblement et analyse de données sur la main d'œuvre et l'emploi pour clarifier l'impact du sida sur le monde du travail et l'économie nationale, en collaboration avec l'ONUSIDA.	200 000	500 000	300 000
<b>UNESCO</b> : Elaboration et diffusion de politiques et de pratiques fondées sur le concret en matière d'éducation à la prévention, aux soins, à l'appui et au traitement du VIH via des liaisons renforcées et largement participatives entre les chercheurs, diverses communautés de pratique, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes clés, notamment les personnes vivant avec le VIH.	2 100 000	2 350 000	2 250 000
<b>OMS</b> : Conduire et faire des rapports sur la surveillance mondiale du VIH, les comportements à risque associés, les IST et la résistance aux médicaments du VIH et leur toxicité, estimer les besoins de ressources de la riposte du secteur de la santé, suivre et faire des rapports sur les progrès de la contribution du secteur de la santé à l'élargissement/l'intensification de l'action vers un accès universel, et aider les pays à renforcer leurs capacités de recherche opérationnelle, de surveillance du VIH et de suivi et d'évaluation de la riposte du secteur de la santé contre l'épidémie.	4 800 000	6 500 000	3 700 000
<b>Secrétariat</b> : Renforcement des capacités des pays à faire des estimations et des projections concernant le VIH et le sida, à estimer les besoins de ressources et à suivre les flux de financements alloués à la lutte contre le sida, amélioration d'outils d'analyse associés, appui technique pour collecter, analyser et diffuser des données, amélioration de l'accès aux informations sur les tendances de l'épidémie de sida, son impact, les ripostes nationales, les besoins de ressources et les dépenses allouées aux niveaux mondial, régional et national à la lutte contre le sida.	5 057 100	452 600	
<b>Total Produit clé EDP3/PC2</b>	<b>13 572 300</b>	<b>11 422 552</b>	<b>8 153 692</b>
<b>Produit clé 3 : Ordres du jour de la recherche biomédicale, socio-comportementale et opérationnelle développés et promus pour favoriser un élargissement et une intensification de la riposte via des programmes, des pratiques et des politiques améliorés dans les domaines de la prévention, du traitement, des soins et de l'appui.</b>			

<b>Effet direct principal 3 : Renforcement des bases de données concrètes et de la responsabilisation de la riposte au sida via une mise à disposition et une utilisation plus importantes d'informations stratégiques, y compris en matière de suivi et d'évaluation, de surveillance et de suivi des ressources.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>OMS</b> : Stimuler, faciliter et coordonner la recherche biomédicale, socio-comportementale et opérationnelle sur le VIH/sida nécessaire pour la riposte du secteur de la santé, suivre, analyser et faire des rapports sur les principales nouvelles orientations et constatations de la recherche, et fournir des conseils en matière de politiques et sur les implications programmatiques de cette recherche, y compris la recherche sur les nouvelles technologies de prévention, telles que les microbicides, les vaccins et le traitement pré-exposition.	2 400 000	5 000 000	2 100 000
<b>Total Produit clé EDP3/PC3</b>	<b>2 400 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 100 000</b>
<b>Total Effet direct principal 3</b>	<b>29 430 600</b>	<b>26 394 976</b>	<b>22 183 096</b>

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplé- mentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour la fourniture de services essentiels de prévention du VIH, y compris la prévention de la transmission sexuelle et le développement de nouvelles techniques de prévention du virus.</b>			
<b>UNFPA</b> : Renforcement des liaisons entre santé sexuelle et reproductive et VIH/sida en promouvant les liens utilisant des bases de données concrètes, en fournissant un appui technique aux pays, en diffusant des outils d'orientation et des pratiques prometteuses pour recenser et mettre en œuvre des politiques et des actions programmatiques clés. Ces politiques et actions cibleront en particulier la santé sexuelle et reproductive respectueuse des droits des personnes vivant avec le VIH, la prévention de la transmission mère-enfant du virus, la gestion des IST et l'intégration des questions de planning familial et de VIH.	2 500 000	600 000	4 000 000
<b>OMS</b> : Elaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour les interventions du secteur de la santé visant à prévenir la transmission du VIH, notamment la prévention de la transmission sexuelle, le respect des normes et l'assurance de qualité concernant les préservatifs, le traitement et le contrôle des infections sexuellement transmissibles, la prévention pour les personnes vivant avec le VIH/sida, l'approvisionnement en sang sûr, la prévention de la transmission dans les milieux sanitaires, et la mise en œuvre de nouvelles techniques de prévention, notamment la circoncision des hommes.	2 800 000	12 000 000	3 600 000
<b>Banque mondiale</b> : Appuyer les efforts visant à élargir l'accès aux services essentiels de prévention du VIH, y compris pour les populations vulnérables et marginalisées par le biais de travaux d'analyse, de l'examen des dépenses publiques et en s'assurant que l'on s'attaque aux obstacles à l'accès aux services de prévention dans les programmes de développement national et les programmes de prêt de la Banque.	1 000 000	1 300 000	2 300 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC1</b>	<b>6 300 000</b>	<b>13 900 000</b>	<b>9 900 000</b>
<b>Produit clé 2 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour élargir et intensifier des programmes complets de prévention de la transmission mère-enfant du virus.</b>			
<b>UNICEF et OMS</b> : Fourniture d'un appui financier et en matériel ainsi que d'une assistance technique pour accélérer la mise en œuvre de la prévention de la TME à l'échelon des pays, y compris l'élaboration de politiques de soutien et de plans élargis, fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué, le renforcement des capacités sous la forme de la formation de travailleurs de santé et d'un appui direct aux capacités de gestion à	3 494 400	5 612 544	6 466 824

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
l'échelon des pays.			
<b>UNICEF et OMS</b> : Plaidoyer et élaboration d'orientations et d'outils techniques pour la prévention de la transmission mère-enfant (TME) – en synthétisant les données concrètes, identifiant les priorités en matière de recherche et en collationnant les statistiques mondiales relatives à la fourniture de services – et appui aux efforts des pays pour favoriser la planification et la coordination au niveau national, la fourniture de matériels de formation pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention de la TME et de traitement pédiatrique du VIH, et fourniture d'orientations normatives pour les initiatives de suivi et d'évaluation de la prévention de la TME.	2 600 000	5 800 000	2 400 000
<b>PAM</b> : Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes nationaux de prévention de la TME bénéficiant aux patientes et à leur famille.	460 000	50 000	760 000
<b>UNFPA</b> : Fourniture d'un appui technique, diffusion des orientations existantes et développement, le cas échéant, de nouvelles orientations, et appui au renforcement des capacités pour mettre en œuvre la stratégie mondiale d'accélération de l'élargissement/l'intensification de la prévention de la TME. Les efforts cibleront en particulier un ensemble de base de services en rapport avec le VIH/sida dans les centres de santé maternelle, les services de santé sexuelle et reproductive pour les femmes vivant avec le VIH, et en mettant en liaison les services de santé maternelle et d'autres services de santé sexuelle et reproductive.	1 000 000	2 000 000	1 400 000
<b>Interinstitutions</b> : Action efficace et coordonnée de l'ONUSIDA et du système des Nations Unies au sens large pour plaider, forger des partenariats et mobiliser des ressources et un appui technique pour un élargissement/une intensification des actions programmatiques axées sur la prévention de la TME.	500 000	78 895	-
<b>Total Produit clé EDP4/PC2</b>	<b>8 054 400</b>	<b>13 541 439</b>	<b>11 026 824</b>
<b>Produit clé 3 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour élargir et intensifier la fourniture de services de traitement et de soins en rapport avec le sida, y compris un traitement antirétroviral, une prévention et une gestion des infections opportunistes et d'autres situations liées au VIH, une prévention pour les personnes séropositives, des services d'aide nutritionnelle,</b>			

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>de soins palliatifs et de fin de vie, et des services d'éducation associés.</b>			
<b>UNICEF</b> : En collaboration avec les partenaires concernés, contribuer à l'appui financier et à l'assistance technique pour renforcer les capacités afin de garantir des approches appropriées et intégrées des soins et du traitement pour les femmes enceintes, les femmes infectées par le VIH et les enfants exposés et infectés par le virus, ainsi qu'à un appui au renforcement des capacités et à l'adoption de politiques promouvant des soins et un traitement pédiatrique du VIH.	1 310 400	2 104 704	2 425 059
<b>PAM</b> : Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de soins et de traitement destinés aux enfants affectés, aux personnes séropositives au VIH et à leur famille.	1 563 000	255 000	5 038 000
<b>OMS</b> : Synthèses des données concrètes, élaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour élargir/intensifier le traitement antirétroviral, améliorer la prise en charge du VIH/sida et gérer les infections opportunistes chez les adultes et les enfants vivant avec le VIH/sida, en renforçant les capacités de laboratoire pour un suivi du traitement ; suivre, évaluer et faire des rapports sur les progrès concernant l'élargissement de l'accès au traitement et aux soins.	4 800 000	14 000 000	6 200 000
<b>Banque mondiale</b> : Appui aux efforts d'élargissement de l'accès aux services de traitement et de soins du sida, y compris l'élaboration de stratégies novatrices par le biais de travaux d'analyse, de l'examen des dépenses publiques et en s'assurant que les obstacles à l'accès aux services de traitement et de soins sont traités dans les programmes de développement national et les programmes de prêt de la Banque.	1 150 000	500 000	2 140 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC3</b>	<b>8 823 400</b>	<b>16 859 704</b>	<b>15 803 059</b>
<b>Produit clé 4 : Capacités renforcées des pays à assurer un accès équitable aux services de conseil et de test du VIH qui garantissent la confidentialité, un consentement éclairé et un conseil.</b>			
<b>OMS</b> : Synthèses des données concrètes, orientations techniques et fourniture d'un appui technique pour élaborer et mettre en œuvre des politiques intégrées et des outils pour le conseil et le test du VIH, y compris le conseil et le test à l'initiative du client et du fournisseur pour les adultes, les enfants et leur famille, et développement de diagnostics de qualité du VIH.	3 800 000	9 500 000	4 200 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC4</b>	<b>3 800 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>4 200 000</b>

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 5 : Capacités renforcées des pays à élargir et intensifier la planification conjointe de la lutte contre le VIH/la tuberculose, la formation, l'achat et la fourniture de services harmonisés de lutte contre le VIH/la tuberculose, y compris la fourniture d'un ensemble de services de prévention, de soins, et d'appui en rapport avec la tuberculose liée au VIH.</b>			
<b>PAM</b> : Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de lutte contre le VIH/la tuberculose.	323 000	205 000	504 000
<b>ONUSDC</b> : En collaboration avec les partenaires concernés, élaboration, adaptation, diffusion et fourniture de directives/d'un appui techniques et d'outils pour le renforcement des capacités des pays à élargir/intensifier une planification commune sur le VIH/la tuberculose, la formation et la fourniture de services harmonisés en rapport avec le VIH/la tuberculose, y compris la fourniture d'un ensemble de services de prévention, de soins et d'appui en rapport avec la tuberculose liée au VIH dans les prisons, les centres de traitement de la toxicomanie et les centres de détention d'immigrants.	1 000 000	3 750 000	1 250 000
<b>OMS</b> : Synthèses des données concrètes, élaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour mettre en liaison les services axés sur le VIH/sida et ceux axés sur la tuberculose.	1 000 000	3 600 000	1 300 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC5</b>	<b>2 323 000</b>	<b>7 555 000</b>	<b>3 054 000</b>
<b>Produit clé 6 : Systèmes nationaux renforcés pour la gestion des achats et des fournitures concernant les médicaments du VIH, les diagnostics, les préservatifs et d'autres biens essentiels de haut niveau de qualité en rapport avec le virus.</b>			
<b>UNICEF</b> : Plaidoyer et assistance technique pour des systèmes de gestion des achats et des fournitures pérennes, réactifs aux besoins des femmes enceintes séropositives au VIH et de leurs enfants. Cela inclut : appuyer l'élaboration de plans de gestion des achats et des fournitures, renforcer les capacités, plaider pour des formulations plus appropriées pour la prévention de la TME et les soins pédiatriques du VIH, et adapter des outils et des instruments pour aider au renforcement de la gestion des achats et des fournitures.	2 620 800	4 209 408	4 850 118

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>UNFPA</b> : Mise en œuvre de la <i>Global Condom Initiative</i> pour intensifier la programmation complète du préservatif pour la prévention du VIH et une double protection en mettant l'accent sur : (a) élargir et intensifier la programmation du préservatif féminin, (b) renforcer la programmation du préservatif masculin, (c) élargir l'accès aux préservatifs masculins et féminins, et accroître leur utilisation par les femmes, les jeunes, les professionnel(le)s du sexe et les populations en situation de crise humanitaire, (d) renforcer les capacités nationales notamment par le biais d'ateliers, de la formation des administrateurs de programmes et des fournisseurs de services, de la promotion des préservatifs de marque, de campagnes médiatiques grand public, du plaidoyer et de l'appui à la coordination nationale, (e) fournir un appui pour un approvisionnement en préservatifs masculins et féminins au niveau du pays, en médicaments pour les IST et kits de test de diagnostique, sans oublier la formation et l'appui à la mise en œuvre d'un système LMIS amélioré au niveau informatique à bas coût, et (f) élaborer des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès et évaluer l'impact.	3 500 000	20 000 000	6 000 000
<b>OMS</b> : Fourniture de directives normatives, de normes de qualité, y compris la pré-qualification des médicaments et des diagnostics du VIH, d'informations stratégiques et d'un appui technique pour renforcer les systèmes nationaux de gestion des achats et des fournitures.	800 000	2 500 000	1 200 000
<b>Banque mondiale</b> : Organisation d'ateliers, création et diffusion des connaissances pour améliorer la gestion de la chaîne des achats et des fournitures de médicaments et de diagnostics du sida en partenariat avec l'UNICEF et le groupe de travail sur les achats du Fonds mondial/PEPFAR/la Banque mondiale.	565 000	300 000	1 010 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC6</b>	<b>7 485 800</b>	<b>27 009 408</b>	<b>13 060 118</b>
<b>Produit clé 7 : Capacités renforcées des autorités nationales et régionales dans les pays en développement à tirer profit de la souplesse des accords commerciaux mondiaux pour promouvoir un accès plus large aux produits pharmaceutiques et aux biens de prévention en rapport avec le VIH financièrement abordables.</b>			
<b>PNUD</b> : Orientations en matière de politiques et appui technique pour renforcer les capacités nationales afin de mettre en œuvre des politiques et des programmes commerciaux et sanitaires habilitants qui promeuvent un accès pérenne aux médicaments du sida.	950 000	650 000	600 000

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>OMS</b> : Fourniture d'orientations normatives et d'un appui technique pour permettre aux pays de profiter pleinement de la souplesse de l'accord sur les ADPIC et pour promouvoir un plus large accès aux biens en rapport avec le VIH financièrement abordables, y compris les médicaments et les diagnostics du VIH.	500 000	1 000 000	800 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC7</b>	<b>1 450 000</b>	<b>1 650 000</b>	<b>1 400 000</b>
<b>Produit clé 8 : Capacités renforcées à l'échelon des pays en matière de planification des ressources humaines, de formation, de rémunération et de fidélisation des personnels dans tous les secteurs concernés par la riposte au VIH/sida.</b>			
<b>OIT (activité menée conjointement avec l'OMS)</b> : Orientations en matière de politiques et appui technique pour renforcer les ressources humaines pour le secteur de la santé, y compris un accès des travailleurs de santé à la prévention, aux soins et au traitement, avec une attention toute particulière pour les politiques sur le lieu de travail, les services sanitaires professionnels, la formation et les questions de fidélisation (en particulier, la sécurité et la santé dans le travail, les conditions de travail et de rémunération).	500 000	500 000	200 000
<b>UNESCO</b> : Développement des capacités dans les domaines de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de stratégies et de programmes d'information, d'éducation et de communication efficaces et respectueux des droits pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH.	3 650 000	4 400 000	4 000 000
<b>OMS</b> : Plaidoyer et fourniture d'orientations normatives, d'informations stratégiques et d'un appui technique pour renforcer les ressources humaines dans le secteur de la santé afin d'élargir/d'intensifier la prévention, le traitement et les soins du VIH/sida en direction d'un accès universel, y compris en privilégiant la prévention, le traitement et les soins du VIH pour les travailleurs de santé, la planification du personnel de santé, la certification et la formation des travailleurs de santé, la fidélisation des personnels de santé et l'élargissement de la main d'œuvre sanitaire via une rotation des tâches.	800 000	5 200 000	2 000 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC8</b>	<b>4 950 000</b>	<b>10 100 000</b>	<b>6 200 000</b>
<b>Produit clé 9 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour fournir un accès équitable, via le lieu de travail, à des services complets de prévention, de traitement et de soins en rapport avec le VIH.</b>			
<b>HCR</b> : Plaidoyer et fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités des partenaires du HCR à élaborer et/ou mettre en œuvre et élargir des programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail.	50 000	20 000	40 000

<b>Effet direct principal 4 : Renforcement des ressources humaines et des capacités des systèmes à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile et des partenaires non étatiques pour mettre en œuvre des ripostes complètes au VIH/sida, notamment une meilleure disponibilité et accessibilité aux biens financièrement abordables en rapport avec le VIH.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>OIT</b> : Orientations en matière de politiques, outils et appui technique aux employeurs, travailleurs et ministères du Travail pour la planification et la mise en œuvre de programmes sur le lieu de travail qui soient complets, pérennes et tiennent compte des différences entre les sexes, renforcement des structures existantes telles que les comités de santé et de sécurité dans le travail, et intégration, en fonction des besoins, du conseil et du test volontaires et confidentiels, de la prévention de la TME et du traitement de la tuberculose.	2 300 000	8 000 000	1 000 000
<b>Total Produit clé EDP4/PC9</b>	<b>2 350 000</b>	<b>8 020 000</b>	<b>1 040 000</b>
<b>Total Effet direct principal 4</b>	<b>45 536 600</b>	<b>108 135 551</b>	<b>65 684 001</b>

<b>Effet direct principal 5 : Renforcement de politiques et d'approches tenant compte des différences entre les sexes et respectueuses des droits de la personne qui réduisent la stigmatisation et la discrimination.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Promotion coordonnée de politiques et de programmes de lutte contre le sida équitables, sexospécifiques et basés sur les droits de la personne, et plus grand respect par les gouvernements des traités sur les droits de la personne et autres obligations internationales associées.</b>			
<b>HCR</b> : Plaidoyer pour inclure une approche basée sur les droits et la protection dans le contexte du VIH pour les personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper dans les politiques, propositions et programmes de lutte contre le virus à tous les niveaux, et pour avoir un accès non discriminatoire à des mesures complètes de riposte au VIH et au sida.	50 000	50 000	100 000
<b>PNUD</b> : Plaidoyer, appui en matière de politiques et élaboration d'orientations stratégiques et normatives pour renforcer une action cohérente et coordonnée des Nations Unies dans le domaine d'une programmation sexospécifique et respectueuse des droits de la personne dans le contexte du VIH.	500 000	700 000	400 000
<b>ONUDC</b> : Plaidoyer, promotion et appui technique aux pays pour élaborer des politiques et des programmes de lutte contre le sida équitables, tenant compte des différences entre les sexes et basés sur les droits de la personne destinés aux milieux carcéraux, aux consommateurs de drogues injectables et aux personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, conformément aux traités sur les droits de la personne et autres normes internationales associées.	400 000	2 400 000	800 000
<b>OIT</b> : Appui technique et en matière de politiques aux ministères du Travail et leurs autorités représentatives – en collaboration avec les employeurs et les salariés – pour s'assurer que les politiques et lois du travail couvrent la question du VIH, protègent les droits, luttent contre la discrimination et la violence, et promeuvent des programmes sur le lieu de travail.	1 000 000	500 000	300 000
<b>Secrétariat</b> : Appui au leadership et plaidoyer en faveur des droits de la personne et de l'égalité des sexes dans la riposte mondiale au sida, et élaboration de politiques et de programmes tenant compte de la différence entre les sexes et respectueux des droits de la personne, y compris l'évaluation des coûts des actions programmatiques nécessaires, la mobilisation des ressources requises et le renforcement des capacités pour suivre les progrès.	2 093 000	187 000	-
<b>Total Produit clé EDP5 / PC1</b>	<b>4 043 000</b>	<b>3 837 000</b>	<b>1 600 000</b>
<b>Produit clé 2 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au sida, et à défendre d'autres questions liées aux droits de la personne, en particulier concernant les populations les plus à risque.</b>			

<b>Effet direct principal 5 : Renforcement de politiques et d'approches tenant compte des différences entre les sexes et respectueuses des droits de la personne qui réduisent la stigmatisation et la discrimination.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>PNUD</b> : Plaidoyer, orientations et appui pour renforcer les capacités et les partenariats entre les personnes vivant avec le VIH, les organisations à assise communautaire, les médias, les groupes de femmes, le secteur privé et les leaders religieux pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.	1 960 000	2 600 000	1 750 000
<b>UNESCO</b> : Renforcement de services d'information et de santé éducatifs, adaptés au plan culturel, tenant compte des différences entre les sexes et respectueux des droits, en particulier pour les populations les plus à risque, en ciblant prioritairement la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.	950 000	1 200 000	1 000 000
<b>ONUDC</b> : Renforcement des capacités des sociétés civiles à réduire la stigmatisation et la discrimination en améliorant l'accès aux services de prévention et de soins du VIH destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux milieux carcéraux et aux personnes vulnérables au trafic d'êtres humains.	200 000	1 200 000	400 000
<b>Interinstitutions</b> : Appui aux travaux communs des Nations Unies pour stimuler et appuyer des actions programmatiques sur les droits de la personne et l'égalité des sexes, en particulier concernant les populations les plus à risque, recenser et renforcer les capacités de leadership et forger des partenariats sur les droits de la personne et la sexospécificité à travers les secteurs.	6 888 642	1 086 965	-
<b>Total Produit clé EDP5/PC2</b>	<b>9 998 642</b>	<b>6 086 965</b>	<b>3 150 000</b>
<b>Produit clé 3 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à dépasser les obstacles juridiques et liés aux politiques qui empêchent un accès équitable aux services et aux biens de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH, y compris ceux spécifiquement conçus pour les populations vulnérables et les plus à risque.</b>			
<b>PNUD</b> : Services de plaidoyer et appui pour entreprendre des examens et des réformes de la législation, promouvoir l'application de lois qui protègent les droits et l'égalité des femmes dans le contexte du VIH, et renforcer les liens entre les structures parlementaires, judiciaires et d'application des lois.	1 400 000	1 150 000	1 100 000
<b>ONUDC</b> : Examens des lois et des politiques qui concernent les milieux carcéraux, les consommateurs de drogues injectables et les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, et plaidoyer, promotion et appui technique aux gouvernements et aux sociétés civiles afin d'élaborer et d'adapter les législations, les politiques et les stratégies pour parvenir à un accès équitable aux services et aux biens de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH.	800 000	4 500 000	1 500 000

<b>Effet direct principal 5 : Renforcement de politiques et d'approches tenant compte des différences entre les sexes et respectueuses des droits de la personne qui réduisent la stigmatisation et la discrimination.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Interinstitutions</b> : Action collective des Nations Unies à l'appui des populations les plus à risque d'infection à VIH, y compris la fourniture d'un appui technique pour les besoins recensés en matière de renforcement des capacités (ex : dans le domaine de la mobilisation des ressources, de la gestion et du plaidoyer), pour permettre une participation pleine et entière de ces populations à la riposte au sida.	4 959 728	782 600	-
<b>Total Produit clé EDP5/PC3</b>	<b>7 159 728</b>	<b>6 432 600</b>	<b>2 600 000</b>
<b>Produit clé 4 : Capacités renforcées des gouvernements et de la société civile à lutter contre l'inégalité des sexes, la violence sexiste et la discrimination contre les femmes et les filles dans la riposte au sida, et pour faire participer les hommes et les garçons à cette riposte.</b>			
<b>PAM</b> : Intégration des aspects sexospécifiques du VIH dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui.	560 000	7 000	1 004 000
<b>PNUD</b> : Plaidoyer, services de conseil et appui technique pour planifier et mettre en œuvre des stratégies visant à cibler les aspects sexospécifiques du sida, réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, atténuer l'impact et renforcer les réseaux d'hommes et de garçons s'attaquant à la question de la sexospécificité et du sida.	2 150 000	2 100 000	1 600 000
<b>UNFPA</b> : Plaidoyer et renforcement des capacités pour intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes de santé sexuelle et reproductive afin de lutter contre les vulnérabilités des femmes et des filles, atténuer l'impact du VIH, y compris la violence sexiste, et faire participer les hommes et les garçons aux programmes de prévention du virus.	500 000	-	1 000 000
<b>Total Produit clé EDP5/PC4</b>	<b>3 210 000</b>	<b>2 107 000</b>	<b>3 604 000</b>
<b>Produit clé 5 : Compétences renforcées en matière de droits de la personne et de sexospécificité des parlementaires, juges, responsables de l'application des lois, leaders communautaires et traditionnels, et autres acteurs concernés.</b>			
<b>ONUSDC</b> : Elaboration d'orientations techniques et d'outils, fourniture d'une formation et d'un appui technique aux parlementaires, juges et responsables de l'application des lois – et plaidoyer auprès de ces derniers – dans le domaine des droits de la personne des femmes et des hommes consommateurs de drogues, ou vivant en prison, ou vulnérables au trafic d'êtres humains.	500 000	2 400 000	800 000
<b>OIT</b> : Renforcement des capacités, y compris la sensibilisation, les orientations en matière de politiques et la formation des juges et des magistrats du travail.	500 000	500 000	200 000
<b>Total Produit clé EDP5/PC5</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>Total Effet direct principal 5</b>	<b>25 411 370</b>	<b>21 363 565</b>	<b>11 954 000</b>

<b>Effet direct principal 6 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux professionnel(le)s du sexe.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Appui accéléré aux gouvernements et à la société civile pour élargir et intensifier la fourniture de services efficaces de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH ciblant les consommateurs de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel(le)s du sexe, y compris dans les milieux carcéraux.</b>			
<b>UNFPA</b> : Plaidoyer et fourniture d'un appui technique pour la mise en œuvre de politiques et de programmes axés sur le VIH et la prostitution, y compris via une participation plus importante et plus significative des professionnel(le)s du sexe en tant que personnes et par le biais de leurs organisations et réseaux – aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.	1 500 000	1 400 000	2 350 000
<b>ONUSDC</b> : Fourniture d'un appui et d'une assistance technique aux pays dans les domaines de la mobilisation des ressources, de la création de groupes de travail multisectoriels, de l'évaluation des besoins programmatiques et du renforcement des capacités à élaborer, mettre en œuvre et suivre des services efficaces de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida dans les milieux carcéraux, pour les consommateurs de drogues injectables et pour les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains.	5 000 000	18 000 000	6 000 000
<b>OMS</b> : Synthèse des données concrètes, fourniture d'orientations en matière de politiques, élaboration de directives et d'outils normatifs, et fourniture d'un appui technique pour renforcer les services de santé afin qu'ils fournissent des services efficaces de prévention, de traitement et de soins en rapport avec le VIH et des services de traitement et de soins des IST pour les consommateurs de drogues injectables (y compris des services de réduction des risques), les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les prisonniers et les populations en situation de crise humanitaire.	1 000 000	1 800 000	1 000 000
<b>Total Produit clé EDP6/PC1</b>	<b>7 500 000</b>	<b>21 200 000</b>	<b>9 350 000</b>
<b>Produit clé 2 : Diffusion élargie des politiques et des pratiques fondées sur des preuves éclairées et appui renforcé en faveur de leur utilisation, coordination et harmonisation améliorées des approches parmi l'ensemble des partenaires pour s'attaquer aux vulnérabilités et répondre aux besoins des populations les plus à risque.</b>			
<b>UNFPA</b> : Elaboration, documentation et mise à grande échelle de modèles pour renforcer les bases de données concrètes afin d'appuyer la programmation dans le contexte du VIH et de la prostitution.	500 000	1 000 000	1 600 000

<b>Effet direct principal 6 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux professionnel(le)s du sexe.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>ONU DC</b> : En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux appropriés, y compris les organisations de la société civile, élaborer, adapter et diffuser des directives basées sur le concret et les meilleures pratiques en matière de prévention et de soins du VIH/sida pour les consommateurs de drogues injectables, les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains et dans les milieux carcéraux.	200 000	1 200 000	400 000
<b>UNESCO</b> : Elargissement de l'accès à des opportunités d'apprentissage de qualité en rapport avec le VIH et le sida pour tous, en particulier les populations marginalisées et exclues, et de l'accès aux programmes qui s'attaquent à des vulnérabilités spécifiques.	350 000	400 000	380 000
<b>Secrétariat</b> : Promotion, suivi et analyse de la mise en œuvre de politiques et d'actions programmatiques visant à élargir et intensifier la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, et de politiques, partenariats et meilleures pratiques efficaces en matière de lutte contre la vulnérabilité des populations les plus à risque.	6 920 000	620 000	-
<b>Total Produit clé EDP6/PC2</b>	7 970 000	3 220 000	2 380 000
<b>Total Effet direct principal 6</b>	<b>15 470 000</b>	<b>24 420 000</b>	<b>11 730 000</b>

<b>Effet direct principal 7 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>Produit clé 1 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour prévenir le VIH chez les femmes et les filles, réduire leur vulnérabilité ainsi que l'impact du sida sur elles, y compris en réduisant et en éliminant la violence et le trafic d'êtres humains basés sur la sexospécificité.</b>			
<b>HCR</b> : Promotion, appui et coordination des activités de riposte contre la violence sexuelle et sexiste dans les programmes de lutte contre le VIH et le sida dans les situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, et appui aux programmes ciblant les femmes, les filles et les garçons pour réduire leurs vulnérabilités et leurs comportements à risque face au VIH.	500 000	125 000	1 200 000
<b>UNFPA</b> : Conduire le plaidoyer pour sensibiliser à la 'féminisation' de l'épidémie, appuyer le dialogue sur les politiques pour catalyser l'action, fournir un appui technique et diffuser/élaborer des orientations et des bonnes pratiques pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, atténuer l'impact et émanciper les femmes et les filles, y compris en réduisant les obstacles à l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive, en luttant contre la violence sexiste, en s'occupant de la santé sexuelle et reproductive des femmes vivant avec le VIH et d'autres domaines clés.	1 000 000	6 000 000	2 600 000
<b>ONUSDC</b> : Elaboration et diffusion d'un kit d'outils de sécurité (le <i>Safe Mobility Toolkit</i> ) pour les populations mobiles et migrantes, en particulier les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, d'outils et de directives opérationnels qui tiennent compte des différences entre les sexes et répondent aux besoins des consommatrices de drogues injectables ainsi que des femmes et des filles vivant dans des milieux carcéraux, et fourniture d'une assistance technique aux gouvernements et aux sociétés civiles pour leur mise en œuvre.	300 000	1 200 000	400 000
<b>Secrétariat</b> : Promotion, suivi et analyse de la mise en œuvre de politiques et d'actions programmatiques axées sur la vulnérabilité des femmes, l'inégalité entre les sexes, la participation des hommes et des garçons, et sur d'autres questions liées à la féminisation de l'épidémie de sida.	5 167 200	462 900	-
<b>Total Produit clé EDP7/PC1</b>	<b>6 967 200</b>	<b>7 787 900</b>	<b>4 200 000</b>
<b>Produit clé 2 : Capacités renforcées à l'échelon des pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces pour prévenir les infections parmi les jeunes, y compris les jeunes les plus à risque d'infection parallèlement au traitement, à la prise en charge et à l'appui.</b>			

<b>Effet direct principal 7 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>HCR</b> : Elaboration et diffusion de matériels d'information, d'éducation et de communication sur le VIH et le sida adaptés aux plans culturel et linguistique, ciblant en particulier le VIH et la santé sexuelle et reproductive des personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper.	150 000	50 000	300 000
<b>PAM</b> : Renforcement de la sensibilisation au VIH et de la prévention dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle destinés aux jeunes.	624 000	130 000	1 041 000
<b>UNFPA</b> : Renforcement de l'accès à une éducation et des informations complètes sur le VIH et la santé sexuelle et reproductive, à des compétences et des services pour les jeunes scolarisés et non scolarisés, en particulier les plus vulnérables et les plus à risque grâce à des mécanismes efficaces de coordination aux niveaux mondial, régional et national ; cartographie, collecte et utilisation de données pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes, renforcement des capacités, élaboration d'outils d'orientation des programmes et des politiques, et appui et plaidoyer pour une participation et une implication des jeunes.	4 500 000	6 300 000	4 500 000
<b>UNESCO</b> : Mise en œuvre d'un appui pour des programmes nationaux complets d'éducation sur le VIH et le sida adaptés en fonction des besoins sexospécifiques des groupes de jeunes dans le cadre des efforts pour un accès universel.	670 000	800 000	750 000
<b>Total Produit clé EDP7/PC2</b>	<b>5 944 000</b>	<b>7 280 000</b>	<b>6 591 000</b>
<b>Produit clé 3 : Capacités renforcées à l'échelon des pays pour fournir une protection, des soins et un appui aux enfants affectés par le VIH/sida.</b>			
<b>HCR</b> : Fourniture d'un appui technique aux jeunes et aux enfants, y compris aux enfants et aux orphelins séparés et non accompagnés, dans les domaines de la sensibilisation aux droits de base et de la formation aux compétences psychosociales pour réduire leurs vulnérabilités au VIH, et recensement des enfants déplacés rendus vulnérables par le VIH et le sida pour fournir un appui nécessaire et travailler en direction d'une solution durable.	200 000	150 000	100 000
<b>UNICEF</b> : Plaidoyer et fourniture d'outils et d'une assistance technique pour élaborer et suivre des politiques, la mise en œuvre de plans élargis fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué pour les enfants affectés par le sida.	3 432 000	5 512 320	6 351 345

<b>Effet direct principal 7 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
<b>PAM</b> : Assistance technique et appui pour l'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes ciblant les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH et le sida.	451 000	250 000	784 000
<b>Total Produit clé EDP7/PC3</b>	<b>4 083 000</b>	<b>5 912 320</b>	<b>7 235 345</b>
<b>Produit clé 4 : Capacités renforcées et approches coordonnées des gouvernements et des acteurs humanitaires pour mettre en œuvre des politiques et des normes acceptées au niveau international, et des programmes de lutte contre le VIH et le sida multisectoriels, durables et efficaces ciblant les populations en situation de crise humanitaire, y compris les foyers ne bénéficiant pas d'une alimentation sûre, les migrants et les populations mobiles et les groupes de personnels en uniforme.</b>			
<b>HCR</b> : Appui et coordination de programmes complets et intégrés de riposte au VIH et au sida ciblant les populations affectées en situation d'urgence (réfugiés, personnes déplacées dans un même pays et autres personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper) et les communautés environnantes en fonction du degré d'urgence et du type d'épidémie de VIH suivant les Directives concernant les interventions relatives au VIH et au sida dans les situations d'urgence (IASC).	2 320 000	500 000	5 000 000
<b>HCR</b> : Fourniture d'une assistance technique aux partenaires de mise en œuvre et renforcement de leurs capacités à concevoir et mettre en œuvre des programmes sur le VIH et le sida dans les situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, et garantir la disponibilité de personnels suffisamment formés pour coordonner et suivre l'appui technique dans le domaine du VIH.	2 500 000	200 000	600 000
<b>PAM</b> : Intégration d'une aide nutritionnelle en rapport avec le VIH dans toutes les ripostes d'urgence du PAM via l'utilisation d'outils spécialisés d'évaluation de la vulnérabilité pour orienter le ciblage et la programmation de l'aide alimentaire et nutritionnelle destinée aux enfants affectés, aux personnes suivant un traitement antirétroviral, aux personnes vivant avec le VIH et leur famille.	1 245 000	208 000	2 082 000
<b>UNFPA</b> : Intégration de services complets englobant VIH et santé sexuelle et reproductive, y compris la prévention de et la riposte à la violence sexiste dans les situation d'urgence imminente, d'action humanitaire, de transition et de redressement en mettant l'accent sur la prévention du VIH et de la violence sexuelle parmi les groupes à haut risque affectés par une crise permanente, tels que les personnels en uniforme, les ex-combattants hommes et femmes, les	700 000	1 000 000	1 500 000

<b>Effet direct principal 7 : Renforcement de la couverture et de la pérennité des programmes ciblant la vulnérabilité des femmes et des filles, des jeunes, des enfants, des populations en situation d'urgence et des personnels en uniforme, et l'impact de l'épidémie sur eux.</b>			
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Budget de base</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Ressources mondiales et régionales</b>
femmes associées à des groupes et des forces armés, et les populations mobiles.			
<b>ONUSDC</b> : En collaboration avec les partenaires, y compris les sociétés civiles, fourniture d'un plaidoyer, promotion et appui technique pour la mise en œuvre de politiques et de programmes sur le VIH/sida et le lieu de travail, pour les groupes de personnels en uniforme, y compris les personnes chargées de l'application des lois, le personnel carcéral, les gardes-frontières et le personnel des centres de détention d'immigrants.	100 000	1 200 000	400 000
<b>OIT</b> : Collaboration avec les autorités et les agences concernées pour élaborer des politiques internes et transnationales pour les travailleurs migrants et mobiles qui protègent leurs droits, tiennent compte des différences entre les sexes et garantissent un accès aux services de prévention et de traitement.	500 000	1 000 000	500 000
<b>Secrétariat</b> : Elaborer et assurer le maintien d'orientations en matière de politiques, de mécanismes d'assistance technique et de systèmes de suivi et d'évaluation pour lutter efficacement contre le VIH parmi les services de personnels en uniforme et les personnels armés, et s'attaquer à d'autres problèmes liés au sida et à la sécurité.	5 414 800	485 100	-
<b>Interinstitutions</b> : Etablir et entretenir des réseaux régionaux et mondiaux de plaidoyer et des structures de coordination pour répondre aux besoins en rapport avec le VIH des services de personnels en uniforme et des personnels armés.	1 377 717	217 392	-
<b>Total Produit clé EDP7/PC4</b>	<b>14 157 517</b>	<b>4 810 492</b>	<b>10 082 000</b>
<b>Total Effet direct principal 7</b>	<b>31 151 717</b>	<b>25 790 712</b>	<b>29 108 345</b>

**Annexe 2 : Allocations budgétaires – Coparrainants, Secrétariat et activités interinstitutions**

**HCR : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Plaidoyer pour un accroissement des ressources et intégration du problème des populations déplacées et affectées par des conflits dans les politiques nationales de lutte contre le VIH et le sida, les plans stratégiques et les programmes, ainsi que dans les propositions des donateurs.	50 000	50 000	70 000	170 000
2. Coordination et collaboration avec les coparrainants de l'ONUSIDA, d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations humanitaires, la société civile, des initiatives sous-régionales/régionales, d'autres systèmes appropriés de coordination et de planification, et les bénéficiaires pour lutter efficacement contre le VIH et le sida parmi les personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper.	80 000	25 000	225 000	330 000
3. Mise en œuvre de systèmes d'information sur le VIH et réalisation d'évaluations standardisées, d'une surveillance biologique et comportementale, d'un suivi et d'évaluations, et d'une recherche programmatique dans les lieux affectés par des conflits et où des populations sont déplacées, et élaboration et diffusion des meilleures pratiques, des enseignements appris et des expériences sur le terrain.	500 000	150 000	210 000	860 000
4. Plaidoyer et fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités des partenaires du HCR à élaborer et/ou mettre en œuvre et élargir des programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail.	50 000	20 000	40 000	110 000
5. Plaidoyer pour inclure une approche basée sur les droits et la protection dans le contexte du VIH pour les personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper dans les politiques, propositions et programmes de lutte contre le virus à tous les niveaux, et pour avoir un accès non discriminatoire à des mesures complètes de riposte au VIH et au sida.	50 000	50 000	100 000	200 000
6. Promotion, appui et coordination des activités de riposte contre la violence sexuelle et sexiste dans les programmes de lutte contre le VIH et le sida dans les situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, et appui aux programmes ciblant les femmes, les filles et les	500 000	125 000	1 200 000	1 825 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
garçons pour réduire leurs vulnérabilités et leurs comportements à risque face au VIH.				
7. Elaboration et diffusion de matériels d'information, d'éducation et de communication sur le VIH et le sida adaptés aux plans culturel et linguistique, ciblant en particulier le VIH et la santé sexuelle et reproductive des personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper.	150 000	50 000	300 000	500 000
8. Fourniture d'un appui technique aux jeunes et aux enfants, y compris aux enfants et aux orphelins séparés et non accompagnés, dans les domaines de la sensibilisation aux droits de base et de la formation aux compétences psychosociales pour réduire leurs vulnérabilités au VIH, et recensement des enfants déplacés rendus vulnérables par le VIH et le sida pour fournir un appui nécessaire et travailler en direction d'une solution durable.	200 000	150 000	100 000	450 000
9. Appui et coordination de programmes complets et intégrés de riposte au VIH et au sida ciblant les populations affectées en situation d'urgence (réfugiés, personnes déplacées dans un même pays et autres personnes dont le HCR a pour mission de s'occuper) et les communautés environnantes en fonction du degré d'urgence et du type d'épidémie de VIH suivant les Directives concernant les interventions relatives au VIH et au sida dans les situations d'urgence (IASC).	2 320 000	500 000	5 000 000	7 820 000
10. Fourniture d'une assistance technique aux partenaires de mise en œuvre et renforcement de leurs capacités à concevoir et mettre en œuvre des programmes sur le VIH et le sida dans les situations de conflit, post-conflit et de déplacement de populations, et garantir la disponibilité de personnels suffisamment formés pour coordonner et suivre l'appui technique dans le domaine du VIH.	2 500 000	200 000	600 000	3 300 000
<b>Total</b>	<b>6 400 000</b>	<b>1 320 000</b>	<b>7 845 000</b>	<b>15 565 000</b>

**UNICEF : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Réunir l'Equipe spéciale interinstitutions et les Forums de partenaires régionaux et mondiaux sur les enfants et le sida pour suivre les progrès de la mise en œuvre et élaborer des recommandations pour un élargissement et une intensification accélérés des actions en rapport avec les enfants et le sida.	748,800	1,202,688	1,385,748	3,337,236
2. Elaboration d'une stratégie de mobilisation/d'exploitation des ressources pour élargir et intensifier les programmes axés sur les enfants et le sida.	1,206,400	1,937,664	2,232,594	5,376,658
3. Contribution au plaidoyer, à la promotion et à l'assistance technique par le biais d'approches interinstitutions harmonisées avec les gouvernements et les partenaires pour s'assurer que des plans nationaux complets appuient un mixte d'interventions basées sur le concret visant à prévenir le VIH chez les adolescents jusqu'à 18 ans. Une attention toute particulière sera notamment accordée aux adolescents spécialement vulnérables et les plus à risque.	2,329,600	3,741,696	4,311,216	10,382,512
4. Fourniture d'une assistance technique pour collecter et suivre avec précision des données ventilées qui permettent de faire le point sur les progrès en direction de la réalisation des résultats fixés en rapport avec les enfants.	3,286,400	5,278,464	6,081,894	14,646,758
5. Contribution au plaidoyer et à l'assistance technique pour générer des données sur l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques contextuelles spécifiques sur le risque, le comportement et les vulnérabilités face au VIH des adolescents jusqu'à 18 ans, dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation mondiaux, régionaux et nationaux.	1,456,000	2,338,560	2,694,510	6,489,070
6. Contribution au plaidoyer et à l'assistance technique pour renforcer les mécanismes qui suivent les dépenses allouées aux actions ciblant le sida et les enfants.	915 200	1 469 952	1 693 692	4 078 844
7. Fourniture d'un appui financier et en matériel ainsi que d'une assistance technique pour accélérer la mise en œuvre de la prévention de la TME à l'échelon des pays, y compris l'élaboration de politiques de soutien et de plans élargis, fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué, le renforcement des capacités sous la forme de la formation de travailleurs de santé et d'un appui direct aux capacités de	3 494 400	5 612 544	6 466 824	15 573 768

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
gestion à l'échelon des pays. <b>(Activité menée conjointement avec l'OMS)</b>				
9. En collaboration avec les partenaires concernés, contribuer à l'appui financier et à l'assistance technique pour renforcer les capacités afin de garantir des approches appropriées et intégrées des soins et du traitement pour les femmes enceintes, les femmes infectées par le VIH et les enfants exposés et infectés par le virus, ainsi qu'à un appui au renforcement des capacités et à l'adoption de politiques promouvant des soins et un traitement pédiatrique du VIH.	1 310 400	2 104 704	2 425 059	5 840 163
10. Plaidoyer et assistance technique pour des systèmes de gestion des achats et des fournitures pérennes, réactifs aux besoins des femmes enceintes séropositives au VIH et de leurs enfants. Cela inclut : appuyer l'élaboration de plans de gestion des achats et des fournitures, renforcer les capacités, plaider pour des formulations plus appropriées pour la prévention de la TME et les soins pédiatriques du VIH, et adapter des outils et des instruments pour aider au renforcement de la gestion des achats et des fournitures.	2 620 800	4 209 408	4 850 118	11 680 326
11. Plaidoyer et fourniture d'outils et d'une assistance technique pour élaborer et suivre des politiques, la mise en œuvre de plans élargis fondés sur des preuves éclairées et dont le coût est évalué pour les enfants affectés par le sida.	3 432 000	5 512 320	6 351 345	15 295 665
<b>Total</b>	<b>20 800 000</b>	<b>33 408 000</b>	<b>38 493 000</b>	<b>92 701 000</b>

**PAM : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Plaidoyer et assistance technique pour mobiliser des ressources pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tant que composante essentielle de la riposte au sida en travaillant avec des partenaires clés de la société civile et nationaux à tous les niveaux.	485 000	95 000	1 016 000	1 596 000
2. Plaidoyer et assistance technique pour inclure des programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle en rapport avec le VIH dont les coûts sont évalués et basés sur des éléments concrets dans les stratégies nationales de lutte contre le sida, les plans d'action et les programmes de réduction de la pauvreté en travaillant avec les gouvernements et les principales parties prenantes.	571 000	182 000	755 000	1 508 000
3. Coordination avec les parties prenantes pour élaborer et intégrer des systèmes de suivi dans les composantes d'aide alimentaire et nutritionnelle des programmes de soins, de traitement et d'appui afin de recenser les meilleures pratiques présentant un bon rapport coût/efficacité.	718 000	218 000	1 067 000	2 003 000
4. Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes nationaux de prévention de la TME bénéficiant aux patientes et à leur famille.	460 000	50 000	760 000	1 270 000
5. Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de soins et de traitement destinés aux enfants affectés, aux personnes séropositives au VIH et à leur famille.	1 563 000	255 000	5 038 000	6 856 000
6. Assistance technique et programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de lutte contre le VIH/la tuberculose.	323 000	205 000	504 000	1 032 000
7. Intégration des aspects sexospécifiques du VIH dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui.	560 000	7 000	1 004 000	1 571 000
8. Renforcement de la sensibilisation au VIH et de la prévention dans les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle destinés aux jeunes.	624 000	130 000	1 041 000	1 795 000
9. Assistance technique et appui pour l'aide alimentaire et nutritionnelle dans les programmes ciblant les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH et le sida.	451 000	250 000	784 000	1 485 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
10. Intégration d'une aide nutritionnelle en rapport avec le VIH dans toutes les ripostes d'urgence du PAM via l'utilisation d'outils spécialisés d'évaluation de la vulnérabilité pour orienter le ciblage et la programmation de l'aide alimentaire et nutritionnelle destinée aux enfants affectés, aux personnes suivant un traitement antirétroviral, aux personnes vivant avec le VIH et leur famille.	1 245 000	208 000	2 082 000	3 535 000
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>14 051 000</b>	<b>22 651 000</b>

**PNUD : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Mise en œuvre de programmes de leadership et renforcement des capacités des groupes et des réseaux de personnes vivant avec le VIH et d'organisations de la société civile et à assise communautaire afin de renforcer les partenariats, les capacités organisationnelles et l'engagement dans la riposte au sida.	1 350 000	1 750 000	1 250 000	4 350 000
2. Plaidoyer et appui via le système du Coordonnateur résident pour une mise en place et un fonctionnement renforcé des Equipes communes des Nations Unies sur le sida à l'échelon des pays et des programmes communs d'appui.	400 000	350 000	250 000	1 000 000
3. Appui dans le domaine des politiques et services de conseil pour les institutions nationales et la société civile afin de renforcer la coordination et la gouvernance de ripostes au sida nationales et décentralisées.	1 350 000	1 600 000	1 050 000	4 000 000
4. Elaboration d'orientations techniques et d'outils, et fourniture d'appui technique pour intégrer la priorité en rapport avec le sida dans les plans de développement national et les plans de mise en œuvre des OMD, les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans sectoriels, et pour intégrer la budgétisation et le financement de la riposte au VIH dans les processus des politiques macroéconomiques (y compris via des programmes communs d'intégration des DSRP avec la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA).	2 500 000	2 300 000	2 400 000	7 200 000
5. Assistance technique et appui managérial pour une mise en œuvre, une coordination et un suivi de meilleure qualité des subventions du Fonds mondial et des programmes financés par le biais d'autres initiatives de financement mondiales.	300 000	7 000 000	650 000	7 950 000
6. Services de conseil et fourniture d'un appui technique pour développer des méthodes, conduire des études et mettre en œuvre des stratégies pour évaluer et atténuer les impacts socioéconomiques du sida.	900 000	1 500 000	950 000	3 350 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
7. Orientations en matière de politiques et appui technique pour renforcer les capacités nationales afin de mettre en œuvre des politiques et des programmes commerciaux et sanitaires habilitants qui promeuvent un accès pérenne aux médicaments du sida.	950 000	650 000	600 000	2 200 000
8. Plaidoyer, appui en matière de politiques et élaboration d'orientations stratégiques et normatives pour renforcer une action cohérente et coordonnée des Nations Unies dans le domaine d'une programmation sexospécifique et respectueuse des droits de la personne dans le contexte du VIH.	500 000	700 000	400 000	1 600 000
9. Plaidoyer, orientations et appui pour renforcer les capacités et les partenariats entre les personnes vivant avec le VIH, les organisations à assise communautaire, les médias, les groupes de femmes, le secteur privé et les leaders religieux pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.	1 960 000	2 600 000	1 750 000	6 310 000
10. Services de plaidoyer et appui pour entreprendre des examens et des réformes de la législation, promouvoir l'application de lois qui protègent les droits et l'égalité des femmes dans le contexte du VIH, et renforcer les liens entre les structures parlementaires, judiciaires et d'application des lois.	1 400 000	1 150 000	1 100 000	3 650 000
11. Plaidoyer, services de conseil et appui technique pour planifier et mettre en œuvre des stratégies visant à cibler les aspects sexospécifiques du sida, réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, atténuer l'impact et renforcer les réseaux d'hommes et de garçons s'attaquant à la question de la sexospécificité et du sida.	2 150 000	2 100 000	1 600 000	5 850 000
<b>Total</b>	<b>13 760 000</b>	<b>21 700 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>47 460 000</b>

**UNFPA : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Plaidoyer et assistance technique pour l'intégration des interconnexions des dynamiques démographiques et de l'égalité des sexes, de la santé sexuelle et reproductive, des besoins des jeunes et du VIH/sida dans les plans de développement national et les plans sectoriels, les stratégies de réduction de la pauvreté et les cadres de dépenses.	0	500 000	1 000 000	1 500 000
2. Appui au renforcement des institutions et des capacités techniques des bureaux de pays de l'UNFPA, des équipes de pays des Nations Unies, des principales organisations régionales et nationales de groupes de population (ex : organisations de jeunes fournissant des services aux jeunes, réseaux de professionnel(le)s du sexe, femmes vivant avec le VIH) pour faciliter l'élaboration de politiques et le dialogue, et pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des programmes et des services pertinents en rapport avec le VIH.	2 500 000	-	2 640 000	5 140 000
3. Renforcement des liaisons entre santé sexuelle et reproductive et VIH/sida en promouvant les liens utilisant des bases de données concrètes, en fournissant un appui technique aux pays, en diffusant des outils d'orientation et des pratiques prometteuses pour recenser et mettre en œuvre des politiques et des actions programmatiques clés. Ces politiques et actions cibleront en particulier la santé sexuelle et reproductive respectueuse des droits des personnes vivant avec le VIH, la prévention de la transmission mère-enfant du virus, la gestion des IST et l'intégration des questions de planning familial et de VIH.	2 500 000	600 000	4 000 000	7 100 000
4. Fourniture d'un appui technique, diffusion des orientations existantes et développement, le cas échéant, de nouvelles orientations, et appui au renforcement des capacités pour mettre en œuvre la stratégie mondiale d'accélération de l'élargissement/l'intensification de la prévention de la TME. Les efforts cibleront en particulier un ensemble de base de services en rapport avec le VIH/sida dans les centres de santé maternelle, les services de santé sexuelle et	1 000 000	2 000 000	1 400 000	4 400 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
reproductive pour les femmes vivant avec le VIH, et en mettant en liaison les services de santé maternelle et d'autres services de santé sexuelle et reproductive.				
5. Mise en œuvre de la <i>Global Condom Initiative</i> pour intensifier la programmation complète du préservatif pour la prévention du VIH et une double protection en mettant l'accent sur : (a) élargir et intensifier la programmation du préservatif féminin, (b) renforcer la programmation du préservatif masculin, (c) élargir l'accès aux préservatifs masculins et féminins, et accroître leur utilisation par les femmes, les jeunes, les professionnel(le)s du sexe et les populations en situation de crise humanitaire, (d) renforcer les capacités nationales notamment par le biais d'ateliers, de la formation des administrateurs de programmes et des fournisseurs de services, de la promotion des préservatifs de marque, de campagnes médiatiques grand public, du plaidoyer et de l'appui à la coordination nationale, (e) fournir un appui pour un approvisionnement en préservatifs masculins et féminins au niveau du pays, en médicaments pour les IST et kits de test de diagnostique, sans oublier la formation et l'appui à la mise en œuvre d'un système LMIS amélioré au niveau informatique à bas coût, et (f) élaborer des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès et évaluer l'impact.	3 500 000	20 000 000	6 000 000	29 500 000
6. Plaidoyer et renforcement des capacités pour intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes de santé sexuelle et reproductive afin de lutter contre les vulnérabilités des femmes et des filles, atténuer l'impact du VIH, y compris la violence sexiste, et faire participer les hommes et les garçons aux programmes de prévention du virus.	500 000	0	1 000 000	1 500 000
7. Plaidoyer et fourniture d'un appui technique pour la mise en œuvre de politiques et de programmes axés sur le VIH et la prostitution, y compris via une participation plus importante et plus significative des professionnel(le)s du sexe en tant que personnes et par le biais de leurs organisations et réseaux – aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.	1 500 000	1 400 000	2 350 000	5 250 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
8. Elaboration, documentation et mise à grande échelle de modèles pour renforcer les bases de données concrètes afin d'appuyer la programmation dans le contexte du VIH et de la prostitution.	500 000	1 000 000	1 600 000	3 100 000
9. Conduire le plaidoyer pour sensibiliser à la 'féminisation' de l'épidémie, appuyer le dialogue sur les politiques pour catalyser l'action, fournir un appui technique et diffuser/élaborer des orientations et des bonnes pratiques pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, atténuer l'impact et émanciper les femmes et les filles, y compris en réduisant les obstacles à l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive, en luttant contre la violence basée sur la sexospécificité, en s'occupant de la santé sexuelle et reproductive des femmes vivant avec le VIH et d'autres domaines clés.	1 000 000	6 000 000	2 600 000	9 600 000
10. Renforcement de l'accès à une éducation et des informations complètes sur le VIH et la santé sexuelle et reproductive, à des compétences et des services pour les jeunes scolarisés et non scolarisés, en particulier les plus vulnérables et les plus à risque grâce à des mécanismes efficaces de coordination aux niveaux mondial, régional et national ; cartographie, collecte et utilisation de données pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes, renforcement des capacités, élaboration d'outils d'orientation des programmes et des politiques, et appui et plaidoyer pour une participation et une implication des jeunes.	4 500 000	6 300 000	4 500 000	15 300 000
11. Intégration de services complets englobant VIH et santé sexuelle et reproductive, y compris la prévention de et la riposte à la violence sexiste dans les situation d'urgence imminente, d'action humanitaire, de transition et de redressement en mettant l'accent sur la prévention du VIH et de la violence sexuelle parmi les groupes à haut risque affectés par une crise permanente, tels que les personnels en uniforme, les ex-combattants hommes et femmes, les femmes associées à des groupes et des forces armés, et les populations mobiles.	700 000	1 000 000	1 500 000	3 200 000
<b>Total</b>	<b>18 200 000</b>	<b>38 800 000</b>	<b>28 590 000</b>	<b>85 590 000</b>

**ONUSDC : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Fourniture d'une assistance technique aux agences gouvernementales concernées, y compris aux services de santé, aux services chargés de l'application des lois, aux services judiciaires et sociaux, et aux organisations de la société civile pour faciliter la participation des consommateurs de drogues injectables, des personnes vulnérables au trafic d'êtres humain et des prisonniers à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre le VIH/sida.	1 000 000	3 750 000	1 250 000	6 000 000
2. En collaboration avec les partenaires concernés, élaboration, adaptation, diffusion et fourniture de directives/d'un appui techniques et d'outils pour le renforcement des capacités des pays à élargir/intensifier une planification commune sur le VIH/la tuberculose, la formation et la fourniture de services harmonisés en rapport avec le VIH/la tuberculose, y compris la fourniture d'un ensemble de services de prévention, de soins et d'appui en rapport avec la tuberculose liée au VIH dans les prisons, les centres de traitement de la toxicomanie et les centres de détention d'immigrants.	1 000 000	3 750 000	1 250 000	6 000 000
3. Plaidoyer, promotion et appui technique aux pays pour élaborer des politiques et des programmes de lutte contre le sida équitables, tenant compte des différences entre les sexes et basés sur les droits de la personne destinés aux milieux carcéraux, aux consommateurs de drogues injectables et aux personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, conformément aux traités sur les droits de la personne et autres normes internationales associées.	400 000	2 400 000	800 000	3 600 000
4. Renforcement des capacités des sociétés civiles à réduire la stigmatisation et la discrimination en améliorant l'accès aux services de prévention et de soins du VIH destinés aux consommateurs de drogues injectables, aux milieux carcéraux et aux personnes vulnérables au trafic d'êtres humains.	200 000	1 200 000	400 000	1 800 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
5. Examens des lois et des politiques qui concernent les milieux carcéraux, les consommateurs de drogues injectables et les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, et plaider, promotion et appui technique aux gouvernements et aux sociétés civiles afin d'élaborer et d'adapter les législations, les politiques et les stratégies pour parvenir à un accès équitable aux services et aux biens de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH.	800 000	4 500 000	1 500 000	6 800 000
6. Elaboration d'orientations techniques et d'outils, fourniture d'une formation et d'un appui technique aux parlementaires, juges et responsables de l'application des lois – et plaider auprès de ces derniers – dans le domaine des droits de la personne des femmes et des hommes consommateurs de drogues, ou vivant en prison, ou vulnérables au trafic d'êtres humains.	500 000	2 400 000	800 000	3 700 000
7. Fourniture d'un appui et d'une assistance technique aux pays dans les domaines de la mobilisation des ressources, de la création de groupes de travail multisectoriels, de l'évaluation des besoins programmatiques et du renforcement des capacités à élaborer, mettre en œuvre et suivre des services efficaces de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida dans les milieux carcéraux, pour les consommateurs de drogues injectables et pour les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains.	5 000 000	18 000 000	6 000 000	29 000 000
8. En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux appropriés, y compris les organisations de la société civile, élaborer, adapter et diffuser des directives basées sur le concret et les meilleures pratiques en matière de prévention et de soins du VIH/sida pour les consommateurs de drogues injectables, les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains et dans les milieux carcéraux.	200 000	1 200 000	400 000	1 800 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
<p>9. Elaboration et diffusion d'un kit d'outils de sécurité (le <i>Safe Mobility Toolkit</i>) pour les populations mobiles et migrantes, en particulier les personnes vulnérables au trafic d'êtres humains, d'outils et de directives opérationnels qui tiennent compte des différences entre les sexes et répondent aux besoins des consommatrices de drogues injectables ainsi que des femmes et des filles vivant dans des milieux carcéraux, et fourniture d'une assistance technique aux gouvernements et aux sociétés civiles pour leur mise en œuvre.</p>	300 000	1 200 000	400 000	1 900 000
<p>11. En collaboration avec les partenaires, y compris les sociétés civiles, fourniture d'un plaidoyer, promotion et appui technique pour la mise en œuvre de politiques et de programmes sur le VIH/sida et le lieu de travail, pour les groupes de personnels en uniforme, y compris les personnes chargées de l'application des lois, le personnel carcéral, les gardes-frontières et le personnel des centres de détention d'immigrants.</p>	100 000	1 200 000	400 000	1 700 000
<b>Total</b>	<b>9 500 000</b>	<b>39 600 000</b>	<b>13 200 000</b>	<b>62 300 000</b>

**OIT : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Services de conseil, orientations en matière de politiques et appui technique des groupes composant l'OIT (ministères du Travail, employeurs et travailleurs) pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la planification de la lutte nationale contre le sida et dans la mise en œuvre des programmes, en garantissant une participation pleine et entière des personnes vivant avec le VIH.	1 000 000	500 000	200 000	1 700 000
2. Plaidoyer et services de conseil pour les autorités nationales de lutte contre le sida concernant l'intégration du monde du travail et des partenaires sur le lieu de travail aux plans et programmes nationaux de lutte contre le sida.	1 000 000	500 000	200 000	1 700 000
3. Intégration de la question du VIH dans les Programmes par pays pour un travail décent, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes sectoriels spécifiques, le cas échéant, et une stratégie de sensibilisation pour l'économie informelle.	1 500 000	3 000 000	1 000 000	5 500 000
4. Politiques, mécanismes et appui technique pour élaborer des stratégies d'adaptation pour les travailleurs affectés par le VIH et leur famille, y compris la création de revenus, la formation/la réorientation professionnelles, l'extension des microfinancements et de l'assurance santé, et la protection contre le travail des enfants.	1 000 000	1 000 000	500 000	2 500 000
5. Rassemblement et analyse de données sur la main d'œuvre et l'emploi pour clarifier l'impact du sida sur le monde du travail et l'économie nationale, en collaboration avec l'ONUSIDA.	200 000	500 000	300 000	1 000 000
6. Orientations en matière de politiques et appui technique pour renforcer les ressources humaines pour le secteur de la santé, y compris un accès des travailleurs de santé à la prévention, aux soins et au traitement, avec une attention toute particulière pour les politiques sur le lieu de travail, les services sanitaires professionnels, la formation et les questions de fidélisation (en particulier, la sécurité et la santé dans le travail, les conditions de travail et de rémunération).	500 000	500 000	200 000	1 200 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
7. Orientations en matière de politiques, outils et appui technique aux employeurs, travailleurs et ministères du Travail pour la planification et la mise en œuvre de programmes sur le lieu de travail qui soient complets, pérennes et tiennent compte des différences entre les sexes, renforcement des structures existantes telles que les comités de santé et de sécurité dans le travail, et intégration, en fonction des besoins, du conseil et du test volontaires et confidentiels, de la prévention de la TME et du traitement de la tuberculose.	2 300 000	8 000 000	1 000 000	11 300 000
8. Appui technique et en matière de politiques aux ministères du Travail et leurs autorités représentatives – en collaboration avec les employeurs et les salariés – pour s’assurer que les politiques et lois du travail couvrent la question du VIH, protègent les droits, luttent contre la discrimination et la violence, et promeuvent des programmes sur le lieu de travail.	1 000 000	500 000	300 000	1 800 000
9. Renforcement des capacités, y compris la sensibilisation, les orientations en matière de politiques et la formation des juges et des magistrats du travail.	500 000	500 000	200 000	1 200 000
10. Collaboration avec les autorités et les agences concernées pour élaborer des politiques internes et transnationales pour les travailleurs migrants et mobiles qui protègent leurs droits, tiennent compte des différences entre les sexes et garantissent un accès aux services de prévention et de traitement.	500 000	1 000 000	500 000	2 000 000
<b>Total</b>	<b>9 500 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>29 900 000</b>

**UNESCO : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Renforcement de l'engagement politique et plaidoyer pour des ripostes complètes du secteur de l'éducation contre le VIH et le sida qui soient pleinement intégrées dans les plans nationaux d'action.	810 000	900 000	870 000	2 580 000
2. Renforcement de l'action coordonnée parmi les parties prenantes du secteur de l'éducation à tous les niveaux via des initiatives interinstitutions clés, telles que EDUCAIDS et l'Equipe spéciale interinstitutions de l'ONUSIDA sur l'Education, conformément au Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches, en particulier à l'échelon des pays.	1 370 000	1 600 000	1 500 000	4 470 000
3. Promotion et appui à la mise en œuvre de larges approches multisectorielles de la programmation d'actions nationales de lutte contre le VIH et le sida qui garantissent des ressources et une attention suffisantes à l'éducation et aux secteurs associés dans le cadre des efforts globaux de développement.	700 000	850 000	750 000	2 300 000
4. Elaboration et diffusion de politiques et de pratiques fondées sur le concret en matière d'éducation à la prévention, aux soins, à l'appui et au traitement du VIH via des liaisons renforcées et largement participatives entre les chercheurs, diverses communautés de pratique, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes clés, notamment les personnes vivant avec le VIH.	2 100 000	2 350 000	2 250 000	6 700 000
5. Développement des capacités dans les domaines de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de stratégies et de programmes d'information, d'éducation et de communication efficaces et respectueux des droits pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH.	3 650 000	4 400 000	4 000 000	12 050 000
6. Renforcement de services d'information et de santé éducatifs, adaptés au plan culturel, tenant compte des différences entre les sexes et respectueux des droits, en particulier pour les populations les plus à risque, en ciblant prioritairement la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.	950 000	1 200 000	1 000 000	3 150 000
7. Elargissement de l'accès à des opportunités d'apprentissage de qualité en rapport avec le VIH et le sida pour tous, en particulier les populations marginalisées et	350 000	400 000	380 000	1 130 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
exclues, et de l'accès aux programmes qui s'attaquent à des vulnérabilités spécifiques.				
8. Mise en œuvre d'un appui pour des programmes nationaux complets d'éducation sur le VIH et le sida adaptés en fonction des besoins sexospécifiques des groupes de jeunes dans le cadre des efforts pour un accès universel.	670 000	800 000	750 000	2 220 000
<b>Total</b>	<b>10 600 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>11 500 000</b>	<b>34 600 000</b>

**OMS : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Plaidoyer et fourniture d'orientations normatives, d'informations stratégiques et d'appui technique pour renforcer la contribution du secteur de la santé à l'élargissement et à l'intensification de la prévention, des traitements et des soins en rapport avec le VIH/sida en direction d'un accès universel.	600 000	2 500 000	1 500 000	4 600 000
2. Elaboration d'orientations techniques et d'outils d'évaluation des coûts, et fourniture d'appui technique pour un financement durable des services en rapport avec le VIH/sida dans le secteur de la santé.	600 000	2 200 000	1 200 000	4 000 000
3. Conduire et faire des rapports sur la surveillance mondiale du VIH, les comportements à risque associés, les IST et la résistance aux médicaments du VIH et leur toxicité, estimer les besoins de ressources de la riposte du secteur de la santé, suivre et faire des rapports sur les progrès de la contribution du secteur de la santé à l'élargissement/l'intensification de l'action vers un accès universel, et aider les pays à renforcer leurs capacités de recherche opérationnelle, de surveillance du VIH et de suivi et d'évaluation de la riposte du secteur de la santé contre l'épidémie.	4 800 000	6 500 000	3 700 000	15 000 000
4. Stimuler, faciliter et coordonner la recherche biomédicale, socio-comportementale et opérationnelle sur le VIH/sida nécessaire pour la riposte du secteur de la santé, suivre, analyser et faire des rapports sur les principales nouvelles orientations et constatations de la recherche, et fournir des conseils en matière de politiques et sur les implications programmatiques de cette recherche, y compris la recherche sur les nouvelles technologies de prévention, telles que les microbicides, les vaccins et le traitement pré-exposition.	2 400 000	5 000 000	2 100 000	9 500 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
<p>5. Elaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour les interventions du secteur de la santé visant à prévenir la transmission du VIH, notamment la prévention de la transmission sexuelle, le respect des normes et l'assurance de qualité concernant les préservatifs, le traitement et le contrôle des infections sexuellement transmissibles, la prévention pour les personnes vivant avec le VIH/sida, l'approvisionnement en sang sûr, la prévention de la transmission dans les milieux sanitaires, et la mise en œuvre de nouvelles techniques de prévention, notamment la circoncision des hommes.</p>	2 800 000	12 000 000	3 600 000	18 400 000
<p>6. Plaidoyer et élaboration d'orientations et d'outils techniques pour la prévention de la transmission mère-enfant (TME) – en synthétisant les données concrètes, identifiant les priorités en matière de recherche et en collationnant les statistiques mondiales relatives à la fourniture de services – et appui aux efforts des pays pour favoriser la planification et la coordination au niveau national, la fourniture de matériels de formation pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention de la TME et de traitement pédiatrique du VIH, et fourniture d'orientations normatives pour les initiatives de suivi et d'évaluation de la prévention de la TME. <b>(Activité menée conjointement avec l'UNICEF).</b></p>	2 600 000	5 800 000	2 400 000	10 800 000
<p>7. Synthèses des données concrètes, élaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour élargir/intensifier le traitement antirétroviral, améliorer la prise en charge du VIH/sida et gérer les infections opportunistes chez les adultes et les enfants vivant avec le VIH/sida, en renforçant les capacités de laboratoire pour un suivi du traitement ; suivre, évaluer et faire des rapports sur les progrès concernant l'élargissement de l'accès au traitement et aux soins.</p>	4 800 000	14 000 000	6 200 000	25 000 000
<p>8. Synthèses des données concrètes, orientations techniques et fourniture d'un appui technique pour élaborer et mettre en œuvre des politiques intégrées et des outils</p>	3 800 000	9 500 000	4 200 000	17 500 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
pour le conseil et le test du VIH, y compris le conseil et le test à l'initiative du client et du fournisseur pour les adultes, les enfants et leur famille, et développement de diagnostics de qualité du VIH.				
9. Synthèses des données concrètes, élaboration d'outils et d'orientations techniques, et fourniture d'un appui technique pour mettre en liaison les services axés sur le VIH/sida et ceux axés sur le tuberculose.	1 000 000	3 600 000	1 300 000	5 900 000
10. Fourniture de directives normatives, de normes de qualité, y compris la pré-qualification des médicaments et des diagnostics du VIH, d'informations stratégiques et d'un appui technique pour renforcer les systèmes nationaux de gestion des achats et des fournitures.	800 000	2 500 000	1 200 000	4 500 000
11. Fourniture d'orientations normatives et d'un appui technique pour permettre aux pays de profiter pleinement de la souplesse de l'accord sur les ADPIC et pour promouvoir un plus large accès aux biens en rapport avec le VIH financièrement abordables, y compris les médicaments et les diagnostics du VIH.	500 000	1 000 000	800 000	2 300 000
12. Plaidoyer et fourniture d'orientations normatives, d'informations stratégiques et d'un appui technique pour renforcer les ressources humaines dans le secteur de la santé afin d'élargir/d'intensifier la prévention, le traitement et les soins du VIH/sida en direction d'un accès universel, y compris en privilégiant la prévention, le traitement et les soins du VIH pour les travailleurs de santé, la planification du personnel de santé, la certification et la formation des travailleurs de santé, la fidélisation des personnels de santé et l'élargissement de la main d'œuvre sanitaire via une rotation des tâches.	800 000	5 200 000	2 000 000	8 000 000
13. Synthèse des données concrètes, fourniture d'orientations en matière de politiques, élaboration de directives et d'outils normatifs, et fourniture d'un appui technique pour renforcer les services de	1 000 000	1 800 000	1 000 000	3 800 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
santé afin qu'ils fournissent des services efficaces de prévention, de traitement et de soins en rapport avec le VIH et des services de traitement et de soins des IST pour les consommateurs de drogues injectables (y compris des services de réduction des risques), les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les prisonniers et les populations en situation de crise humanitaire.				
<b>Total</b>	<b>26 500 000</b>	<b>71 600 000</b>	<b>31 200 000</b>	<b>129 300 000</b>

**Banque mondiale : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Amélioration des capacités de mise en œuvre en (i) élaborant des orientations techniques et des outils destinés à être utilisés par les autorités nationales de lutte contre le sida, y compris en intégrant la riposte au sida dans des secteurs clés, (ii) améliorant la gestion financière et les décaissements, (iii) fournissant des conseils sur les politiques, un appui technique et financier à tous les niveaux, y compris dans le secteur public et le secteur privé ainsi que dans la société civile.	1 420 000	2 600 000	3 196 000	7 216 000
2. Plaidoyer, appui technique, conseil en matière de politiques et renforcement des capacités pour les pays afin qu'ils élaborent des stratégies et des plans d'action nationaux contre le sida qui aient défini leurs priorités, dont les coûts soient évalués et qui s'appuient sur des éléments concrets.	2 000 000	2 485 000	4 804 000	9 289 000
3. Fourniture d'appui technique aux pays sur la manière de concevoir, de construire et d'utiliser des systèmes de suivi et d'évaluation pour améliorer les politiques et les programmes.	2 050 000	500 000	2 444 000	4 994 000
4. Elaboration d'outils et de directives, et formation pour intégrer la lutte contre le sida dans des processus plus larges de planification et de budgétisation, y compris un manuel d'évaluation des coûts pour les DSRP, des directives pour intégrer la question du VIH dans les cadres de dépenses à moyen terme. (Inclut l'initiative commune sur l'intégration de la riposte au sida dans les DSRP en partenariat avec le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA).	750 000	500 000	1 050 000	2 300 000
5. Plaidoyer, appui technique et conseil en matière de politiques pour améliorer la coordination et l'harmonisation des donateurs en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le PEPFAR et d'autres.	450 000	100 000	700 000	1 250 000
6. Contribution à une meilleure connaissance de la prévention, des soins et du traitement du VIH/sida via une recherche sur les politiques et les programmes et une synthèse épidémiologique.	2 150 000	1 350 000	3 727 000	7 227 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
7. Elaboration d'approches harmonisées de renforcement des capacités pour appuyer la coordination et la responsabilisation des partenaires (11 composantes d'un système de suivi et d'évaluation du VIH totalement fonctionnel et une fiche de score des résultats).	875 000	1 500 000	2 086 000	4 461 000
8. Appuyer les efforts visant à élargir l'accès aux services essentiels de prévention du VIH, y compris pour les populations vulnérables et marginalisées par le biais de travaux d'analyse, de l'examen des dépenses publiques et en s'assurant que l'on s'attaque aux obstacles à l'accès aux services de prévention dans les programmes de développement national et les programmes de prêt de la Banque.	1 000 000	1 300 000	2 300 000	4 600 000
9. Appui aux efforts d'élargissement de l'accès aux services de traitement et de soins du sida, y compris l'élaboration de stratégies novatrices par le biais de travaux d'analyse, de l'examen des dépenses publiques et en s'assurant que les obstacles à l'accès aux services de traitement et de soins sont traités dans les programmes de développement national et les programmes de prêt de la Banque.	1 150 000	500 000	2 140 000	3 790 000
10. Organisation d'ateliers, création et diffusion des connaissances pour améliorer la gestion de la chaîne des achats et des fournitures de médicaments et de diagnostics du sida en partenariat avec l'UNICEF et le groupe de travail sur les achats du Fonds mondial/PEPFAR/la Banque mondiale.	565 000	300 000	1 010 000	1 875 000
<b>Total</b>	<b>12 410 000</b>	<b>11 135 000</b>	<b>23 457 000</b>	<b>47 002 000</b>

**Secrétariat : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009**

Activités	Budget de base	Budget supplé- mentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Elaboration coordonnée de politiques et d'orientations pour faire face aux exigences changeantes de l'épidémie de sida, élaboration de scénarios et d'options pour une riposte à long terme au sida, y compris une responsabilité spécifique concernant les politiques d'ensemble et la coordination de la prévention.	28 410 500	2 546 500		30 957 000
2. Plaidoyer et mobilisation de l'engagement politique en faveur d'une riposte ciblée et complète contre le sida, intégrée à d'autres programmes appropriés dans le cadre de la réforme des Nations Unies et utilisant efficacement les travaux des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour le VIH/sida.	29 554 400	2 649 000		32 203 400
3. Formation de partenariats novateurs, promotion de stratégies multisectorielles de lutte contre le sida et appui à la mobilisation des ressources et au renforcement de capacités durables de gestion, de plaidoyer et de fourniture de services pour et avec les acteurs non étatiques.	34 696 600	3 110 000		37 806 600
4. Orientations et suivi à tous les niveaux des progrès en direction d'une plus grande efficacité de la riposte commune au sida au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays.	18 403 500	1 649 500		20 053 000
5. Orientations et appui pour un renforcement des capacités des ripostes nationales au sida afin de les élargir et de les intensifier pour atteindre les objectifs de l'accès universel, harmonisation et alignement des financements des donateurs en fonction des priorités nationales et mise en œuvre d'autres recommandations de la Cellule mondiale de réflexion à l'échelon des pays.	24 560 000	2 200 000	-	26 760 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
6. Harmonisation des indicateurs, directives et outils mondiaux et nationaux, et appui aux pays et aux régions pour développer des systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données qui incluent à la fois un suivi des progrès et une évaluation de l'impact.	7 122 900	637 400		7 760 300
7. Renforcement des capacités des pays à faire des estimations et des projections concernant le VIH et le sida, à estimer les besoins de ressources et à suivre les flux de financements alloués à la lutte contre le sida, amélioration d'outils d'analyse associés, appui technique pour collecter, analyser et diffuser des données, amélioration de l'accès aux informations sur les tendances de l'épidémie de sida, son impact, les ripostes nationales, les besoins de ressources et les dépenses allouées aux niveaux mondial, régional et national à la lutte contre le sida.	5 057 100	452 600		5 509 700
8. Appui au leadership et plaidoyer en faveur des droits de la personne et de l'égalité des sexes dans la riposte mondiale au sida, et élaboration de politiques et de programmes tenant compte de la différence entre les sexes et respectueux des droits de la personne, y compris l'évaluation des coûts des actions programmatiques nécessaires, la mobilisation des ressources requises et le renforcement des capacités pour suivre les progrès.	2 093 000	187 000	-	2 280 000
9. Promotion, suivi et analyse de la mise en œuvre de politiques et d'actions programmatiques visant à élargir et intensifier la prévention, le traitement, les soins et l'appui en rapport avec le VIH pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, et de politiques, partenariats et meilleures pratiques efficaces en matière de lutte contre la vulnérabilité des populations les plus à risque.	6 920 000	620 000	-	7 540 000

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
10. Promotion, suivi et analyse de la mise en œuvre de politiques et d'actions programmatiques axées sur la vulnérabilité des femmes, l'inégalité entre les sexes, la participation des hommes et des garçons, et sur d'autres questions liées à la féminisation de l'épidémie de sida.	5 167 200	462 900	-	5 630 100
11. Elaborer et assurer le maintien d'orientations en matière de politiques, de mécanismes d'assistance technique et de systèmes de suivi et d'évaluation pour lutter efficacement contre le VIH parmi les services de personnels en uniforme et les personnels armés, et s'attaquer à d'autres problèmes liés au sida et à la sécurité.	5 414 800	485 100	-	5 899 900
<b>Total</b>	<b>167 400 000</b>	<b>15 000 000</b>	-	<b>182 400 000</b>

**Activités interinstitutions : Résumé des grandes activités et du budget 2008-2009<sup>13</sup>**

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
1. Activités interinstitutions dans des domaines stratégiques clés, Conférence internationale sur le sida (y compris le Rapport sur l'épidémie mondiale de sida) et Examen complet de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies 2008.	1 888 685	298 017	-	2 186 702
2. Action collective des Nations Unies dans le cadre de la réforme de l'ONU pour fournir un environnement habilitant afin de développer l'action nationale via un appui aux entités multipartenariales et intergouvernementales régionales pour combattre et intégrer la lutte contre le sida.	570 540	90 026	-	660 566
3. Action efficace et coordonnée de l'ONUSIDA et du système des Nations Unies au sens large, y compris via les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays, les Conseillers de programme, les Conseillers en Mobilisation sociale et les Conseillers en Suivi et Evaluation.	51 951 959	8 197 548	-	60 149 507
4. Appui et animation d'une riposte commune au sida à l'échelon des pays – en particulier via les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/sida, les Equipes communes des Nations Unies sur le sida et les Programmes communs d'appui des Nations Unies contre le sida – et renforcement des liens entre les parties prenantes, y compris via la mise en œuvre d'un financement d'appui aux pays utilisant les avantages comparatifs des Fonds d'accélération programmatique (FAP) et des Fonds d'appui au programme.	10 302 515	1 625 643	-	11 928 158
5. Renforcement du leadership et des capacités du personnel du système des Nations Unies à riposter efficacement au sida, y compris un appui au personnel vivant avec le VIH via le groupe UN+.	865 649	136 592	-	1 002 241
6. Appui à des processus communs d'examen et à des efforts visant à améliorer la conception institutionnelle et les fonctions des autorités nationales de lutte contre le	15 155 276	2 391 365	-	17 546 641

<sup>13</sup> Le financement de US\$ 100 millions sur le budget interinstitutions pour couvrir les salaires de tout le personnel de l'ONUSIDA dans les pays, les coûts opérationnels de plus de 80 bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain a été réparti au prorata aux activités interinstitutions.

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
sida afin de parvenir à de meilleurs résultats en termes de gestion, coordination, planification, alignement, élargissement et intensification, suivi et évaluation des ripostes nationales au sida, y compris via l'utilisation d'outils perfectionnés pour la gestion des données (Système d'information sur la riposte des pays).				
7. Appui technique aux partenaires nationaux par le biais de l'équipe commune des Nations Unies sur le sida, des dispositifs d'appui technique, de l'équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et du fonds d'assistance technique, pour dépasser les principaux obstacles à l'élargissement et à l'intensification de programmes complets de lutte contre le sida, et appui à l'obtention de financements, y compris via le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres mécanismes de financement.	32 289 289	5 094 957	-	37 384 246
8. Action efficace et coordonnée de l'ONUSIDA et du système des Nations Unies au sens large pour plaider, forger des partenariats et mobiliser des ressources et un appui technique pour un élargissement/une intensification des actions programmatiques axées sur la prévention de la TME.	500 000	78 895	-	578 895
9. Appui aux travaux communs des Nations Unies pour stimuler et appuyer des actions programmatiques sur les droits de la personne et l'égalité des sexes, en particulier concernant les populations les plus à risque, recenser et renforcer les capacités de leadership et forger des partenariats sur les droits de la personne et la sexospécificité à travers les secteurs.	6 888 642	1 086 965	-	7 975 607
10. Action collective des Nations Unies à l'appui des populations les plus à risque d'infection à VIH, y compris la fourniture d'un appui technique pour les besoins recensés en matière de renforcement des capacités (ex : dans le domaine de la mobilisation des ressources, de la gestion et du plaidoyer), pour permettre une participation pleine et entière de ces populations à la riposte au sida.	4 959 728	782 600	-	5 742 328

Activités	Budget de base	Budget supplémentaire	Ressources régionales et mondiales des coparrainants	Total
11. Etablir et entretenir des réseaux régionaux et mondiaux de plaidoyer et des structures de coordination pour répondre aux besoins en rapport avec le VIH des services de personnels en uniforme et des personnels armés.	1 377 717	217 392	-	1 595 109
<b>Total</b>	<b>126 750 000</b>	<b>20 000 000</b>	-	<b>146 750 000</b>

**Annexe 3 : Allocations budgétaires aux niveaux mondial et régional**

**Allocations budgétaires aux niveaux mondial et régional<sup>14</sup> (US\$)**

Organisme	Afrique subsaharienne	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Asie et Pacifique	Europe et Asie centrale	Amériques	Ensemble
HCR	2 830 000	1 356 042	1 650 833	766 458	353 750	8 607 917
UNICEF	18 999 576	3 194 984	13 637 783	5 061 392	5 611 611	46 195 654
PAM	3 679 250	1 132 330	3 113 634	566 714	566 714	13 592 358
PNUD	12 000 000	5 460 000	8 500 000	6 000 000	5 000 000	10 500 000
UNFPA	35 817 440	2 463 800	20 981 440	4 714 910	4 947 210	16 665 200
ONUDC	3 533 433	3 533 433	15 435 522	14 877 612	3 533 433	21 386 567
OIT	8 000 000	2 250 000	4 800 000	3 400 000	3 400 000	8 050 000
UNESCO	9 056 579	1 541 273	3 800 175	1 024 020	2 709 751	16 468 202
OMS	50 703 984	3 413 895	18 012 118	7 108 035	10 802 175	39 259 793
Banque mondiale	9 360 000	1 086 000	5 496 000	1 550 000	1 850 000	27 660 000
Secrétariat	49 284 239	14 495 364	36 238 411	24 158 940	21 743 047	36 480 000
Activités interinstitutionnelles	62 187 328	10 280 563	29 430 632	20 258 757	17 839 801	6 752 919
<b>Total</b>	<b>265 451 829</b>	<b>50 207 684</b>	<b>161 096 548</b>	<b>89 486 838</b>	<b>78 357 492</b>	<b>251 618 610</b>

<sup>14</sup> Les allocations géographiques des budgets des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions sont des estimations et susceptibles d'être modifiées au moment de la mise en œuvre.